

L'analyse de conflit et évaluation de besoin effectuée dans le cadre de l'opérationnalisation de la deuxième phase du STAREC/ISSSS dans les territoires de Mambasa et Bafwasende



Joost van Puijenbroek, Octobre 2014



Adresse:

Godebaldkwartier 74
NL- 3511 DZ Utrecht
info@paxforpeace.nl
www.paxforpeace.com

Adresse postale:

P.O. Box 19318
NL – 3501 DH Utrecht, Pays-Bas

Ce rapport est compilé par PAX, l'organisation conjointe de Pax Christi Pays Bas et du Conseil de Paix des Eglises Néerlandaises (IKV). La recherche a été exécutée en collaboration avec la Commission Diocésaine Justice et Paix de l'Archidiocèse de Kisangani, la Commission Diocésaine Justice et Paix de Wamba et le Réseau Haki na Amani.

Auteur : Joost van Puijenbroek (PAX)

Chercheurs:

Équipe Bafwasende: Cosmas Kono (secrétaire CDJP Kisangani), Jean Denis Likwandjandja (Université de Kisangani), Abbé Janvier Mabungi (Secrétaire CDJP/Wamba),
Équipe Mambasa: Lukembo Ulenga Luc (animateur Haki na Amani), Deogracias Kopi (animateur Haki na Amani), Jean René Kanigine (animateur Haki na Amani)

Ce rapport a été commissionné par le UN Stabilisation Support Unit et la coordination STAREC. L'étude a été financée par le Royaume des Pays Bas et par PAX.

Novembre 2014
Utrecht, Pays-Bas.

Table des matières

1	Résumé exécutif.....	4
2	Contexte et Justification	6
2.1	Contexte et objectifs de l'analyse	6
2.2	Méthodologie	7
3	Analyse.....	10
3.1	Descriptif de la zone	10
3.2	Analyse du système de conflit	12
3.2.1	Historique du conflit	12
3.2.1.1.	L'histoire de l'évolution sécuritaire dans la Réserve de Faune Okapi (RFO)	12
3.2.1.2.	Situation sécuritaire de Bakaeko	19
3.2.1.3.	Les besoins en sécurité à Mambasa	20
3.2.1.4	Historique du conflit à Bafwasende	24
3.2.1.5	Contexte actuel et incidents à Bafwasende	26
3.2.2	Causes profondes.....	30
3.2.3	Multiplicateurs.....	31
3.2.4	Moteurs/dynamiques de conflit.....	32
3.2.4.1	Dilemmes sécuritaires	32
3.2.4.2	Mobilisation autour de la terre et de l'identité	35
3.2.4.3	Exploitation des ressources naturelles	36
3.2.4.3.1	Exploitation aurifère dans les territoires de Mambasa et Bafwasende	36
3.2.4.3.2	Le braconnage	41
3.2.4.3.3.	Exploitation du bois dans les territoires de Mambasa et Bafwasende	43
3.2.4.4	Dynamiques régionales	46
3.2.4.5	Conclusions	46
3.2.5	Dynamiques positives.....	47
3.3	Faisabilité.....	49
3.3.1	Degré de présence de l'État	49
3.3.2	Interventions en cours (humanitaire, stabilisation, développement)	50
3.3.3	Environnement.....	50
4	Conclusion et recommandations	52
5	Bibliographie.....	54

Annexes

Annexe 1	Questionnaire	55
----------	---------------	----

1. Résumé exécutif

Les territoires de Bafwasende et Mambasa se trouvent dans la Province Orientale, à l'est du chef-lieu Kisangani. Les deux territoires sont caractérisés par une abondance des ressources naturelles, notamment l'or et le bois et les animaux sauvages. De plus, Mambasa est marqué par la présence de la Réserve de Faune Okapi (la RFO), qui couvre un tiers du territoire, et Bafwasende par la présence du parc national de Maïko. Dans les deux territoires, plusieurs milices sont actives, notamment la milice du feu Morgan à Mambasa et la milice de Jean Luc à Bafwasende. Les deux territoires sont très vastes. Ensemble, ils couvrent 85000 km².¹

Le gouvernement congolais a créé la RFO en 1992. Avec la dégradation du régime de Mobutu et les guerres consécutives, les projets de développement comme contrepartie vis-à-vis de la population n'ont jamais été réalisés. Cela a créé un vif mécontentement au sein de la population. Et cela continue jusqu'à aujourd'hui. La guerre a contribué à une forte militarisation de la région. Depuis 2006, les FARDC ont mené plusieurs combats contre les orpailleurs et braconniers qui se trouvaient illégalement dans le parc. Cela a contribué à la création d'une milice par Morgan en 2010. En 2012, Morgan attaque les infrastructures de l'ICCN dans le Parc.

Morgan dit que ces actions sont motivées politiquement contre le parc. Il trouve qu'il limite les droits et opportunités de la population locale. Voilà un message qui lui confère une certaine légitimité malgré ses atrocités terribles contre la population. La population et notamment les femmes est généralement très négative par rapport à la RFO. Entretemps des FARDC de plusieurs régions, notamment Bunia, Watsa, Isiro et Bafwasende, sont actives dans le parc ou aux alentours. En 2014, Morgan est décédé dans des conditions très suspectes, alors qu'il voulait se rendre. Les conséquences de sa mort ne peuvent pas être sous-estimées. Les autres leaders des milices seront encore plus réticents à l'idée de se rendre. Avec ce décès, la militarisation de la région n'est en revanche pas finie.

Bafwasende est une région qui a connu une insécurité chronique à partir de l'indépendance. En 2004, les FARDC se sont installées à Bafwasende, officiellement pour encadrer le programme DDR.² A partir de 2008, plusieurs affrontements ont eu lieu entre la milice de Jean Luc et les FARDC suivis par une collaboration entre Jean Luc et les FARDC en ce qui concerne l'exploitation des ressources naturelles. Le chef de milice Jean Luc a indiqué à plusieurs reprises vouloir s'intégrer aux FARDC mais sans résultat. Deux bataillons des FARDC sont déployés à Bafwasende qui est officiellement une zone d'opération militaire. Il y a un ravitaillement régulier d'armes et de munitions mais aucune opération n'a eu lieu. Bafwasende et notamment Opienge est fortement militarisé et il y règne une insécurité grave pour la population.

A plusieurs reprises le groupe d'experts de l'ONU a rapporté qu'il y a lieu de parler d'un réseau criminel des FARDC dirigé par le général Kifwa qui collabore avec les Maï-Maï Luc à Bafwasende et les Maï-Maï Morgan pour le braconnage et l'extraction minière.

Les causes profondes de l'insécurité dans les deux territoires peuvent se résumer à la pauvreté, à l'abondance des ressources naturelles, à l'état patrimonial engendrant une méfiance énorme parmi la population, à l'immigration des populations du Nord Kivu, à l'accès inégal à la terre notamment dans les parcs et à l'inaccessibilité de certaines zones. Il y a un manque de dialogue à tous les niveaux et sur tous les thèmes, il est question d'une gouvernance sécuritaire fractionnée et aussi d'une grande impunité.

L'état n'est généralement pas en mesure d'assurer la sécurité. Partout la population se plaint des tracasseries causés par les forces de l'ordre. Vu qu'il s'agit d'une zone marginalisée, la population est ignorante en matière de loi. L'accès à la justice est très partiel. Généralement la confiance dans les tribunaux coutumiers est plus grande que dans la justice moderne. Dans beaucoup d'endroits la population se sent très insécurisée. La présence des groupes armés et de l'armée n'a d'aucune manière diminué.

¹ Soit deux fois les Pays-Bas. Bafwasende est le plus grand territoire de la RD Congo, presque deux fois le Rwanda.

² Démobilisation, désarmement et réintégration.

Le motif principal de l'insécurité chronique dans les deux territoires est l'exploitation des ressources naturelles qui attise la convoitise des élites de Beni-Butembo, Kisangani et Kinshasa, des FARDC et des groupes rebelles. Dans les deux territoires y compris les deux parcs il y a des centaines de chantiers d'exploitation artisanale aurifère. A peu près deux tiers des éléphants dans le parc ont été tués. L'exploitation du bois a lieu dans les deux territoires souvent d'une manière anarchique. Les compagnies sont surtout des compagnies de Beni Butembo (le cas de Mambasa) et les compagnies de Kisangani (le cas de Bafwasende).

Toute exploitation des ressources naturelles est faite par des personnes extérieures ou par des gens à leur service. Les bénéficiaires ne sont jamais investis dans les deux territoires mais ailleurs.

La population n'a aucune réponse à cette situation. Beaucoup de segments de l'état sont axés sur leur propre enrichissement. L'impact sur la sécurité des personnes et notamment des femmes est catastrophique. De plus, l'immigration massive des Nande du Nord Kivu qui sont devenu dominant dans le commerce dans les deux territoires a un grand impact sur les relations intercommunautaires. L'impact sur la cohésion sociale a également été désastreuse. Dans un contexte d'insécurité et de paupérisation chronique; toute relation devient sujet de stress où chacun et chacune essaie de survivre. L'impact sur le niveau économique est également catastrophique.

Il s'agit d'une région avec une densité faible. Les conflits fonciers dans les deux territoires sont liés au contrôle de l'exploitation des ressources naturelles. Parfois cela prend la forme de conflits administratifs.

Dans les deux territoires, la diminution du rôle et de la présence des militaires est nécessaire et ceci devra être accompagné par une présence policière plus forte. L'armée devrait résider dans les casernes sauf pour des interventions précises. De plus, l'unité de commandement devra être rétablie (le cas de Mambasa). Afin de trouver des solutions, des tables rondes à Mambasa et à Bafwasende devront être organisées avec une forte participation de la population, de l'état, de FARDC et des autorités des deux parcs.

Suite à la mort de Morgan, ce ne sera plus évident de convaincre les groupes armés d'entrer dans processus de DDR, pourtant, vu l'histoire, ceci est préférable à une option militaire. Il est indéniable qu'une collaboration étroite entre la population, l'état et l'armée s'impose afin de réussir dans ce domaine.

Pour les deux territoires, un schéma directeur de développement devra être établi. Ce schéma directeur s'occupera de l'infrastructure et notamment de l'inaccessibilité des zones militarisées et d'exploitation des ressources (notamment Opienge et Bakaeko). Un renforcement de la police et de la justice devra également en faire partie. Une restructuration profonde du secteur de l'exploitation des ressources naturelles est nécessaire.

2. Contexte et Justification

2.1. Contexte et objectifs de l'analyse

Dans le cadre de la mise en œuvre de la deuxième phase de STAREC / ISSSS, les équipes de coordination du STAREC et l'Unité d'appui à la stabilisation de la MONUSCO (UAS), en partenariat avec les acteurs de la stabilisation, ont entamé, dans les trois provinces couvertes par l'ISSSS, le développement de Stratégies Provinciales de Stabilisation (SPS) et Plans d'Actions Prioritaires de stabilisation (PAPS).

Les SPS et PAPS vont énoncer les priorités provinciales pour la stabilisation, aussi bien du point de vue géographique que thématique, tout en reconnaissant le besoin de flexibilité inhérent à un contexte en évolution et à une stratégie reposant sur la capacitation de l'Etat et de la société à rechercher des solutions négociées aux conflits.

Afin de pouvoir effectuer l'identification d'une première série de priorités, il est indispensable de passer par une première phase d'analyse. La stabilisation étant définie comme un processus permettant à l'Etat et à la population de s'attaquer aux principaux moteurs de conflits, l'analyse – qui doit être aussi exhaustive que possible – devra permettre de comprendre les dynamiques des conflits présentes dans la zone en question, leurs caractéristiques changeantes, et leurs liens avec d'autres phénomènes et dynamiques au-delà de la zone concernée.

La méthodologie retenue pour le développement des SPS et PAPS repose sur l'identification des zones prioritaires dans les 3 premières provinces considérées par l'ISSSS le Nord- et Sud-Kivu et Province Orientale, dans lesquelles seront ensuite réalisées les analyses de conflit et évaluation de besoins faisant l'objet de ces Termes de Référence. L'identification et la priorisation des zones de stabilisation pour l'analyse de conflit et évaluations de besoin en stabilisation a été réalisée pendant un atelier participatif (partenaires du gouvernement, société civile, partenaires internationaux) du 15 au 17 juillet à Goma. Cet atelier a permis de dégager 23 zones de stabilisation sur les 3 provinces, dont 11 ont été priorisées pour l'analyse.³

Une zone doit correspondre à la manifestation (symptôme) locale d'un système de conflit, ainsi que ces ramifications et liens plus larges avec des réseaux d'intérêt (niveaux provincial, national, régional et même international). Il n'existe pas une taille unique de zone car celle-ci dépend de la taille de la manifestation locale du conflit qui peut varier. Une zone peut dépasser les frontières nationales et provinciales, mais l'ISSSS/STAREC n'est pas mandaté au-delà de la RDC.⁴

L'actuelle étude concerne la zone de Mambasa et Bafwasende qui est considéré comme un seul système de conflit.

L'étude répond aux objectifs principal et spécifiques suivants :

Objectif principal : Fournir les fondements analytiques pour le développement des Stratégies Provinciales de Stabilisation et des Plans d'Actions Prioritaires associés, y compris la définition des zones géographiques prioritaires de stabilisation, ainsi que les grandes lignes de la réponse programmatique.

Objectifs spécifiques :

- Effectuer l'analyse de conflit spécifique à une zone prioritaire donnée (causes profondes, multiplicateurs, acteurs et leur motivations et dynamiques de conflit – les dilemmes sécuritaires, la mobilisation autour de la terre et de l'identité, l'exploitation des ressources naturelles et les dynamiques régionales) et les liens avec un système de conflit plus large (autres zones de conflit connexes, centres/réseaux d'intérêts et de pouvoir);
- Identifier l'ampleur de chaque dynamique de conflit et son importance relative dans le conflit dans une zone prioritaire ;
- Identifier les dynamiques positives dans une zone prioritaire sur lesquelles capitaliser, y compris les mécanismes existants de résolution de conflits, les solutions aux conflits identifiées par les communautés, et les raisons de leur succès/échecs ;
- Evaluer l'environnement sécuritaire et l'accessibilité, et identifier les interventions en cours et les partenaires présents, ainsi que la présence gouvernementale dans une zone prioritaire.

³ ISSSS et STAREC: Appel à propositions ; IIIIS et STAREC: Termes de Références.

⁴ ISSSS et STAREC: Que constitue une zone.

2.2. Méthodologie

Méthodologie et choix de sites d'enquête

La méthodologie générale proposée par I4S connaissait 3 phases. La première phase était la phase de l'analyse documentaire (12 jours), la deuxième phase était la phase d'une mission d'évaluation sur le terrain (7 jours) et la troisième phase était la phase de consolidation de l'analyse (10 jours). La période initiale est allée du 1^{er} au 30 Septembre.

Une méthodologie et questionnaire élaboré ont été présentés à I4S. Lors d'une réunion téléphonique⁵ la méthodologie et questionnaire ont été accordée. Vous le trouvez dans l'annexe 1 de ce rapport. La méthodologie était surtout cernée à inviter les participants à l'enquête d'évoquer leur monde d'expérience.

Dans chaque site la méthodologie était la suivante. Une interview avec un groupe focus constitué des femmes a été organisée suivie d'un groupe focus des jeunes et un groupe focus « mixte » constitué par des représentants de la communauté concernée. Après ces focus groupes, une interview était prévue avec le chef de groupement concerné, le chef de secteur ou chefferie concerné, l'administrateur de Territoire et le commandant de police du lieu de recherche. Dans deux cas, nous avons trouvé nécessaire de récolter les données mais qu'il était impossible de leur rendre visite faute de temps et/ou l'état de la route. Il s'agit du cas de Nduye dans le territoire de Mambasa et du cas de Opienge dans le territoire de Bafwasende. De ces deux zones, nous avons organisé et financé le déplacement d'un focus groupe mixte de la zone concernée. Cela a permis la récolte des données importantes, mais de l'autre côté pour ces deux cas, il n'y a pas un interview focus groupe spécial des femmes ni des jeunes.

Dans le territoire de Mambasa⁶, au total 29 femmes ont pris part aux enquêtes lors de deux interviews focus group. Le deuxième focus group était avec les jeunes. Au total, 19 jeunes ont pris part aussi lors de deux interviews focus group. Au total, 3 interviews groupe focus avec des représentant divers de la communauté ont eu lieu (Nia-Nia, Nduye et Biakato) avec un total de 27 participants. 3 chefs de chefferie ou leur représentant⁷ et un commandant de police ont été enquêtés.

Dans le territoire de Bafwasende, au total 20 femmes ont pris part aux enquêtes lors de deux interviews focus group. Au total, 20 jeunes ont pris part lors de deux interviews focus group. Au total, 3 interviews groupe focus avec des représentants divers de la communauté ont eu lieu (Baego, Bafwasende et Opienge) avec un total de 30 participants. 2 chefs de chefferie, 2 chefs de groupement, l'AT, 2 commandants de police et un OPJ⁸ ont été enquêtés.

Justification et présentation des sites à Mambasa

Pour Mambasa, 3 sites ont été choisis pour l'enquête : Nia-Nia, Biakato et Nduye. Le site de Nduye n'a pas pu être visité faute de temps mais une délégation de 6 personnes de Nduye sont venues à Mambasa et de cette manière, elles ont pris part à l'enquête comme focus groupe mixte. Nia-Nia et Biakato sont en dehors de la RFO⁹, Nduye est dans la RFO. Nia-Nia, Biakato et Nduye sont tous les trois postes d'Etat d'encadrement.

Nia-Nia

Nia-Nia est un carrefour de trois axes importants de la province, sa proximité par rapport à la RFO et la région de Bafwasende–Opienge, région où sillonnent les groupes armés (Simba, Mai-Mai, braconniers), sa richesse dans la diversité ethnique, ressources naturelles et activités économiques. Nia-Nia est dans le champ d'action où opèrent plusieurs milices entre autres le groupe de Morgan, des braconniers, et d'autres groupes non identifiés en provenance de Bafwasende. La population autochtone est les Ndaka. Vu sa position au carrefour des axes routiers Mambasa- Kisangani – Wamba, on trouve plusieurs autres ethnies provenant de Kisangani, de Wamba, Isiro, Bafwasende, Mambasa et même du Nord Kivu.

Vu sa position, Nia-Nia est un centre commercial important du territoire, mais aussi à cause des activités d'exploitation des minerais dans les environs (l'or et le diamant), il connaît un essor important

⁵ le 19 septembre 2014.

⁶ Partout où il est écrit Mambasa il concerne le territoire et pas la chefferie sauf contre indication.

⁷ Dans la chefferie de Babila Babombi le chef était absent et l'interview a été réalisé avec le Receveur de la chefferie de Babombi.

⁸ OPJ: Officier de Police Judiciaire.

⁹ L'accès à la RFO pour faire des recherches est très restreint et difficile à obtenir.

sur le point de vue économique. Avec l'exploitation accrue des ressources naturelles, la menace que les creuseurs soient chassés du parc, l'afflux des jeunes désœuvrés à Nia-Nia et environ, le braconnage en armes de guerre et la constitution des groupes armés aussi bien dans la RFO qu'en dehors de celle-ci (chef milice Mangaribi), l'insécurité s'accroît davantage. C'est la justification de la présence de trois unités militaires mais malheureusement elles insécurisent la population encore plus. L'implication de la FARDC dans l'exploitation des ressources naturelles fait maintenir l'insécurité dans cette zone.

Biakato

Situé sur l'axe Mambasa –Beni, la région de Biakato est celle qui reçoit le plus de coups des incursions des groupes armés : ceux du Nord Kivu, de Bafwasende, local, des militaires, tous en quête des richesses naturelles (dans le groupement de Bakaiko, totalement enclavé) surtout l'or de la région.

La population est constituée de trois grands groupes ethniques : les pygmées, les Bila comme autochtones et les Nande(du Nord Kivu). Biakato connaît un essor démographique important.

L'insécurité est surtout causée par les services étatiques censés la maintenir et ensuite par les groupes armés qui opèrent dans les villages du groupement Bakaiko (groupe du pygmée Manu, groupe de Mangaribi, Mai-Mai provenant du Nord Kivu et de Bafwasende-Opienge) autour des foyers miniers où les jeunes vont pour se débrouiller en exploitant artisanalement les minerais (or) et en faisant le petit commerce.

Nduye

Situé sur l'axe Mambasa – Mungbere, il est dans la zone de la RFO. C'est une zone enclavée où circulent librement les groupes armés (braconniers, milices). L'exploitation de l'or dans la RFO y est pratiquée depuis le passage du groupe de Morgan. Pourtant, il n'y a pas une présence permanente des milices mais les braconniers et les milices venant d'ailleurs sillonnent de temps à temps la région.

La population de Nduye est constituée en majorité des Lese et de Mbuti (pygmées) mais on y trouve également des immigrés Nande, Budu, Bira, Alur, lendu,... Suite à l'enclavement avec une route impraticable, Nduye et ses environs connaissent une régression économique. La population est en train de quitter le milieu. Les opérations économiques se font en grande partie en troc. La chasse étant limitée par la RFO, la population qui en vivait voit son revenu diminué.

Avant la guerre, la situation de Nduye et environs n'a pas beaucoup évolué. Avec les incursions des hommes armés, les tracasseries des gardes parc, des éléments de la police et de l'administration, la population est en train de fuir le milieu, compte tenu de l'insécurité grandissante.

Justification et présentation des sites à Bafwasende

A Bafwasende également, trois sites ont été visités. Il s'agit du secteur Bekeni-Kondolole dont chef-lieu basé au village Baego à 147 km de Kisangani. Baego est une localité importante et donne une appréciation d'une partie de Bafwasende un peu éloignée du cœur de conflit de Bafwasende. Le deuxième site concerne la cité de Bafwasende, chef-lieu du territoire de Bafwasende situé à 262 km de Kisangani sur la même route. Etant donné que Bafwasende est le chef lieu du territoire et pas trop loin (en terme de distance) de la localité d'Opienge, la cité de Bafwasende était facilement ciblée. Le troisième site est Opienge, très difficilement accessible. Il a été décidé de faire venir une délégation de 8 personnes à Bafwasende. Parmi la délégation était aussi le chef de secteur.

Le choix des trois sites a été fait suite à la présence de la police, de l'armée et de différents services de l'Etat ainsi que de l'intensité des activités d'exploitation des ressources naturelles. Le choix d'Opienge était évident vu qu'il s'agit du centre de gravité du conflit à Bafwasende.

A Baego, les interviews focus group étaient réalisées avec 10 jeunes, 10 mamans, 10 membres de la communauté et les interviews individuelles avec l'OPJ et Commandant ad. Intérim du secteur basé à Baego, le chef du secteur Bekeni-kondolole et chef du groupement.

D'une part, à Bafwasende-centre, les interviews focus group étaient organisées séparément avec 10 Jeunes, 10 mamans, 10 membres de la cité et les interviews individuelles avec l'Administrateur du Territoire, le Président des Notables de Bafwasende et le capitaine de la police.

D'autre part, les interviews focus group étaient organisées avec 3 notables d'Opienge (chef du secteur d'Angumu et son secrétaire, chef du groupement d'Angumu) et 7 membres de la communauté d'Opienge.

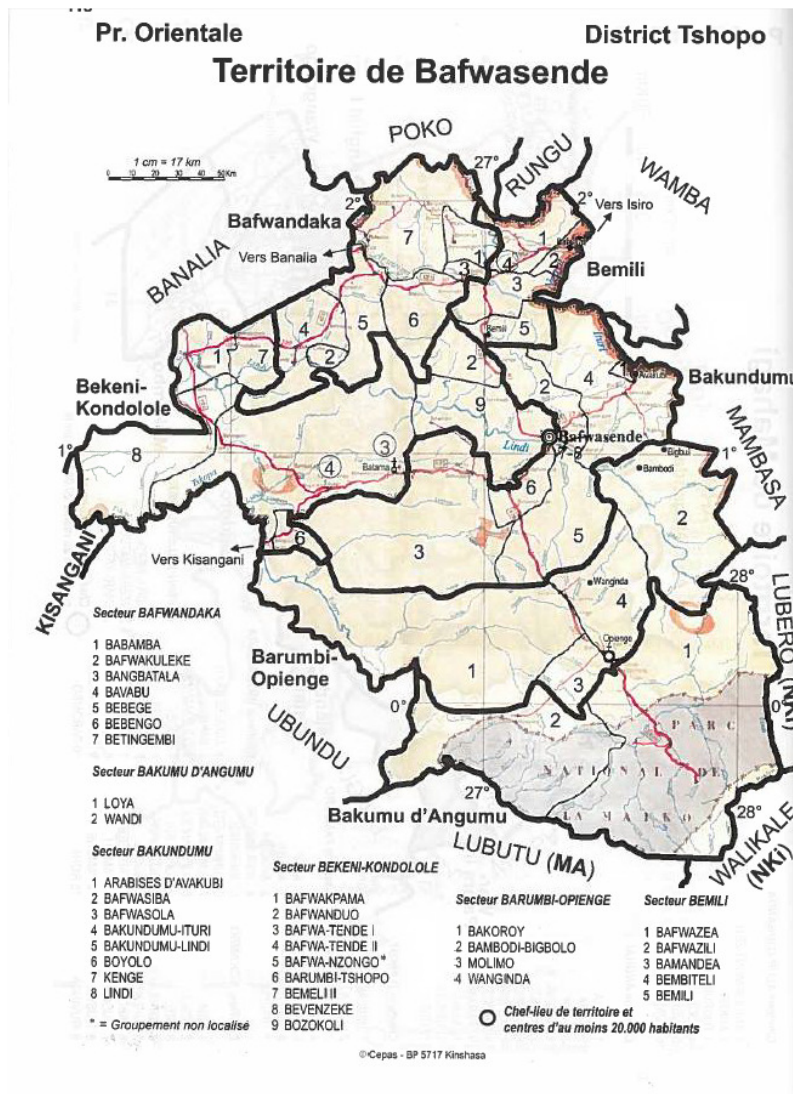
3. Analyse

3.1 Descriptif de la zone

Bafwasende

Le territoire de Bafwasende est l'un des territoires du District de la Tshopo dans la Province Orientale en République Démocratique Du Congo (RDC).

Bafwasende, avec une superficie de 48.482 km², est le plus vaste territoire de la République Démocratique du Congo et presque deux fois plus grand que le Rwanda¹⁰. Le territoire est pourtant peu peuplé. Il est estimé qu'il y a 207.000 habitants avec une densité de quatre habitants par km². Le territoire de Bafwasende est situé à 262 km de Kisangani, capitale de la province Orientale. La grande route RN4 de Mambasa à Kisangani passe par le territoire de Bafwasende et la majorité de la population vie le long de cette route. Le chef-lieu aussi avec le nom Bafwasende se trouve aussi le long de cette route.



Bafwasende a une frontière avec le Nord Kivu (territoire de Lubero) et avec le Maniema (territoire de Lubutu). Dans la Province Orientale, Bafwasende a une limite avec les territoires de Ubundu et

¹⁰ Rwanda est 26340 km²

Banalia, tous les deux dans le district de Tshopo. Le territoire a une frontière avec le territoire de Poko dans le district de Bas-Uélé, les territoires de Rungu et Wamba dans le district de Haut-Uélé et le territoire de Mambasa dans le district de Ituri.

Son espace territorial est très riche en ressources naturelles tant agricoles (flore et faune), halieutiques que minières (diamant, coltan, or...). Cependant, sa population vit dans une pauvreté et un enclavement sans nom.

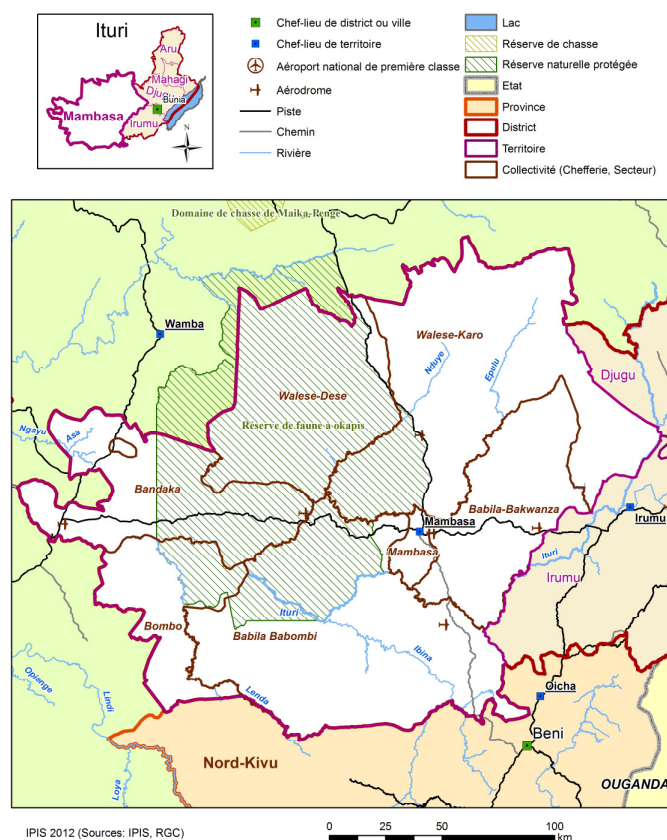
Ce territoire est devenu une source d'insécurité majeure et de conflits entre groupes armés, notamment d'anciens rebelles, des groupes locaux d'auto-défense établis en fonction d'affinités ethno-tribales (Maï Maï) et des groupes d'exploitants miniers venus de divers horizons. Une culture de violence et de promotion de réflexes à connotation identitaire s'y est installée. L'ethnie Bali, majoritaire sur l'étendue du territoire de Bafwasende, et deux autres ethnies, à savoir les Rumbi et les Kumu, sont les principaux protagonistes des conflits et violences, avec la lutte pour le contrôle des ressources naturelles comme motivation principale.

Bafwasende comprend 6 secteurs. Il y a le secteur de Bafwandaka avec 7 groupements, le secteur Bakumu Angumu avec 2 groupements, Bakundumu avec 8 groupements, le secteur Barumbi avec 4 groupements, le secteur Bekeni/Kondolole avec 11 groupements et finalement le secteur de Bemili avec 5 groupements. Il n'y a aucune chefferie à Bafwasende (contrairement à Mambasa). Il n'y a pas un tribunal de Paix à Bafwasende. A part cela, tous les services d'Etat sont présents à Bafwasende. Il y a plusieurs postes d'Etat d'encadrement à Bafwasende, entre autres à Opienge.

Mambasa

D'une superficie de 36.783 kilomètres carrés, le territoire de Mambasa est un vaste domaine forestier situé dans le district de l'Ituri en Province Orientale. Il est l'un des cinq territoires de l'Ituri. Le territoire partage des limites avec la Province du Nord-Kivu (le territoire Oicha) et le District du Haut-Uélé au Nord (le territoire de Wamba), le District de Tshopo à l'Ouest (le territoire de Bafwasende).

Mambasa



De plus il y a les territoires d'Irumu et Djugu de l'Ituri qui partagent une limite avec le territoire de Mambasa. Selon les données administratives de 2011, le territoire compte une population de 299.989 habitants, soit une densité moyenne de 8 habitants au kilomètre carré. Le territoire est couvert par la forêt de l'Ituri.

La population de Mambasa est concentrée sur les principaux axes routiers à savoir : Komanda – Mambasa – Nia nia; et Mangina–Mambasa – Mungbere. Elle se trouve aussi dans les carrières d'exploitation de l'or.

Majoritairement peuplé des groupes bantu dont les Bila, qui sont considérés comme les plus majoritaires, les Lese et les Ndaka, 30% de la population du territoire est constitué par des Mbuti (Bambutu), les pygmées. Les Bila occupent deux vastes collectivités : la collectivité de Bakwanza et celle de Babombi, dont les Nande sont majoritaires au groupement de Babila Makeke. Les Lese sont majoritaires dans les collectivités de Walese Dese et Walese Karo, les Ndaka occupent la chefferie de Bandaka, les Mbo vivent dans la collectivité de Bombo et la chefferie de Mambasa est essentiellement occupée par les Arabisés connus comme de « Bangwana ». Dans toutes les sept chefferies, on note de plus en plus une présence forte et significative des ressortissants Nande provenant de la Province du Nord-Kivu.

La Réserve de Faune à Okapi (RFO) se trouve en grande partie dans le territoire de Mambasa. Cette entité regorge d'importantes ressources naturelles dont les principales sont la forêt et les Minerais (or, diamant, fer, cassitérite, wolframite, mercure, magnésium, etc.). Le siège de la RFO se trouve à Epulu.

La zone Sud du territoire de Mambasa, plus spécifiquement le groupement de Bakaeko qui a une longue limite avec le Nord-Kivu est un groupement militarisé par les FARDC et les anciennes milices Shimba. Le groupement est gravement enclavé et ne peut être atteint qu'à pied durant 5 jours lors de la saison sèche.

3.2 Analyse du système de conflit

3.2.1 Historique du conflit

3.2.1.1 L'historique de l'évolution sécuritaire dans la Réserve de Faune Okapi (RFO)

Le 2 mai 1992, le gouvernement congolais a créé la RFO, qui est gérée par l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN). La réserve couvre 13 726 km², a son siège à Epulu, et s'étend dans trois territoires de la Province orientale (Mambasa dans le district de l'Ituri, Wamba dans le district du Haut-Uélé, et Bafwasende dans Tshopo District); il couvre aussi dix chefferies. En 1996, l'IUCN inscrit la RFO sur la liste du patrimoine mondial en raison de sa biodiversité unique, mais en 1997, la RFO a été inscrite sur la liste du patrimoine mondial en péril « en raison de la guerre civile et le secteur minier ».¹¹

Au cours de ses cinq premières années d'existence, la RFO a connu plusieurs problèmes graves. Premièrement, le gouvernement zaïrois n'a pas fourni de financement ou de ressources suffisantes pour gérer le parc¹². Un deuxième problème de la RFO était le mécontentement local important avec les restrictions sur les droits d'utilisation des terres imposées par la réserve. Ce mécontentement concernait surtout les droits de chasse, d'utilisation des armes et de l'exploitation des ressources minière et du bois.¹³

Il était prévu que la création de la RFO coïnciderait avec le développement des projets mais ces projets ne sont jamais réalisés à cause de l'arrêt de la coopération internationale avec Mobutu durant les années '90. La survie de l'ICCN dans la RFO est étroitement liée à la présence des ONG internationales de conservation de la nature. Celles-ci n'avaient pas suffisamment des moyens

¹¹ Dan Fahey (2012) 'Conservation and Conflict in the Ituri Rainforest, Democratic Republic of the Congo'.

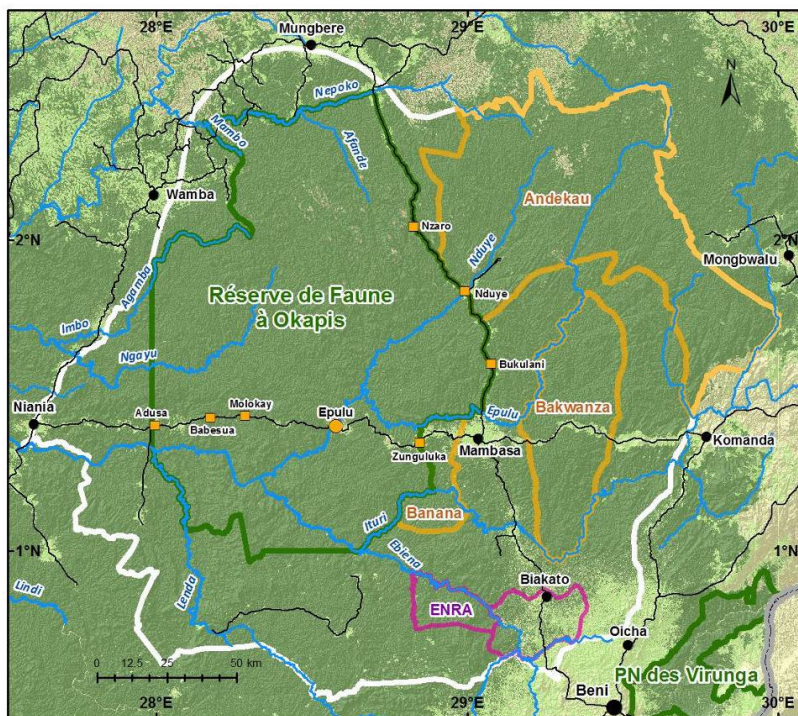
¹² En 1996, il n'y avait que 39 gardes, qui était mal payés et n'avaient pas d'équipement, y compris les armes et les voitures, ce qui a limité leur capacité à lutter contre les braconniers et à faire des patrouilles.

¹³ L'arrêté du 02 mai 1992 créant la Réserve de Faune à Okapis a reconnu et garanti les droits d'usage traditionnels des communautés qui vivent dans les limites de l'aire protégée. Ainsi les droits liés à la chasse traditionnelle, à l'agriculture, à la pêche et à toute autre activité compatible avec les lois sur la conservation de la nature ont été garanties aux communautés locales. Comme dans toutes les aires protégées du monde, il est interdit de faire la chasse aux armes à feu, et d'exploiter les ressources minières (Code Minier 2002 et Ordonnance Loi sur la conservation de la Nature 1969 abrogée par la loi 14/003 du 11 février 2014).

matériels et financiers de répondre aux promesses faites à l'époque par la Banque Mondiale et le Gouvernement Congolais. Cela a fortement frustré les chefs coutumiers qui, lors de la création de la RFO, « ont exprimé les besoins qui doivent être remplis à la fois à des fins personnelles et communautaire ». ¹⁴ Dans un rapport de la société civile de Mambasa, la population accuse les chefs coutumiers d'avoir vendu leur héritage ancestral à l'ICCN. ¹⁵

Le troisième problème qui s'est posé à la RFO était le début de la première guerre du Congo en 1996. À la fin de l'année, les forces rwandaises avaient désarmé les gardes du parc et avaient pillé et détruit les installations du parc à Epulu. En automne 1998, l'armée ougandaise a pris le contrôle du nord Congo. Après 1999, l'armée ougandaise a exercé un contrôle de la région par deux groupes de proxys, le MLC16 et RCD-ML17 et leurs branches armées correspondantes, la SLA et APC18. Ces forces ont établi des camps dans et autour du parc, à partir desquels ils ont exploité du bois et engagé dans le braconnage pour l'ivoire et la viande de brousse. ¹⁹

Les gardes de parc sont retournés en 2000 ainsi que des représentants de la World Conservation Society (WCS) et Gilman International Conservation (GIC). En même temps, deux à trois mille personnes, y compris les milices rwandaises et congolaises ²⁰, sont entrés dans la partie sud de RFO en vue d'exploiter le coltan. Dans d'autres parties du parc, les forces ALC et APC collaboraient avec les autorités locales et des braconniers afin de tuer les éléphants aussi bien pour l'ivoire que pour la viande.



Source : WCS

¹⁴ Dan Fahey (2012) 'Conservation and Conflict in the Ituri Rainforest, Democratic Republic of the Congo'. La création de la RFO a été le suivi de la politique de la RDC d'avoir 15% de son territoire affecté à la protection de la biodiversité. Cette politique a été appuyée par la Banque Mondiale au courant des années 1980s et la création de la RFO et du parc Marin de Mangroves symbolisent cette politique. Cependant, avec la rupture de la coopération internationale en 1990, le cycle de guerres entre 1996-2004, les crises économiques multiformes que le pays a connues, il a été quasi impossible au Gouvernement Congolais dont l'ICCN de remplir ses obligations vis-a vis de la communauté de Mambasa en général et des chefs coutumiers en particulier (UNESCO, réaction au rapport de concept).

¹⁵ Rapport circonstanciel événements d'Epulu, société civile Mambasa, Mambasa le 7 Septembre 2012. Cité à Fahey (2012).

¹⁶ Mouvement de Libération du Congo.

¹⁷ Rassemblement Congolais pour la Démocratie – mouvement de libération.

¹⁸ Armée de Libération du Congo (ALC), Armée Populaire Congolaise (APC).

¹⁹ Ibid.

²⁰ Les milices rwandaises ont fait partie d'un groupe appelé ALiR (Alliance pour la Libération du Rwanda), qui en 2001 est devenu FDLR (Forces démocratiques pour la libération du Rwanda). Les milices congolaises étaient des Maï Maï, probablement Maï Maï Simba de la zone du parc de Maïko.

En Octobre 2000, une force militaire composée de 12 soldats de l'UPDF, 22 soldats de l'APC et les gardes de parc de l'ICCN ont commencé l'opération Tango contre l'orpaillage et le braconnage. L'opération, qui s'est achevée en Février 2001 a réussi à fermer les mines de coltan et de ralentir temporairement le braconnage.²¹

En 2002 la police nationale et les forces militaires avaient établi des camps de braconnage dans la RFO. Mais surtout des combats entre les groupes armés rivaux font augmenter la problématique. Au cours de trois derniers mois de 2002, une nouvelle offensive militaire a eu lieu²² mais a entraîné des pillages, meurtres et des viols dans et autour de la ville de Mambasa et de la RFO. En Janvier 2003, il y avait autour de 2500 combattants de ALC et APC basés dans ou autour de la RFO engagés dans le braconnage, exploitation du bois et l'exploitation aurifère.

Malgré la situation chaotique en 2002, le gouvernement Congolais décide en collaboration avec des partenaires internationaux de créer le Ituri-Epulu-Aru Conservation Landscape autour de la RFO. La zone couvre une superficie aussi grande que les Pays-Bas avec approximativement 300.000 habitants. Malgré des efforts de rendre service à la population, nombreux acteurs armés y compris les soldats Congolais, déserteurs, rebelles et population locale continuaient le braconnage. Dans un rapport de 2004, un réseau des commerçants, l'armée, rebelles et de la PNC a été relevé.²³ Déjà Morgan²⁴ figure dans le braconnage.

Il y a un malentendu par rapport aux limites du parc qui seraient changées. La population estime que les limites de parc ont été changées en 2006²⁵. UNESCO rapporte qu'il n'a jamais eu un changement de limite depuis la création du parc in 1992.²⁶ Ce point est important, puisque dans les images de la population et lors des focus groupes, beaucoup de répondants sont convaincus que les limites ont été changées. Cela influence leur image du parc. Par conséquent, dans les recommandations et voies de sortie, plusieurs focus groups exigent la reprise des limites de 2006. Il n'est pas exclus qu'une mélange a lieu avec la création du landscape.²⁷

Entre mars et juin 2006, de nouveau, une opération militaire a été lancée exécutée par les FARDC et les gardes de parc. L'opération (appelée SOS éléphants) résulte du démantèlement de quelques camps mais confirme surtout la collaboration entre FARDC et les braconniers.

En 2009, le rôle des FARDC devient très important. La RFO est sous contrôle de la 9ème région militaire basée à Kisangani et depuis 2007 sous le commandement du général Jean-Claude Kifwa^{28, 29}.

A partir de 2010 Morgan organise son propre groupe armé de braconniers³⁰. Une partie de ses hommes vient du commandant Mai-Mai Major Luc qui a sa base dans la partie Nord du Parc de Maiko (sud Bafwasende). Les deux groupes armés exploitaient efficacement la frustration de la population locale par rapport aux deux parcs. Quelques uns des Mai-Mai étaient des soldats FARDC du 908ème bataillon basé à Bafwasende. Le groupe qui s'appelait Mai-Mai Lumumba, était très bien armé et s'approvisionnait par le pillage aussi des FARDC qui se retiraient et la commercialisation contre armes des marchandises pillées, ivoire et l'or. Ils recevaient aussi des appuis directs des FARDC à Beni et à Bafwasende.³¹

Entre le 1^{er} et le 5 novembre 2012, les combattants de Morgan ont violé ou mutilé sexuellement plus de 150 femmes au cours d'une série d'attaques lancées contre des villages d'une zone où se trouvent des mines d'or, au Sud de Mambasa. D'anciens prisonniers ont révélé au Groupe d'Experts qu'à plusieurs occasions, les soldats de Morgan s'étaient livrés au cannibalisme et avaient brûlé vives

²¹ Dan Fahey (2012) 'Conservation and Conflict in the Ituri Rainforest, Democratic Republic of the Congo'.

²² Par le ALC (avec appuie de l'Ouganda) et le RCD-N dans le territoire de Mambasa contre l' APC (anciennement soutenu par l'Ouganda mais maintenant allié au gouvernement).

²³ Christian Amboya Apobo, *Rapport sur le Braconnage d'Éléphant et sur le Commerce de l'Ivoire dans et à la Périphérie de la Réserve de Faune à Okapis (RFO), Ituri, RDC* (Kinshasa: ICCN, December 2004).

²⁴ son nom officiel est Paul Sadala.

²⁵ Sources : Haki na Amani; analyses des enquêtes lors de l'enquête ; Fahey (2012).

²⁶ UNESCO : réaction au concept du rapport.

²⁷ Barza communautaire Réseau Haki na Amani ; Fahey 2012.

²⁸ Dans le chapitre 3.2.1.4. Historique du conflit à Bafwasende vous trouvez de plus amples informations sur le rôle du général Kifwa.

²⁹ Dan Fahey (2012) 'Conservation and Conflict in the Ituri Rainforest, Democratic Republic of the Congo'.

³⁰ Autres insistent aussi qu'il y avait des jeunes du milieu.

³¹ Dan Fahey (2012) 'Conservation and Conflict in the Ituri Rainforest, Democratic Republic of the Congo'.

plusieurs personnes, dont certaines n'avaient pas survécu. Selon six anciens prisonniers, ils auraient également capturé plus de 50 femmes pour en faire des esclaves sexuelles. Si Morgan est le commandant en chef, ce groupe est également dirigé par son lieutenant, Manu, et un sorcier nommé Jean-Pierre (alias « JP » ou « Docteur »).³²

Dans le rapport de Novembre 2012 le Groupe d'Experts de l'ONU écrit que « À Kisangani, Sadala a collaboré avec un réseau criminel dirigé par le général Jean-Claude Kifwa, commandant la 9ème région militaire, qui a fourni contre de l'ivoire aux Maï-Maï Morgan des armes, munitions, uniformes et équipements de télécommunication. Kifwa a envoyé le « colonel » Jean-Pierre Mulindilwa³³ et le colonel Kakule « Manga Manga » Kayenga auprès de Sadala pour surveiller ses intérêts commerciaux et fournir les armes et munitions.³⁴

En Juin 2012, Morgan attaque les infrastructures de ICCN et WCS et pille le bâtiment administratif, tue 3 personnes et 14 okapis sur place et mets en feu un bâtiment.³⁵ Morgan et ses troupes restent à Epulu durant 2 jours. Ils ont enlevé autour de 100 personnes dont 80 devaient transporter le butin de guerre et 22 comme « femmes ». Ils ont brûlé les bureaux de RFO, le musée de la RFO et la maison et voiture du directeur.³⁶ 35 Minutes après le départ de Morgan et ses troupes, le 908ème bataillon des FARDC de Bafwasende arrive, ainsi promouvoir la suspicion d'une complicité entre les FARDC et Morgan. Ils ont pillé 25 boutiques, volé 10 motos et rempli deux camions avec les affaires pillées. Après le bataillon de Bafwasende a été remplacé par le 903ème régiment des FARDC de Djugu qui, dès leur arrivé continuait le pillage. Les deux bataillons sont restés encore plusieurs mois et ont été fortement engagés dans l'exploitation aurifère. Il est estimé que les commandants des FARDC de Bafwasende étaient complice avec les rebelles. MONUSCO rapporte que fin Juillet ces troupes FARDC sont remplacés par des troupes de Dungen et ensemble avec ICCN ils commencent une opération militaire contre Morgan résultant d'une douzaine de rebelles morts et 5 villages libérés.³⁷ L'attaque à Epulu a résulté d'un affaiblissement important de l'ICCN. Cet affaiblissement a entraîné la perte de contrôle de tous les mécanismes mis en place pour la lutte anti braconnage, l'exploitation illégale de ressources minières, la recherche scientifique, ainsi que les activités de conservation communautaire incluant le suivi et contrôle de l'immigration.³⁸

Durant septembre et octobre plusieurs attaques par les FARDC et gardes de parcs ont eu lieu. Mais plusieurs incidents d'atrocités commis par ces forces sont aussi rapportés. En octobre Morgan est blessé et plus tard remplacé par Manu, un rebelle pygmée. Plusieurs attaques par eux ont eu lieu, tuant entre autres un chef coutumier de village. Le chef de chefferie Walese Karo a dû fuir. Il était menacé comme il s'opposait au braconnage dans sa chefferie.³⁹

En octobre 2012, la MONUSCO a réalisé une mission à Mambasa où elle a eu des entretiens avec membres de la société civile, membres de la FEC, services de sécurité et ICCN par rapport aux causes profondes du conflit. Les communautés ont identifié surtout les restrictions sur leurs moyens d'existence et l'extension des limites comme principaux problèmes. Ni les services de l'ordre ni ICCN ne partageaient l'analyse de la population. Les services de l'ordre citaient plutôt la prolifération des armes, résistance des Nande aux autorités d'Etat, faible infrastructure qui limite les mouvements de l'armée, le braconnage et les soldats désertés. ICCN citait plutôt le fait que la Banque Mondiale n'a fait des projets socio-économiques, qu'ils n'ont pas réussi à éduquer la population locale sur la loi de conservation et l'exploitation abusive des espaces dans la réserve. Par rapport aux recommandations, les différentes parties partageaient la nécessité d'une meilleure communication, mais sans spécifier comment cette dialogue pourrait avoir lieu vu que l'analyse des causes n'est pas partagé.⁴⁰

³² UNSC, *Report of the Group of Experts on the Democratic Republic of the Congo*, S/2013/433, 19 Juillet 2013, p. 19-20, # 76.

³³ Le « colonel » Mulindilwa, surnommé « Doctor JP », est un ancien membre des Maï-Maï Michigan. Michigan est un des grands miliciens de bafwasende et le frère du major Luc. Voir l'analyse sur la sécurité à Bafwasende

³⁴ UNSC, *Report of the Group of Experts on the Democratic Republic of the Congo*, S/2012/843, 15 November 2012, p. 37, # 129.

³⁵ Ibid.

³⁶ Pour un rapport extensive sur l'attaque à Epulu voir Fahey (2012) page 21-24.

³⁷ Dan Fahey (2012); <http://www.irinnews.org/report/97314/rainforest-riches-a-curse-for-civilians-in-northeast-drc>.

³⁸ UNESCO: réaction au concept du rapport.

³⁹ Dan Fahey (2012) 'Conservation and Conflict in the Ituri Rainforest, Democratic Republic of the Congo'.

⁴⁰ Dan Fahey (2012) 'Conservation and Conflict in the Ituri Rainforest, Democratic Republic of the Congo', page 30-32.

Le 6 janvier 2013, Morgan, accompagné de quelque 150 hommes (dont des soldats d'Hilaire⁴¹), a attaqué la ville de Mambasa. Les troupes de Morgan ont à cette occasion, pillé des biens et de l'argent et violé une cinquantaine de femmes. Elles ont, par la suite, été repoussées hors de Mambasa par les soldats du 905e régiment de l'armée congolaise, agissant sous les ordres du colonel John Tchinyama, avec l'aide de la brigade de la MONUSCO déployée en Ituri. La reprise de la ville a coûté la vie à 9 soldats de l'armée congolaise, 6 civils et environ 45 soldats Maï-Maï. Le groupe d'experts rapporte également que plusieurs conversations téléphoniques par satellite entre Morgan et des officiers de l'armée congolaise ont été entendues, et que des complices au sein de ladite armée avaient guidé Morgan sur le trajet pour lui éviter de rencontrer les forces gouvernementales. Après avoir repris Mambasa, des soldats congolais ont commis des violations des droits de l'homme alors qu'ils cherchaient ce qui restait des troupes de Morgan. La population locale et des représentants de la société civile ont signalé que certains soldats s'étaient rendus coupables de viols, d'actes de harcèlement, d'extorsions et d'arrestations arbitraires. Le Groupe d'experts dit aussi que le 7 janvier 2013, des soldats congolais ont soumis des suspects Maï-Maï à des traitements cruels, dégradants et inhumains à l'hôtel Pygmy, à Mambasa.^{42 43}

Lors d'une rencontre au rond point de Mambasa Morgan a répété son message que le parc est pour tout le monde.⁴⁴

L'armée congolaise a attaqué le groupe de Morgan au début de 2013, provoquant son morcellement en petites bandes criminelles armées, qui continuent de lancer des attaques. Par exemple, le 2 juin 2013, Morgan et ses troupes ont attaqué deux sites à proximité du village d'Adusa (à l'ouest d'Epulu), tuant deux soldats congolais, blessant trois femmes et un soldat, volant des armes et de l'or et enlevant plusieurs personnes, dont des femmes et des enfants.⁴⁵

Morgan a dit que ces actions sont motivées politiquement contre le parc. Il trouve qu'il limite les droits et opportunités de la population locale. Il en a même écrit une lettre à un chef de localité. Mais il n'explique pas comment ces plaintes justifient la tuerie, pillages, viols, mise en feu des être humains et l'enlèvement des personnes pour les travaux forcés et l'esclavage sexuel.⁴⁶

En 2013, une table ronde a eu lieu entre la RFO et la population en présence du gouverneur. La table ronde n'a été sanctionnée d'aucun communiqué final.⁴⁷ Une mission de l'ICCN et de l'UNESCO recommandait qu'un effort particulier soit fait par rapport à la communication et collaboration avec la population locale et l'opérationnalisation du comité de suivi de la table ronde de Mambasa dont les recommandations sont appréciées par eux étant pertinentes.⁴⁸ Mais la population ne reconnaît pas cette table ronde et des notables ont écrit un mémorandum au gouverneur disant entre autres que la population souffre des manques des moyens de subsistance (notamment le manque des champs et l'interdiction de coupe de bois), qu'ils trouvent que leurs inquiétudes ne sont pas prises en considération, qu'ils s'inquiètent de l'état actuel de conflit et qu'une meilleure concertation doit être organisée.⁴⁹ Selon UNESCO, la Table ronde tenue par le Gouverneur de Province avait pour but de

⁴¹ En 2012 et 2013, les groupes armés se sont multipliés dans les territoires de Lubero et de Beni, au Nord-Kivu. Ces milices sont presque exclusivement composées de membres de la communauté Nande. La plus importante d'entre elles est l'Union pour la réhabilitation de la démocratie du Congo (URDC), dirigée par le « général » Paluku Kombi Hilaire, qui a quitté l'armée congolaise en 2012. L'URDC a forgé des alliances avec d'autres groupes rebelles, y compris le M23. Source : UNSC, *Report of the Group of Experts on the Democratic Republic of the Congo*, S/2013/433, 19 Juillet 2013 # 62

⁴² UNSC, *Report of the Group of Experts on the Democratic Republic of the Congo*, S/2013/433, 19 Juillet 2013, p. 19, # 73.

⁴³ <http://www.irinnews.org/report/97314/rainforest-riches-a-curse-for-civilians-in-northeast-drc>.

⁴⁴ Réseau Haki na Amani.

⁴⁵ UNSC, *Report of the Group of Experts on the Democratic Republic of the Congo*, S/2013/433, 19 Juillet 2013, p. 20, # 78

⁴⁶ Dan Fahey (2012) 'Conservation and Conflict in the Ituri Rainforest, Democratic Republic of the Congo' page 27-29

⁴⁷ Source : interviews ; Haki na Amani

⁴⁸ D'Huart et Maziz (IUCN et UNESCO) (2014) *Rapport de mission de suivi réactif de la réserve de faune à Okapis* ;

⁴⁹ Message de la société civile en collaboration avec les communautés locales du territoire de Mamabasa à l'occasion de la table ronde organisée sous le haut patronage de son excellence gouverneur de la Province Orientale à Mambasa.11/05/2013

faciliter le renouement du dialogue entre les communautés de Mambasa et l'ICCN et rétablir l'ICCN dans ses prérogatives lui reconnues par les lois du pays.⁵⁰

A plusieurs occasions, la population se plaint des violations des droits de l'homme par les milices, par les FARDC et aussi par les gardes de parc.⁵¹

En septembre et octobre 2013, Morgan et ses hommes ont, en effet, attaqué plusieurs mines d'or, notamment à Mutshatsha, Kulungu et Lubumbashi (à la frontière entre les territoires de Lubero et de Mambasa). Lors de ces attaques, ils ont volé de l'or, pillé de la nourriture et d'autres biens, violé des femmes et des filles, enlevé des gens pour transporter les biens volés et forcé les femmes à devenir les « épouses » des soldats, les soumettant ainsi en esclavage sexuel. Le 22 octobre, Manu Mboko a mené une attaque à Sohuma, secteur d'exploitation aurifère au sud-ouest de la ville de Mambasa, au cours de laquelle 6 femmes ont été violées et 50 personnes prises en otage. Les otages ont été relâchés contre paiement en monnaie ou en or. Morgan peut poursuivre ses activités malgré ses précédents en matière de violations des droits de l'homme grâce aux relations étroites qu'il entretient avec des membres du haut commandement de la neuvième région militaire des FARDC à Kisangani, notamment avec le général de division Jean Claude Kifwa.⁵²

Kifwa apportait un appui logistique à Morgan et entravait les mesures prises par le Gouvernement à son encontre. Ils ont déclaré que Kifwa, par l'intermédiaire d'officiers des FARDC qui lui étaient fidèles, fournissait des armes et des munitions à Morgan contre de l'or. Par le passé, les armes étaient échangées contre de l'ivoire. En janvier 2013, dans une opération conjointe, les FARDC, l'Agence nationale de renseignement et la Police nationale ont perquisitionné la maison de Morgan à Kisangani et arrêté plusieurs personnes soupçonnées d'être membres de sa famille, qui ont été libérées le lendemain par les officiers des FARDC à Kisangani. Kifwa jouissait d'une impunité en raison de ses liens avec le Président Kabila, dont il est cousin.⁵³

Afin de répondre aux besoins de la population locale, un projet de zonage est mis en route par les autorités de la RFO. Début 2014, 27 zones agricoles sur 30 planifiées ont été délimitées et des accords de gestion signés. Ces zones représentent 5% de la superficie de la RFO. De plus, 26 zones de chasse sur 31 planifiées ont été délimitées. Ces zones représentent 50% de la superficie de la RFO.⁵⁴ UNESCO ajoute que « le processus de zonage dans la RFO a duré 14 ans et que l'objectif du zonage de la RFO consiste à réglementer, sécuriser l'accès et l'utilisation durable des ressources naturelles aux communautés locales. Du fait que la Réserve est une aire protégée, il est aussi important que le zonage arrive à concilier les activités potentiellement conflictuelles de conservation de la biodiversité et l'exploitation des ressources naturelles par les populations résidentes. Il vise aussi le contrôle d'une part du nombre de personnes exploitant les ressources et d'autre part la façon dont ces ressources sont exploitées. Située dans une zone de forte immigration, le Zonage de la RFO était et demeure un mécanisme pour adresser les questions actuelles et futures de l'utilisation des ressources naturelles et offre l'avantage de délimiter des zones pour différents et parfois compétitives utilisation des terres.»⁵⁵ Lors de l'enquête les enquêtés de N'duye, chef lieu de la chefferie de Walese Karo, s'est pourtant plaint du zonage qui selon les enquêtées s'est réalisé sans participation de la population.⁵⁶ Plusieurs autres enquêtés se pose aussi des questions par rapport au niveau participatif du processus.⁵⁷ UNESCO ajoute que le processus du zonage dans la RFO était lent, certes, mais studieux, participatif et inclusif ne se limitant pas aux chefs de villages mais à toutes les parties prenantes dans chacun de villages concerné par la zonage.⁵⁸ Dans le cadre du programme CARPE⁵⁹ dont WCS est le leader local, on prévoit faire la même démarche pour le Epulu-Ituri-Aru landscape et il est prévu qu'en 2015 l'ensemble du zonage sera soumis aux autorités de territoire et de la Province Orientale.⁶⁰

⁵⁰ UNESCO, réaction au concept de rapport

⁵¹ Barza communautaire Réseau Haki na Amani.

⁵² UNSC, *Report of the Group of Experts on the Democratic Republic of the Congo*, S/2014/42, 14 Janvier 2014, p. 19-20, # 65-66

⁵³ Ibid p. 20 # 67

⁵⁴ D'Huart et Maziz (IUCN et UNESCO) (2014) *Rapport de mission de suivi réactif de la réserve de faune à Okapis*.

⁵⁵ Source: UNESCO, réaction au concept de rapport

⁵⁶ Groupe focus N'duye

⁵⁷ Mais ils n'étaient pas à notre connaissance des témoins directs.

⁵⁸ réaction au concept de rapport

⁵⁹ Central Africa Regional Program for the Environment.

La RFO n'échappe pas la grande immigration des populations du Nord Kivu à Mambasa. Depuis 2006, pour adresser ce problème, les autorités de l'ICCN ont mis en place un système de suivi et de contrôle de l'immigration établi dans les grandes agglomérations le long de la RN4 et dernièrement sur l'axe routier nord-est vers Nduye.

Malheureusement, depuis les événements de 2012, le système de contrôle du trafic, du flux migratoire et des résidents des villages a souffert de l'insécurité latente et de la désorganisation de l'ICCN. Deux des quatre postes de contrôle (Adusa et Molokay) ont été fermés. Après une attaque en mai 2012 où deux militaires ont été tués, les gardes du poste d'Adusa ont été évacués à Epulu et le poste de patrouille (PP) a été occupé depuis par des militaires FARDC qui contrôlent les passages à la barrière mais n'effectuent plus d'enregistrement. Ils disent effectuer également des opérations contre les « inciviques » et des saisies de produits d'activités illégales (braconnage, or) issus de la Réserve. Les informations et produits issus de ces opérations, transmises à la hiérarchie militaire, ne parviennent cependant pas à l'ICCN.

La qualité et l'efficacité du suivi et contrôle du flux par le système de cartes de résidents, de permis de séjour et de jetons de passage s'est érodé au cours des années récentes. Il est estimé que depuis 2009 4000 personnes de plus se sont installées dans le parc.⁶¹ Il est estimé que depuis 2009 4000 personnes de plus se sont installées dans le parc.⁶²

En mars 2014, l'ICCN, GIC et WCS publient un mémorandum à l'attention du commandant de la zone opérationnelle de Bunia. Ils signalent qu'il y a une problématique de commandement des différentes compagnies/pelotons FARDC cantonnées dans et autour de la RFO qui répondent à 4 secteurs différents, notamment : Mambasa – Badengaido/Adusa dépendent de Bunia, Bafwakoia – NiaNia dépendent de Bafwasende, le 51 Wamba dépendent d'Isiro et Mungbere dépendent de Gombari-Watsa. Cette problématique ne permet pas de faire des opérations en synergie. Ensuite, ils signalent que les poches d'insécurité dues à la présence des bandes armées dans certaines zones de forte biodiversité (secteur sud et nord-ouest) avec comme conséquence le braconnage, exploitation anarchique des minerais avec complicité des militaires FARDC basés dans différentes localités, notamment :

- 2ème compagnie FARDC basée à Badengaido et Adusa est impliquée dans le braconnage de primates et vente de cigarettes dans certaines carrières⁶³ d'or et diamant
- Compagnie d'intervention FARDC basée à Bandisende et Zunguluka est impliquée dans le braconnage des éléphants⁶⁴ et des primates

Dans le même mémorandum, ils disent estimer qu'il y a une expansion d'ouvertures des carrières minières dans la RFO à plus de 70 avec comme conséquence la destruction des habitats et l'augmentation d'afflux migratoire à l'intérieur du parc. Ils signalent également la tracasserie et rançonnement de passants par les éléments FARDC au niveau de barrière de contrôle de la RFO sur la RN4. Finalement, ils signalent la familiarité des différentes compagnies FARDC avec les populations civiles qui favorise leur implication et complicité dans les activités illégales dans la RFO. Ils sollicitent entre autres le remplacement de toutes les compagnies FARDC présentes actuellement dans la RFO y compris leurs officiers et la mise à la disposition de la RFO d'une compagnie d'intervention basée à la station d'Epulu qui fonctionnera sous l'égide du chef de site.⁶⁵

En Avril 2014, Morgan est tué dans des circonstances très suspectes. Par rapport à la mort de Morgan, le groupe d'experts de l'ONU rapporte qu'après des médiations, Morgan et général Fall se rencontrent le matin du 14 Avril à Molokay où ils discutent les termes de sa capitulation. Quand Morgan refusait de voyager avec les FARDC vers Bunia, l'ordre a été donné de tirer sur ses jambes. Les tirs résultent à plusieurs FARDC et Mai-Mai blessés ou morts. Morgan est blessé dans chaque jambe mais aussi dans son hanche. Le convoi prend la route vers Mambasa afin de pouvoir traiter les

⁶⁰ D'Huart et Maziz (IUCN et UNESCO) (2014) *Rapport de mission de suivi réactif de la réserve de faune à Okapis*.

⁶¹ D'Huart et Maziz (IUCN et UNESCO) (2014) *Rapport de mission de suivi réactif de la réserve de faune à Okapis* ; UNESCO : réaction au concept de rapport.

⁶² D'Huart et Maziz (IUCN et UNESCO) (2014) *Rapport de mission de suivi réactif de la réserve de faune à Okapis* ; en 2009 la population était recensé à 21000 habitants. UNESCO fait mention dans sa réaction au concept du rapport « on compte en dizaines de milliers les orpailleurs en provenance de tous les districts de la Province Orientale et du Nord-Kivu dans les carrières d'exploitation de mines qui, illégalement opèrent dans la Réserve au mépris de toutes les lois de la République. »

⁶³ Mutchatcha, Penge, Zala na Mbangi.

⁶⁴ Un cas de braconnage d'éléphant et commerce d'ivoire est cité par le capitaine Dominique, commandant de la compagnie le 13/02/2014.

⁶⁵ Mémorandum de ICCN du 3 Mars 2014 à l'attention de du commandant de la zone opérationnelle de Bunia signé par ICCN, GIC et WCS.

blessés. En route Morgan reçoit les soins de premiers secours minimaux. Le convoi arrive à la base de Monusco à Komanda vers 15 heures. Peu après son arrivée, Morgan est mort avant qu'un hélicoptère était arrivé pour l'évacuation. Le groupe assume qu'un plan de faire sortir Morgan a résulté de l'utilisation d'une force disproportionnelle lors de son arrestation, à des mauvais traitements lors du transport et à des négligences dans le traitement de ses blessures.⁶⁶ Evidemment, beaucoup d'observateurs pense que la hiérarchie militaire dans la Province Orientale n'a pas voulu qu'il témoigne ouvertement surtout ce qui s'est passé et leur responsabilité dedans.⁶⁷ Mais les effets de mort de Morgan ne peuvent pas être sous-estimés. Il y a d'abord une forte indignation de son groupe ainsi que de la population. Les autres leaders Mai-Mai seront encore plus réticents de se rendre. La mort de Morgan s'ajoute à une liste des promesses non tenues dans le domaine DDR⁶⁸. Pour les communautés, la forte impression existe qu'un réseau mafieux de hauts militaires d'exploitation des ressources existe qui est plus fort que la logique de la paix.⁶⁹ Les FARDC ont fait une enquête mais les résultats n'ont jamais été publiés. La population n'a pas bien digéré la mort de Morgan, elle aurait voulu qu'il soit jugé, qu'on écoute ses revendications qui incarnait, celles de la population riveraine de la RFO (tous les groupes focus).⁷⁰

Le Groupe conclut que la mort de Morgan a eu plusieurs conséquences négatives. Elle a notamment dissuadé le reste de ses partisans de se rendre, et empêché la libération des femmes et des enfants retenus par son groupe. Elle pourrait aussi faire obstacle au processus de désarmement, démobilisation et réinsertion dans le reste du district de l'Ituri, en ce qu'elle jette le discrédit sur la fiabilité des négociations avec les FARDC. Les officiels des FARDC et de la MONUSCO ont confirmé que depuis sa mort, son groupe s'est regroupé et semble avoir élu un nouveau leader.⁷¹

3.2.1.2 Situation sécuritaire de Bakaeko⁷²

Situé dans la partie sud du territoire de Mambasa, BAKAEKO est l'un de 7 groupements de la chefferie de BABOMBI. Il est le plus vaste. Cette entité est limitée à l'Est par le territoire de Beni (Nord-Kivu), au Sud par le territoire de Lubero (Nord-Kivu) et celui de Bafwasende(Tshopo). En matière des ressources naturelles, le groupement de BAKAEKO regorge d'une diversité des matières premières (or, diamant, coltan cassitérite...) et d'une grande forêt qui renferme plusieurs essences végétales et animales.

Presqu'enclavé, le groupement de Bakaeko subi le déversement d'une partie de la population de ses voisins, surtout celle du Nord-Kivu qui est à la recherche des terres et attirée par ses richesses naturelles. L'exploitation des ressources échappe presque totalement au contrôle du Pouvoir Public, ne profitant pas à l'administration du Territoire de Mambasa, et sont acheminées au Nord-Kivu. L'enclavement de Bakaeko est extrême. Il prend 5 à 12 jours à pied pour y aller.

Subissant l'influence du Nord-Kivu et de Bafwasende et souffrant de l'isolement (pas de route et autres infrastructures ; hôpitaux, écoles...), le groupement de Bakaeko connaît une prolifération des groupes armés et des milices (Mai-Mai venant du Nord-Kivu et ses environs, les « Simba » de Morgan, les « Simba » de Bafwasende, les déserteurs des FARDC, les démobilisés, des éléments « indisciplinés » de la FARDC et d'autres encore non identifiés) qui se disputent le contrôle des foyers miniers (soit en collaborant ou soit en se faisant la guerre) et s'adonnent au braconnage et pillage, situation qui aboutit à des graves violations des Droits de l'Homme et à la prolifération des armes de guerre dans ce milieu.

La présence de l'administration ne semble pas se manifester.

Avec l'arrivée massive des populations du Nord-Kivu dans ce groupement, et la présence des milices et groupes armés, il se pose des problèmes tels que :

⁶⁶ UNSC, *Report of the Group of Experts on the Democratic Republic of the Congo, S/2014/428* 25 Juin 2014, p. 69 - 76.

⁶⁷ Voir: <http://www.enoughproject.org/blogs/questions-remain-in-death-congo-rebel-leader>;
<http://radiookapi.net/actualite/2014/04/15/mort-de-morgan-depute-de-mambasa-soutient-la-dassassinat/>;
<http://www.theguardian.com/world/2013/mar/31/gold-poaching-murder-congo-wildlife>.

⁶⁸ Voir le chapitre sur Bafwasende

⁶⁹ Interview focus group Kisangani.

⁷⁰ Source: interview.

⁷¹ UNSC, *Report of the Group of Experts on the Democratic Republic of the Congo, S/2014/428* 25 Juin 2014, p. 69 - 76

⁷² Sources: IKV Pax Christi et Réseau Haki na Amani (2012) *Quel avenir en or pour Ituri*; Spittaels (2010) *The complexity of resource governance in a context of state fragility: an analysis of the mining sector in the Kivu Hinterlands*. Rapports du Comité Local d'Eveil de Bakaiku.

- Les cas des conflits fonciers et identitaires entre les originaires et les immigrés;
- Le conflit du pouvoir coutumier (qui atteint même la chefferie) qui provient de tendance à un attachement administratif au Nord-Kivu;
- Le conflit autour du contrôle des foyers miniers et de perception des redevances;
- Le conflit des communautés locales avec la RFO au sujet de son extension et de l'interdiction d'exploiter les ressources naturelles (les communautés autochtones semblent appuyer les milices et groupes armés à ce point).

En conclusion, la présence effacée de l'Etat pendant des décennies dans le groupement de Bakaeko a comme conséquences le déplacement anarchique d'une partie de la population du Nord-Kivu dans cette entité, l'exploitation illégale des richesses naturelles accompagnées de la prolifération des milices et groupes armés.

3.2.1.3 Les besoins en sécurité à Mambasa⁷³

Partout dans les sites des enquêtes, la population se plaint de la police. Elle tracasse tellement la population, qu'il y a parfois des révoltes de cette dernière ou tout simplement on fuit le milieu pour aller habiter ailleurs. Le jugement est fonction de votre poche (argent dont vous disposez, bref la corruption a atteint un degré très élevé). A Nia-Nia, par exemple, les femmes nous ont dit qu'en cas de viol, elles préfèrent arranger le problème à l'amiable que d'aller à la police car là le violeur et la violée sont tous passibles d'amende. La police est taxée de complicité dans certains cas des vols, car en cas d'arrestation d'un voleur, il est aussitôt libéré d'où le plaignant se trouve en insécurité.

Mais l'appréciation de la Police diffère notamment entre les civils d'une part (qui se plaignent de la police) et les chefs coutumiers ainsi que la Police elle-même d'autre part.

Le tribunal de paix est installé au chef-lieu du territoire de Mambasa donc à la cité de Mambasa. A Nia-Nia, le jugement rendu par le tribunal coutumier est apprécié par rapport à celui de la police⁷⁴. La population trouve qu'au niveau de tribunal coutumier la corruption n'est pas encore pratiquée, on finit par réconcilier les protagonistes. Tandis qu'à Nduye, on accuse le tribunal coutumier de collaborer dans le mal avec la police. A Biakato le tribunal coutumier est existant et est apprécié par la population car il est impartial et leur jugement aboutit à la réconciliation.

Dans la région de Nia-Nia et Nduye, il n'existe pas d'autres structures, la société civile essaye mais à la fin les membres finissent par se taire ou se cacher suite aux menaces.

Pour Biakato, le CLE (Comité Local d'Eveil)⁷⁵, structure mise en place par le RHA pour le monitoring des violations des droits de l'homme, pour les médiations et récolter les données du terrain liées à la sécurité. Cette structure essaye, timidement, de s'impliquer dans les suivis des jugements rendus. Elle est encore à ses débuts.

La population a évoqué à plusieurs reprises lors de l'enquête sa frustration avec la RFO. Selon les enquêtés à propos de la RFO, à ses limites actuelles, elle prive les communautés locales de ses terres, elle restreint les droits d'utilisation (droit de chasse, de l'exploitation des ressources minières et du bois). Ce mécontentement est aggravé par la non réalisation des projets de développement promis par la RFO. Les agents de la RFO, selon la population, exploitent clandestinement les minerais et sont impliqués dans le braconnage ; actes qu'ils répriment avec violences quand il s'agit de la population. Ainsi, les communautés réclament que la RFO puisse rentrer dans ses premières limites et qu'elle négocie avec la population dans un dialogue franc.

Selon UNESCO, l'ICCN reconnaît et garantit aux communautés vivant dans les limites de la Réserve les droits traditionnels garantis par la constitution mais aussi leurs droits fonciers. La RFO est divisée en trois catégories de zones comprenant les zones agricoles (5%), les zones de chasse et autres besoins de subsistance (65%) et les zones de conservation intégrale (30%). Les communautés locales peuvent exercer les activités agricoles dans les zones agricoles, et la chasse par les méthodes traditionnelles (filet, lances, arcs et flèches ainsi que les pièges sans collets métalliques) est autorisée ainsi que la pêche et la cueillette de produits forestiers non ligneux.⁷⁶

⁷³ Source: tout les données de ce paragraphe sortent de l'enquête de terrain à Biakato, NiaNia et Nduye plus une réaction de UNESCO sur le concept de rapport.

⁷⁴ Il s'agit ici des officiers de la police judiciaires

⁷⁵ Les CLE's sont présentés en détail dans le paragraphe 3.2.5 *les dynamiques positives*

⁷⁶ UNESCO : réaction au concept de rapport

De l'autre côté, encore selon les enquêtés, la population accuse la RFO à travers les gardes parcs des violations des droits de l'homme graves⁷⁷ pour décourager tout accès, toute exploitation au sein de la Réserve. La population observe que chercher à déguerpier les creuseurs dans des carrières occasionnera des violences de grande ampleur et risquent de perdurer. En définitive, il y a une vive tension entre la RFO et les communautés riveraines et les exploitants de tout bord qui nécessite un dialogue franc entre les deux parties pour une solution apaisée et durable.⁷⁸

Une ONGI interviewée parlait d'une bombe en retardement par rapport à la situation. Les opérations militaires ont contribué à une zone de plus en plus militarisée non seulement au sein du parc mais aussi ses environs. L'influx migratoire renforce la gravité de la situation. La manière dont Morgan a trouvé la mort constitue un très grand risque pour l'avenir et un blocage pour une solution par rapport aux groupes armés encore actifs.

L'exploitation de l'or et du diamant dans la réserve constitue une menace sérieuse de la sécurité car souhaitée par les communautés locales alors qu'elle est interdite par l'Etat congolais. Cette situation est à la base des créations des milices dans la région qui peuvent facilement exploiter ce mécontentement.

La situation à Nduye mérite une attention particulière. La RFO occupe presque entièrement (le côté gauche de la route lorsque l'on se dirige de Mambasa vers Mungbere) la Chefferie de Walese Karo dont Nduye est le chef-lieu. Sa population est composée majoritairement des Lese et des Pygmées qui vivent essentiellement de la chasse, de la pêche, de la cueillette et du ramassage en plus de l'agriculture. Or c'est la partie occupée par la RFO qui leur offre beaucoup d'opportunités en cette matière. Les priver de cette partie c'est les condamner à la disparition, à quitter leur milieu naturel. En plus la RFO n'a jamais réalisé des projets de développement (route, écoles, centres de santé, maisons d'habitations, bureau administratif, Création d'emploi ...) tels que promis. Dans tout cet axe, la population vit dans un état de dénuement total (le système de troc est encore pratiqué).⁷⁹

Dans le prochain tableau, vous trouvez un récapitulatif des majeurs problèmes identifiés selon les différentes catégories enquêtées.

⁷⁷ un focus group fait mention des cas de tortures, violences sexuelles, tueries, arrestations, déguerpissement

⁷⁸ Ce cas est de nouveau un exemple des

⁷⁹ Raison pour laquelle les enquêtés ont déclaré qu'il y a « génocide ».

Problèmes de sécurité les plus saillants

	Femmes	Jeunes	Mixte	Interview
Problèmes	<ul style="list-style-type: none"> - tracasseries policière; militaire et administrative - Violence sexuelle par les groupes armés et les gardes parc - Multiplicité des taxes - Problème d'assainissement (malpropreté) - La justice mal rendue - Destruction des champs par les vaches en provenance de Bunia⁸⁰ - Présence des déplacés qui ne sont pas pris en charge par un organisme - La commercialisation de diamant ne profite pas à la population - Consommation et vente du chanvre - Déplacement de la limite initiale de la RFO sans consulter la communauté⁸¹ - Exploitation des ressources naturelles dans la RFO par ses agents et interdisent l'exploitation à la population.⁸² - Refus de la RFO de dialoguer avec la communauté locale - Certaines société qui exploitent les ressources naturelles ne signent aucun cahier de charge avec la population, elles traitent directement avec le gouvernement central ou la présidence, - Exploitation de la main d'œuvre étrangère 	<ul style="list-style-type: none"> - présence de trois unités militaires dans la région de Nia - Nia et ses environs en provenance de Bunia, de Isiro et de Bafwasende ce qui crée une confusion dans le contrôle de ces militaires ; - Tracasseries policières, militaires et administratives ; - vols à main armée ; - Assassinats ; - Violences sexuelles ; - vente et consommation abusives de chanvre ; - exploitation illicite des minerais et du bois par les éléments de la PNC et des FARDC ; - Taxes multiples ; - Mauvais état des routes ou pas de routes (Bakaiko) ; - Pas d'emploi ; - Conflits de compétences entre les services de l'Etat (cas de la Justice dont les dossiers sont disputés entre la PNC et autres tribunaux) ; - Justice mal rendue ; - Impunité ; - Mauvaise gouvernance ; - Travaux forcés ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Tracasseries policières, militaires et les services générateurs des recettes de l'Etat, - Menace des milices(Bakaiko) - Chômage élevé des jeunes - Insalubrité - Prix des produits pharmaceutiques élevés - Manque de collaboration entre les différentes autorités (chef de chefferie, chef de poste,) - Pauvreté - Importation de la main d'œuvre - Collecte forcée de diamant et de l'or par la police, les FARDC et les milices dans les carrières, - Vente forcée des produits par les militaires, - Appropriation par force des trous d'or/diamant qui produisent mieux par les militaires - Non respect de cahier de charge par les exploitants des ressources naturelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Conflit des limites entre la chefferie de Bandaka et celle de Bombo. La chefferie de Bandaka réclame la rétrocession de ses villages (Badengaido, Molokai et Salate) qui sont actuellement administrés par la chefferie de Bombo. Badengaido était cédé à la chefferie de Bombo suite à l'insécurité causée par les braconniers dans le groupement de Basiri et à la demande du chef de Bombo d'avoir un lieu sécurisé. La chefferie de Bombo a étendu son administration sur les villages Salate et Molokai et menace d'aller plus loin, en administrant même le village PK 47 axe Wamba. - Il y a également tension entre le territoire de Wamba et le Poste d'Etat de Nia-Nia, à cause d'un groupement de Wamba (Baberu) qui se trouve totalement enclavé dans le poste d'Etat de Nia-Nia.

⁸⁰ Il s'agit du troupes de bêtes venant d'Irumu

⁸¹ Voir le paragraphe sur ce sujet antérieure. UNESCO : La RFO a été créée en 1992. Depuis lors, ses limites actuelles n'ont jamais connues de modification ou n'ont pas été élargies. Si on se réfère à la Station d'Elevage des Okapis, celle-ci a cessé d'exister avec la création de la RFO en 1992. La création de la RFO a été le fruit de longues concertations et consultations de plusieurs années entre les chefs coutumiers, les chefs traditionnels, les représentants des communautés, les autorités de l'ICCN, du Gouvernement, de la Banque Mondiale ainsi que la facilitation des ONG internationales comme WCS, WWF et GIC.

⁸² UNESCO: La RFO fonctionne avec des agents des ONG de conservation internationale et de l'ICCN. L'ICCN est composé des gardes et des dirigeants de la RFO. Le travail des agents de la RFO est celui d'assurer la conservation des ressources naturelles ou leur utilisation durable par les communautés locales mais pas d'exploiter les ressources naturelles dans l'aire protégée.

	<ul style="list-style-type: none"> - Les autorités sont elles aussi exploitants miniers - Renforcement et menace du groupe armé dirigé par Mangaribi et Manu. - Vols à main armées 	<ul style="list-style-type: none"> - Présence des groupes armés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Agrandissement de la concession de la RFO qui crée l'insécurité, le banditisme, la tracasserie, les groupes armés ; - Le zonage(RFO) fait sans participation de la population - Les assassinats dans les carrières, foret et même dans la cité, - Violation des droits de l'homme : violence sexuelle, arrestation nocturne, torture, - Amende exorbitante (PNC, FARDC et ANR) - Vols à main armée par les éléments indisciplinés de la PNC et FARDC - Mépris de dignité de la population par la PNC et la FARDC - Conflit foncier qui prend de l'ampleur - Multiplicité des taxes et perception anarchique par les différents services de l'Etat : fausse taxe, imprimé de valeur piraté - l'enclavement partiel ou total du milieu (Nduye et le groupement de Bakaiko) ; route impraticable, - absence de réseau de communication (Nduye et Bakaiko), 	<ul style="list-style-type: none"> - Glissement de la population du Nord Kivu dans le territoire de Mambasa ; - Tendance à rattacher économiquement et administrativement une partie de la Chefferie de Babombi au Nord Kivu ; - Ignorance de la loi par la population ; - La présence des groupes armés et milices.
--	---	---	---	--

3.2.1.4 Historique du conflit à Bafwasende

D'entrée du jeu, il a été signifié que toutes les guerres en République Démocratique du Congo (RDC) semblent finir toujours par le territoire de Bafwasende. La seule vraie raison est la quête des ressources naturelles richement contenues dans ce territoire, et spécialement dans les mines d'Angumu. Aujourd'hui, le territoire est connu de ses habitants sous l'expression « 10 fois tombé 10 fois libéré ».⁸³

Tout part de la conquête du secteur d'Angumu par le roi Léopold II, avec ses compatriotes belges pendant l'époque coloniale, qui a assiégé ce secteur durant 40 ans. Selon les notables d'Opienge, la première guerre mondiale de 1914-1918 fut financée en partie par les mines d'Angumu.⁸⁴

En 1964, les rebelles Mai-mai Simba, communément appelés « Makpangba » de la religion idomiste, affluèrent dans le territoire de Bafwasende et se dirigèrent vers les forêts qui abritent à ce jour le parc de la Maiko et les mines d'Angumu. Depuis, ces rebelles ont constitué dans cette zone du territoire national une source permanente d'insécurité.⁸⁵ Les actuels Mai-Mai à Bafwasende existent au moins déjà 45 ans.⁸⁶

Les Simba sont présents dans la partie sud-ouest du Parc national de la Maiko dans la zone d'Opienge. Leur champ d'action inclue le territoire de Lubutu dans la province de Maniema où leur quartier général est situé. Leur composition ethnique actuelle est principalement kumu. Conséquemment, les Simba semblent profiter d'un support discret des populations kumu, qui sont réputées être d'enthousiastes mineurs.⁸⁷

Durant trois décennies pratiquement, la plupart de ces miliciens ont intégré les milieux communautaires rependant bien sûr parmi les jeunes la culture fétichiste Mai-Mai. Parfois, ils sortaient des forêts pour piller à Opienge.⁸⁸ Jusqu'à la création du Parc de la Maiko en date du 28 novembre 1970 par le Président Mobutu, les Mai-Mai originaires de Bafwasende étaient plus utilisés pour le compte des Mai-Mai Simba, autrement appelés les « Makpagba ».⁸⁹

En 83 – 84, le feu Président Mobutu, pour l'intégrité du pays, lança l'opération « Makpangba » pour chasser ces rebelles idomistes des forêts occupées. En '87 – '88, une autre opération « chasse aux braconniers » a eu lieu.⁹⁰

Profitant des pillages de Kisangani en 1991 et 1993, ces miliciens en forêts sortaient de leurs maquis de résistance pour extorquer aux populations leurs biens. Cela créait traumatisme et stress au sein des communautés.⁹¹

Vers les années 96-97 plusieurs épisodes de combat ont lieu entre Rwanda et les groupes MAI-MAI⁹². Beaucoup de Mai-Mai ont rejoint les « Makpangba » idomistes dans leur quartier général vers Opienge. Ensuite l'opération « expulsion des rwandais » a eu lieu. Le RCD a été créé mais suite à une dissension au sein du mouvement RCD, une guerre de 3 jours fut déclenchée et la zone de Bafwasende fut occupée par Mbusa NYAMWISI avec le RDC/KML sous la bénédiction des ougandais.⁹³

L'insécurité à Bafwasende va reprendre son chemin en 1997 avec l'occupation du Territoire de Bafwasende par le Rassemblement Congolais pour la Démocratie - National (RCD/N) de Roger Lumbala en fuite de Kisangani et accompagné de ses alliés ougandais.⁹⁴ L'occupation du Territoire de

⁸³ Source: synthèse de 4 interviews focus group à Bafwasende dont une délégation d'Opienge plus 4 interviews individuel.

⁸⁴ Ibid.

⁸⁵ Ibid.

⁸⁶ Ibid.

⁸⁶ Hilgert et Spittaels (2010) *Cartographie des motivations derrière les conflits : Province Orientale (RDC)*; IPIS et Fatal Transactions.

⁸⁷ Hilgert et Spittaels (2010) *Cartographie des motivations derrière les conflits : Province Orientale (RDC)*; IPIS et Fatal Transactions.

⁸⁸ interview focus group à Kisangani.

~~interview focus group Opienge.~~

⁹⁰ Source : synthèse de 4 interviews focus group à Bafwasende dont une délégation d'Opienge plus 4 interviews individuel.

⁹¹ interview focus group à Kisangani.

⁹² En février 1997 les Rwandais ont fait des attaques contre les mai-mai congolais qui leur étaient alliés, et avec qui ils devaient conquérir la ville de Kisangani. La raison de cette attaque était que ces derniers s'opposaient aux actes de pillage, vol et viol perpétrés par les rwandais en territoire congolais.

⁹³ Ibid.

⁹⁴ Edocin Ponea Tekpibele Masudi, *Guerres et circulation des élites politiques en province orientale de la République Démocratique du Congo*, Université de Kisangani - Diplôme d'Etudes Supérieures (DES) en sciences politiques, Kisangani, 2009.

Bafwasende par le R.C.D/N marque un tournant décisif et un bouleversement profond dans tous les secteurs de la vie de la population de cette entité. L'administration locale, les activités économiques, l'enseignement, les confessions religieuses voire, l'environnement furent totalement harcelés ». ⁹⁵ Roger Lumbala, est arrivé à Bafwasende où il a créé son mouvement, après sa fuite de Kisangani, lors des affrontements qui opposèrent les troupes ougandaises à celles du Rwanda. ⁹⁶ Ainsi, Roger Lumbala s'autoproclama Président de la République de Bafwasende. Peu après plusieurs combats entre le MLC et RCD-N d'une partie et la RCD-K-ML d'autre partie ont eu lieu que la RCD-K-ML a perdu. Finalement la RCD-N reprend le territoire jusqu'à la pacification. ⁹⁷

Compte tenu de nombreuses richesses dont dispose ce Territoire, les hommes en armes ont envahi les différentes carrières de diamant et y sont, par ce fait, devenus maîtres absolus au détriment de la population locale et des administrateurs des foyers miniers qui ne vivent principalement que de l'exploitation artisanale du diamant. M. Roger Lumbala fit évacuer, avec l'appui des militaires ougandais, tous les militaires congolais qui semaient la terreur dans les foyers miniers. Bien tôt après les troupes ougandaises vont elles aussi faire l'exploitation des ressources. Avec cette spoliation du Territoire de Bafwasende, les autochtones et plus spécialement ceux de la collectivité de Bakumu d'Angumu vont s'organiser pour faire face à l'envahisseur à l'instar des Maï-Maï des territoires de Lubutu, Walikale et Lubero avec qui ils partagent des limites naturelles et ont des liens de cousinage et qui s'étaient déjà organisés avant pour lutter contre les réfugiés rwandais. ⁹⁸

Ce mouvement né dans le territoire de Bafwasende est davantage une action menée par une volonté populaire qu'une action organisée par un groupe insurrectionnel. Au départ il n'y avait pas de leaders locaux attirés. Il fut plutôt l'œuvre de quelques jeunes qui avaient intégré les mouvements Maï-Maï de Lubutu et de Walikale. De retour à Bafwasende ils avaient recruté au sein de leurs tribus respectives, des combattants capables de faire face à l'envahisseur, le RCD/N et son allié ougandais. ⁹⁹

C'est ainsi que, Motoya Michel, dit Michigan, un des plus célèbres Maï-Maï de Bafwasende de l'ethnie kumu, a créé son propre groupe d'autodéfense et, plus tard, s'est allié à Monzamboli Donatien ¹⁰⁰, un Rumbi. De même, Kabambi wa Kabambi, un Nyanga va aussi avec le concours des gens de son ethnie, créer un groupe, le 06 août 2001. Mais suite aux disputes internes, les Rumbi vont décider de la création du Groupe d'Autodéfense d'Opienge, un groupe composé à majorité par les gens de la tribu Rumbi. ¹⁰¹ Créant leur propre cadre d'autodéfense civile pour refuser le leadership des kumu, les lombi vont déclencher une guerre contre ces ceux-ci. Quelque peu après, la situation de conflit s'était empirée davantage avec la tuerie par les kumu du fils du chef de groupement lombi.

Avec l'arrivée de Roger Lumbala à Opienge les lombi et kumu se sont alliés pour combattre les milices de Mbusa Nyamwisi qui militaient d'annexer Opienge à la province du Nord-Kivu et ce à travers monsieur Marc KAINDO, un homme d'affaire Nande. Cette alliance a permis de chasser les milices et a donné lieu à un conflit interethnique entre la communauté Nandé et les communautés d'Opienge (bali majoritaire mais dans une petite région, kumu et lombi minoritaires dans une grande région). ¹⁰²

Au début de l'année 2004, le territoire de Bafwasende était sous la surveillance d'observateurs militaires de la MONUC qui garantissaient l'absence de troupes dans cette zone. Mais, en juin, après les événements de Bukavu, les observateurs militaires se replièrent sur Kisangani. Profitant de ce vide, des FARDC de Kisangani viennent s'installer à Bafwasende pour – officiellement – accompagner la démobilisation des troupes Maï-Maï de la région et en particulier celles d'Opienge. ¹⁰³ Leur arrivée par contre a créé de l'insécurité dans le territoire en général, et particulièrement sur l'axe Opienge lorsque les chefs miliciens Maï-Maï quittaient la zone pour Kisangani afin d'être intégrés dans les

⁹⁵ Ponea; interview focus group à Kisangani.

⁹⁶ Ponea.

⁹⁷ Source: synthèse de 4 interviews focus group à Bafwasende dont une délégation d'Opienge plus 4 interviews individuel.

⁹⁸ Ponea.

⁹⁹ Ponea; interview focus group à Kisangani ; Marc-André Lagrange, 'Intervention humanitaire en zone milicienne: deux expériences congolaises', in: *Afrique contemporaine* 2005/3 (n° 215).

¹⁰⁰ dit Debis wa Debis.

¹⁰¹ Ponea.

¹⁰² Source : synthèse de 4 interviews focus group à Bafwasende dont une délégation d'Opienge plus 4 interviews individuel.

¹⁰³ Marc-André Lagrange, 'Intervention humanitaire en zone milicienne: deux expériences congolaises', in: *Afrique contemporaine* 2005/3 (n° 215).

nouvelles FARDC¹⁰⁴. En décembre, les milices sortirent de la forêt pour se regrouper à Opienge et plus tard cantonnées à Bafwasende en attendant de rejoindre Kisangani.¹⁰⁵ Mais les promesses lors des différentes opérations DDR n'ont pas été tenues.

Le major Luc Yabili, n'ayant pas participé à la DDR, et percevant l'échec ultérieur de garder les engagements pris avec d'autres groupes Maï Maï se vit obligé de prendre un nouvel élan pour lui et ses troupes pour rester dans la brousse.¹⁰⁶ En 2005 le seul groupe qui restait était le groupe de Jean Luc, confrère au Général Michigan, qui défendait le milieu d'Opienge. Depuis, les milices ne faisaient que des apparitions d'insécurité et rançonnage. Entre temps, les conflits et les affrontements entre les Kumu et les lombi d'Opienge, pour se disputer le leadership, étaient souvent enregistrés. En 2008, on note les affrontements meurtriers entre les FARDC et les combattants Mai-Mai dirigés par ledit Major Jean-Luc, grand frère de Michigan.¹⁰⁷

A plusieurs occasions, Jean Luc Habili a manifesté le désir de faire intégrer dans les FARDC. Chaque fois qu'il le souhaite, il n'a pas de réponse favorable ou sa sécurité semble non assurée. Durant cette année 2008, Luc s'est adressé à l'honorable Héri Baraka qui, du reste, plaide pour sa requête à l'assemblée provinciale lors des plénières parlementaires. Au regard de sa non satisfaction, Luc a dû consolider son positionnement dans le village de Balobe, bien sûr dans la zone d'Opienge. De là, il commençait à collaborer avec les militaires des FARDC pour l'exploitation des ressources naturelles. A la demande des FARDC, il recevait des armes pour le braconnage. Cette collaboration a par la suite fait l'objet des dissensions aussi au sein des FARDC.¹⁰⁸ Plus tard le gouvernement a envoyé les militaires pour démanteler les mai-mai. Et là les affrontements ont eu lieu sérieusement jusqu'en mai 2010. Entre août et novembre 2009, un nombre important d'incidents impliquant les FARDC ont été signalés. Les abus présumés impliquant l'armée concernent le corvée, la taxation illégale et l'occupation de maisons appartenant à la population locale.¹⁰⁹ Après 2010, le calme est relativement revenu dans la zone.

Réitérant son désir de réintégrer les FARDC, Luc va quelque peu après le calme apparent envoyer 4 émissaires pour négocier la logistique de sa sortie du maquis pour Kisangani. Cependant, ces derniers furent saisis comme assassins et relégués en prison à Kinshasa. A l'occasion de la visite de Kabila à Kisangani, l'honorable Héri BARAKA a sollicité d'aller à Luc sur sa remise. Mais son ordre de mission a pris beaucoup du temps pour être signé et les FARDC n'ont pas finalement voulu coopérer.¹¹⁰ Cela est confirmé par le groupe d'experts de l'ONU qui rapporte en Novembre 2012 que Yabili a fait plusieurs essais de démobilisation, mais n'a reçu aucune réponse des FARDC ou d'autres représentants du Gouvernement. De plus, le 31 juillet 2012, Yabili a capturé Morgan et offert de le remettre aux forces armées congolaises mais, une fois de plus, Kifwa n'a pas réagi.¹¹¹

Deux bataillons des FARDC, le 103ème et le 908ème, sont déployés dans le territoire de Bafwasende pour des raisons sécuritaires. Mais, les renseignements sur leurs opérations militaires contre les Maï-Maï sont rares. Cependant, Par conséquent, même si les opérations des FARDC contre les Maï-Maï étaient couronnées de succès, la sécurité et le bien-être des populations locales semblent avoir seulement une importance secondaire.¹¹² Cela continue les années après, en 2011 OCHA rapporte « *La militarisation à outrance du secteur d'Opienge par les éléments FARDC non convenablement pris en charge constitue un facteur important qui favorise la violation des droits humains et décourage l'élan de retour des populations déplacées. Plusieurs barrières sont érigées par les FARDC sur l'axe*

¹⁰⁴ Les chefs maï-maï, barumbi et babamba repartirent d'Opienge en août 2004 avec chacun le grade de général. En décembre, un seul d'entre eux avait réellement intégré les FARDC et avait été rétrogradé au rang de lieutenant colonel, selon les commentaires de Marc-André Lagrange.

¹⁰⁵ Marc-André Lagrange, 'Intervention humanitaire en zone milicienne: deux expériences congolaises', in: *Afrique contemporaine* 2005/3 (n° 215).

¹⁰⁶ Spittaels (2010) *The complexity of resource governance in a context of state fragility: an analysis of the mining sector in the Kivu Hinterlands*.

¹⁰⁷ Interview Focus Group Kisangani.

¹⁰⁸ Interview Focus Group Kisangani; A un moment donné un capitaine prévient Luc qu'un autre capitaine vient pour lui assassiner. Ensuite Luc prend ce capitaine en otage.

¹⁰⁹ Hilgert et Spittaels (2010) *Cartographie des motivations derrière les conflits : Province Orientale (RDC) ; IPIS et Fatal Transactions*.

¹¹⁰ Interview Focus Group Kisangani.

¹¹¹ UNSC, *Report of the Group of Experts on the Democratic Republic of the Congo, S/2012/843* 15 novembre 2012, p. 133 - 136

¹¹² Hilgert et Spittaels (2010) *Cartographie des motivations derrière les conflits : Province Orientale (RDC) ; IPIS et Fatal Transactions*.

Bafwabalinga-Opienge à travers lesquelles les passants payent les taxes illégales. D'autres exactions contre les populations civiles allant jusqu'aux assassinats sont également rapportés ».¹¹³

En 2012 le groupe d'experts de l'ONU rapporte que « *La 10e brigade intégrée des forces armées congolaises, sous les ordres du général Kifwa, qui est basée à Opienge et Bafwasende, dirige un réseau criminel qui collabore avec les Mai-Mai Luc pour le braconnage et l'extraction minière. Bafwasende reste une zone opérationnelle, mais les forces armées congolaises n'y ont lancé aucune opération de combat au cours des deux dernières années. Pendant ce temps, armes et munitions continuent d'être livrées aux unités déployées et servent au braconnage. La 10e brigade a également le monopole de l'approvisionnement en cigarettes et d'autres activités commerciales dans la région, ce qui ne l'incite guère à suspendre ses opérations. Le réseau criminel réalise des bénéfices considérables à Opienge, ... Précédemment, Baguma¹¹⁴ avait renvoyé plus de 40 membres de la Police nationale civile qui devaient être déployés à Opienge afin de maintenir son contrôle sur la population.*¹¹⁵

Le gouvernement provincial n'a pas la main mise sur l'armée et le commandant Kifwa n'arrive jamais aux réunions du comité de sécurité de la province.¹¹⁶

Récemment en 2014, l'armée nationale avait lancé des offensives contre la milice du Luc Yabili. A cet effet, plus de 20000 personnes ont dû fuir les affrontements, car la situation était devenue pratiquement difficile à savourer.¹¹⁷

Au mois de février, Avril et Mai 2014, la localité d'Opienge a aussi accueilli des personnes déplacées suite aux affrontements qui opposaient les FDLR et les Mai - Mai Cheka alliés au PARECO dans la localité d'Oninga dans le territoire de Walikale (province du Nord Kivu).¹¹⁸ Récemment 200 familles sont départies du Nord-Kivu après 9 ans de refuge.¹¹⁹

Pourtant le 13 Novembre 2014 environ 4000 personnes ont abandonné leurs habitations pour fuir les exactions des Mai-Mai dans les localités de Bambodi, Baase et Bigbolo. La société civile de Bafwasende affirme que ces hommes armés ont commencé par incendier des casernes de militaires de Bambodi et Baase avant de s'attaquer à la population.¹²⁰

3.2.1.5 Contexte actuel et incidents à Bafwasende

*Cas de Baego*¹²¹

Actuellement aucune menace provenant d'Opienge n'atteint Baego. Depuis 2012 jusqu'à ces jours, la population reconnaît avoir revécu encore des situations d'insécurité avec la présence de la police et de l'armée dans le village. Pourtant, selon la population, cette police était venue pour soutenir l'administration du secteur et cette armée a été déployée pour servir de contre-offensive aux ennemis et de l'intégrité de celui-ci en cas d'une quelconque menace pouvant provenir d'Opienge. En charge de ces deux services de sécurité, il a été soulevé les différents griefs ci-après :

- la taxation fiscale informelle sans nomenclature ni quittance sur les biens (gibier, marchandises, etc.) de la population (PNC et FARDC)
- la provocation des infractions pour des raisons de rançonnement (surtout les FARDC)

¹¹³ OCHA/Orientale - Rapport hebdomadaire du 01 au 07 novembre 2011.

¹¹⁴ le commandant des forces armées congolaises, Sammy Biakya Baguma, contrôle la mine d'étain de Ndonga et un certain nombre de mines d'or, organise une partie de l'exploitation lui-même et impose aux équipes de mineurs une taxe de 2 grammes d'or par semaine. Il fait également le commerce de munitions de chasse de calibre 12. Il réalise des profits supplémentaires en vendant des « autorisations de voyage » et dirige une prison connue localement sous le nom de « Guantanamo » où il incarcère des civils

¹¹⁵ UNSC, *Report of the Group of Experts on the Democratic Republic of the Congo, S/2012/843* 15 novembre 2012, p. 133 - 136

¹¹⁶ Interview Focus Group Kisangani.

¹¹⁷ <http://www.rdc-humanitaire.net/attachments/article/4897/Note%20d'info%20opienge%2022082014.pdf>.

¹¹⁸ Réponse Rapide aux Mouvements de Population (RRMP), *Rapport d'Evaluation Sectorielle AME-EHA, Opienge*.

¹¹⁹ <http://radiokapi.net/tag/bafwasende/>; Mai 2014.

¹²⁰ <http://radiokapi.net/actualite/2014/11/15/province-orientale-plus-de-4-000-personnes-fuient-les-exactions-des-mai-mai-bafwasende/>

¹²¹ Source : Interviews focus group femmes, jeunes, mixte, interview chef de groupement, chef de secteur et commandant de police.

- le viol des détenues (cas flagrant de la PNC¹²²)
- le retentissement intempestif des coups de bal dans le village (FARDC)
- les arrestations illégales¹²³ et sans plaignants¹²⁴ les arrestations arbitraires
- la construction forcée par la population des maisons des militaires des FARDC
- le bouclage et la tracasserie de la population en forêt au retour des champs
- le pillage et l'extorsion des produits de la population dans les sentiers qui mènent vers les champs
- la chasse non contrôlée (par des militaires¹²⁵ en provenance de Kisangani).

De plus, il y a un conflit au sein de l'administration locale. L'ancien AT avait remplacé un chef de secteur, une décision qui a été levée par le commissaire de district. Ce conflit a produit des tensions entre deux groupes d'alliés. De plus, la PNC et les FARDC ne prennent pas part à des réunions du conseil de sécurité local. Selon la population, cela parce qu'elles n'ont pas de compte à rendre à l'administration du secteur.

En plus de ces deux acteurs (PNC et FARDC) il y a l'Agence Nationale pour le Renseignement (ANR). Selon la population, celle-ci, qui devrait s'occuper du contrôle des armes de chasse, travaille plutôt pour la tracasserie et se traduit en service informel de taxation des amendes pour des infractions repérées et provoquées au sein de la population. Elle se réserve de contrôler les armes de chasse lorsque celle-ci est pratiquée par des militaires des FARDC ou sous leur commandement.

La population n'est pas satisfaite du service rendu dans le secteur en général, et en particulier à Baego. Elle reconnaît de même ne pas avoir du pouvoir pour réagir face aux différents abus constatés.

Comme acteurs qui travaillent pour sa sécurité, la population cite la PNC, les FARDC, l'ANR, le secteur, le groupement, les associations des droits de l'homme et la Croix-Rouge. Entre ces différents services, on note une absence de franche collaboration, ou des sentiments de complexe d'infériorité de l'un vis-à-vis de l'autre. D'une part, l'administration du secteur¹²⁶ reconnaît ne pas avoir le pouvoir ni sur la PNC (3 policiers) ni sur les FARDC (plus ou moins¹²⁷ 10). D'autre part, la PNC se reconnaît moins efficace suite à son effectif par rapport aux éléments des FARDC. Les associations des droits de l'homme restent découragées vu que leurs recommandations et plaidoyers ne sont pas toujours pris en compte par la PNC et les FARDC. La population avoue (selon toutes les interviews réalisées) que la pérennisation de cette situation se fait sous la bénédiction de l'administration territoriale et provinciale¹²⁸. A cet effet, elle a évoqué les différentes motivations des troubles par les FARDC, l'ANR et la PNC de manière ci-après :

- Elles sont soutenues par leurs hiérarchies respectives parce qu'aucun suivi sur leur service n'est assuré ;
- Elles ne sont pas encadrées parce qu'elles ne jouent pas leurs responsabilités telles que prévues ;
- Les politiciens sont en quête de leur hégémonie et de leur enrichissement sans causes ;
- La PNC et les FARDC sont l'objet d'instrumentalisation politique depuis Kisangani ;
- Elles font suite à des réseaux mafieux et institutionnalisés de corruption¹²⁹ ;
- Les équipes actuelles tracassent la population parce qu'elles la considèrent comme source de production.
- L'imposition des OPJ¹³⁰ dans le secteur malgré leurs forfaits commis et en dépit des plaintes de la population. Tout ceci car ces derniers produisent des recettes à leur hiérarchie et s'enrichissent eux-mêmes en rançonnant la population.

¹²² Cas vécu au village : une fille contre qui on a créé l'infraction de viol, lâchant le présumé violeur, et arrêtée au cachot de la police a été par la suite violée par le même policier l'ayant arrêtée.

¹²³ Les gens que les FARDC et la PNC arrêtent, de fois à des heures tardives, sont menottés et mis au cachot dans des échéances illégales (plus de 10 répertoriés).

¹²⁴ Les militaires recherchent les infractions dans les ménages et se saisissent forcément de tous les conflits conjugaux pour des amendes illégales.

¹²⁵ Ceux qui connaissent le village et reconnaissent ses potentialités fauniques depuis leur passage lors des rebellions. Ils entrent en forêt, chassent et sortent sans aucun procès.

¹²⁶ Selon les affirmations du chef du secteur et du chef du groupement.

¹²⁷ Le nombre n'est pas connu parce les militaires sont disséminés dans le village, ajoutés et retranchés à l'insu de l'administration locale et de la population.

¹²⁸ Cela a été confirmé aussi bien par la communauté que par le chef du secteur.

¹²⁹ Il a été évoqué lors des entretiens avec le chef du secteur que des enveloppes sont souvent préparées par la PNC pour des destinations non identifiées.

¹³⁰ Officiers de Police Judiciaire.

*Cas de Bafwasende et d'Opienge*¹³¹

Actuellement à Bafwasende-centre et environs, beaucoup de cas – types relevés lors des interviews ont démontré que la population continue encore à vivre dans une ambiance d'insécurité. Il s'agit de :

- Arrestations arbitraires;
- Tracasseries administratives suite à une pléthore des barrières échelonnées le long de la route RN4 ;
- Amendes exagérées dépassant le pouvoir d'achat de la population par la police ;
- Présence des hommes en uniforme dans les foyers miniers ;
- Cas de violences sexuelles par des militaires ;
- Le phénomène « banditisme » et « Bakanyonya » en émergence dans le territoire dont les cas de meurtre à base des machettes sont signalés ;
- La commercialisation de la violence sexuelle par la police¹³² ;
- Commerce monopolisé par des militaires dans les foyers miniers ;
- Braconnage à outrance par des hommes en uniforme ;
- Trafic d'influence militaire pour des dossiers d'ordre civil ;
- Vols nocturnes répétés, pourtant la patrouille militaire est organisée régulièrement.

Pour les femmes, les principaux problèmes sont les suivants :

- La sécurité est précaire au chef-lieu du territoire, à l'intérieur (dans les villages, au champ et en forêt) l'insécurité est permanente (cas des tueries). On note également la présence des hommes en civil armés mais non identifiés (cas de l'axe Bomili)
- A Opienge ce sont les FARDC et Mai-Mai qui sèment l'insécurité.
- Au niveau communautaire, c'est la sorcellerie qui fait problème, due à la haine, à la jalousie, au vol des produits des champs et d'élevage.
- Il y a un problème de terre pour cultiver (redevance aux propriétaires des forêts).
- Bafwasende a connu le passage depuis 1996 des : Katangais, les militaires de Bemba accusés de l'anthropophagie, les Mai-Mai...
- Actuellement, à Bafwasende, les acteurs de l'insécurité sont : les hommes armés, les jeunes en chômage (vol), les FARDC (tracasseries et vol), la police (tracasseries).
- En plus il y a la tracasserie administrative avec instrumentalisation de la loi sur les violences sexuelles.

Actuellement à Opienge, la situation sécuritaire n'est pas satisfaisante. Selon les informations recueillies auprès des interviewés, on note :

- La forte militarisation d'Opienge créant stress et peur au sein des habitants ;
- La surveillance par des agents de renseignement;
- La monopolisation des marchés par les militaires ;
- La violence sexuelle par la PNC (cas flagrant d'un élément de la police à Opienge en date du 23 août 2014 dont aucune suite n'est dégagée) ;
- La pléthore des barrières militaires dans les groupements Loya¹³³.

Un autre enjeu sécuritaire actuel est le conflit entretenu autour de cartographie et d'enrôlement électoraux à Opienge entre le Nord-Kivu et la Province Orientale. En 2011, en effet, plus ou moins 12.800¹³⁴ personnes du Territoire de Bafwasende, secteur d'Angumu étaient enrôlées sous la récupération des leaders politiques du Nord-Kivu suite aux conflits incessants entre les Mai-Mai et les FARDC qui ne permettaient pas à la CENI d'organiser l'enrôlement à Opienge. La finalité pour ces leaders du Nord-Kivu est de poursuivre leur projet d'annexion d'Opienge à leur province. En présent, les mêmes tractations par des leaders du Nord-Kivu continuent. Major Luc estime toujours que son processus d'intégration dans les FARDC pourrait marcher.

¹³¹ Source: 3 interviews focus group, interview chef de groupement, chef de secteur et commandant de la police ; interview focus group de Opienge.

¹³² Il a été déclaré lors de nos interviews que pour une même fille qui n'a jamais été arrêtée, la police a arrêté plus de 4 garçons.

¹³³ PK 8 à Bandene, PK 18 à Babomango, PK 37 à Anga Mapasa, PK 53 à Balobe et PK 63 au beach Loya) et Wandu (PK 37 à Bandumbe, PK 54 et PK 58 à Babuse.

¹³⁴ Confirmation du chef de groupement de Loya.

En plus de ces enrôlés, les deux provinces se disputent les habitats domiciliés dans plusieurs carrières¹³⁵ en province orientale. Pour tous ces sites d'affaire, on compte plus la mobilité des opérateurs économiques du Nord-Kivu œuvrant sous l'inspiration de leurs leaders politiques.

Les Mai-Mai combattent tout en se reconnaissant comme défenseurs de l'intégrité territoriale et de leurs richesses. Les FARDC déployées sur le terrain pour combattre les Mai-Mai se retrouvent elles-mêmes séduites par les ressources naturelles et œuvrent en complexe politico-militaire au détour des missions leur dévolues. Les communautés kumu et lombi sont restées les 2 des 4 ethnies dans le territoire les plus instrumentalisées pour pérenniser les conflits armés au nom de la quête du leadership du territoire entre les deux. Mais, elles sont toujours solidaires malgré leurs dissensions récurrentes politisées.

Comme le reconnaît la population, les relations entre les rebelles et les FARDC sont devenues plus politiques que militaires. Pour le cas d'Opienge, cette population insiste sur le fait que les gardes-parcs et les politiciens ainsi que la non consultation communautaire ouverte et participative sont à la base des conflits dans cette zone.

Le chômage, la pauvreté et la défaillance de l'autorité de l'Etat constituent principalement des motivations pour les bandits et les malfaiteurs meurtriers « Bakanyonya ».

3.2.2 Causes profondes

Il y a plusieurs causes profondes:

Pauvreté

Evidemment, la pauvreté qui fait qu'il y ait une grande lutte afin d'avoir accès soit aux terres et richesses dans les deux parcs soit aux ressources naturelles y compris le bois en dehors du parc. A travers beaucoup d'enquêtes la pauvreté, chômage, salaire insuffisant ont été mentionnés comme causes directes.

Abondance des ressources naturelles

L'abondance des ressources naturelles constitue une menace forte pour la région. Elle est à la base d'une militarisation de la région et d'une instrumentalisation des acteurs de sécurité en interne. Tout le monde profite de ces ressources naturelles sauf la population. L'exploitation illicite des ressources naturelles a été mentionnée comme un problème majeur dans tous les sites enquêtés et comme motivation pour le comportement de l'armée et de l'Etat en général.

L'Etat patrimonial

Des segments de l'Etat maintiennent une main mise sur l'exploitation des ressources. Les élites au tour de ces territoires, notamment à Beni-Butembo et à Kisangani, ont leurs intérêts dans l'exploitation de toutes ces ressources naturelles. Le profit de l'exploitation des ressources naturelles va vers ces deux villes et vers Kinshasa. Certainement, le profit de l'exploitation de ces ressources naturelles ne va pas vers les territoires concernés. Ces intérêts sont à la base de la non résolution de la problématique sécuritaire.

L'exploitation des ressources naturelles par l'Etat constitue un manque de confiance parmi la population auprès des autorités. La population a le sentiment d'être laissée à son sort et que le Gouvernement ne répond pas aux demandes et besoins de la population. Lors de l'enquête beaucoup ont mentionné la recherche des intérêts personnels et de la hiérarchie comme cause.

L'instrumentalisation des FARDC et de la Police par leurs hiérarchies et le fait qu'elles font partie d'un réseau criminel est confirmé par la documentation exploitée ainsi que par la recherche sur terrain.

Questions sociodémographiques

Les glissements de la population notamment, l'immigration des populations du Nord Kivu est une cause en soit. Cela change entièrement la morphologie communautaire où les autochtones deviennent minoritaires. Les complexes d'infériorité et de supériorité se développent, ce qui constitue une menace pour la cohésion et stabilité sociale.

L'immigration constitue une cause profonde provoquant multiples conflits fonciers, une exploitation illégale des ressources naturelles élevée et une dégradation de l'administration locale.

Accès inégal à la terre

¹³⁵ Les carrières de Sun-city (± 300 personnes), Mapendano (± 500 personnes), Etabile (± 1000 personnes), Tshopo (± 1500 personnes). Toutes ces carrières sont en connexion avec les carrières Bodody et Isangi localisées au Nord-Kivu.

Le parc a un statut légal lui donné par le gouvernement Congolais. Ce statut donne à la population un accès et utilisation réglementés et limités de la terre au sein du parc. Pourtant les agents de l'Etat, les FARDC de plusieurs côtés et parfois les gardes de parcs ont en effet un accès privilégié étant pleinement impliqués dans l'exploitation des ressources naturelles. Le mécontentement résultant de cette situation constitue une base sociale pour des groupes rebelles qui exploitent le mécontentement de la population. Elle contribue aussi à un manque de confiance parmi la population auprès des autorités du parc qui, selon elle, ne prend pas au sérieux ses inquiétudes. La lutte contre l'expansion du parc (réelle ou perçue) est une expression de ce sentiment d'accès inégal.

L'inaccessibilité

Une autre cause profonde est l'inaccessibilité dans des zones. Les zones qui sont inaccessibles sont marquées par une abondance des ressources naturelles. Notamment à Opienge et à Bakaeko, il manque de route les rendant accessibles. Par conséquence, la présence du Gouvernement est très faible si pas inexistante dans ces contrées et la zone reste ouverte à toute sorte de malfaiteur. De l'autre côté il est aussi évident que la construction d'une route à court terme donne une convoitise des ressources naturelles élevée. Mais à moyen terme, elle permet une meilleure gestion des ressources naturelles dans ces zones.

3.2.3 Multiplicateurs

La militarisation de la région

La 10^{ème} brigade intégrée des forces armées congolaises, sous les ordres du général Kifwa, qui est basée à Opienge et Bafwasende, dirige un réseau criminel qui collabore avec les Maï-Maï Luc pour le braconnage et l'extraction minière. Bafwasende reste une zone opérationnelle, mais les forces armées congolaises n'y ont lancé aucune opération de combat au cours des dernières années. Pendant ce temps, armes et munitions continuent d'être livrées aux unités déployées et servent au braconnage. La 10^{ème} brigade a également le monopole de l'approvisionnement en cigarettes et d'autres activités commerciales dans la région, ce qui ne l'incite guère à suspendre ses opérations. Le réseau criminel réalise des bénéfices considérables à Opienge. Afin de maintenir son contrôle sur la population, le commandant a en 2012 renvoyé plus de 40 membres de la Police nationale civile qui devaient être déployés à Opienge.¹³⁶

Le fait de maintenir Bafwasende comme zone d'opération militaire permet un ravitaillement continu d'armes et munitions.

Le parc a vu des troupes des FARDC de tout côté qui répondent aux 4 secteurs différents, notamment : de Bunia, de Bafwasende, d'Isiro et de Gombari-Watsa. Cette problématique ne permet pas faire des opérations en synergie. En plus, les militaires FARDC sont complices de l'exploitation des minéraux avec les bandes armées ainsi que dans la tracasserie et rançonnement des passants au niveau de barrière de contrôle de la RFO sur la RN4.¹³⁷

Les groupes armés continuent leurs affaires se référant au mécontentement de la population et en collaboration avec les FARDC. Un cycle de militarisation est arrivé résultat de l'Etat patrimonial.

Le manque de dialogue

Il manque de dialogue à tous les niveaux¹³⁸ :

- Le secteur central du parc de Maïko est à Bafwasende mais les bureaux de coordination se trouvent à Walikale ;
- la population ne sent pas un dialogue ouvert et franc de la part de la RFO ;
- Le Gouvernement ne répond pas aux appels de la population à Bafwasende ;
- Les compagnies forestières dialoguent à peine avec la population.

Le manque de dialogue perçu sincère et inclusif renforce une méfiance et permet la construction d'images. Dans un contexte de gouvernance patrimoniale, la population se voit confrontée aux pouvoirs qu'elle ne peut pas influencer et qui l'écoute à peine ou pas du tout.

Gouvernance sécuritaire

A Kisangani, le commandant des FARDC ne participe pas aux réunions du comité de sécurité de la province. A Baego, la situation est pareille. A Bafwasende ville, la situation était pareille mais avec

¹³⁶ UNSC, *Report of the Group of Experts on the Democratic Republic of the Congo, S/2012/843* 15 november 2012, p. 38, # 133 – 136; confirmé par les interviews focus group Kisangani, Bafwasende et Opienge

¹³⁷ Pour les détails voir chapitre 2.2.1.1.

¹³⁸ La nécessité d'organiser des tables rondes inclusif a été souligné aussi bien à Bafwasende qu'à Mambasa.

l'arrivée du nouvel Administrateur de Territoire, ils ont participé à la réunion convoquée par celui-ci tout dernièrement. Dans la RFO, il y a des contingents FARDC venant de 4 secteurs dont au moins 2 impliqués dans l'exploitation des ressources. Dans l'ensemble il n'y a pas une gouvernance sécuritaire unifiée. Cela donne l'espace à toute activité illicite par les forces de l'ordre et requiert une solution durable.

L'impunité

L'enquête a donné les résultats suivants :

- Tracasserie policière, militaire et administrative ;
- Provocation des infractions pour des raisons de rançonnage ;
- Violence sexuelle par l'armée et les groupes armés, violence parfois des détenus ; commercialisation de la violence sexuelle par la police ;
- Justice mal rendue ;
- Arrestation arbitraires ;
- Mépris de dignité de la population par la PNC et les FARDC.

3.2.4 Moteurs/dynamiques de conflit

3.2.4.1 Dilemmes sécuritaires

La prise de responsabilité par l'Etat pour la sécurité

L'Etat est seulement partiellement ou pas du tout en mesure d'assurer la sécurité des personnes dans les deux territoires. D'abord les services de l'Etat sont limités. Dans une espace de 85000 km² il n'y a que 7 chefferies (Mambasa), 7 secteurs (Bafwasende), à peu près 8 Postes d'Etat d'Encadrement, 2 Administrateurs de Territoire et 2 cités chefs lieu de territoire. Lors de l'enquête plusieurs ont mentionné aussi le manque de collaboration entre les différentes autorités, notamment entre chefferie/secteurs et le chef de poste. On note aussi des sentiments de complexes d'infériorité ou supériorité entre les différents services. Par exemple, à Baego le chef de secteur dit ne pas avoir le pouvoir ni sur la PNC (3 policiers) ni sur les FARDC (plus ou moins 10 personnes). D'autre part la PNC se reconnaît moins efficace suite à son effectif par rapport aux éléments des FARDC.

Tous les enquêtés aussi bien à Mambasa qu'à Bafwasende se plaignent des tracasseries policière, militaire et administrative. Beaucoup d'enquêtés se plaignent des taxes multiples et leur perception anarchique. Il y a généralement une méfiance entre la population et le gouvernement. On se plaignait aussi sur le mépris de dignité de la population par la PNC et les FARDC.

Il y a aussi des disputes sur l'accès d'Etat et quel segment de l'état est responsable. Dans la partie sud de Bafwasende 20.000 personnes ont été forcées de voter pour des candidats venant du Nord Kivu lors des élections de 2011.¹³⁹ Les deux provinces se disputent aussi les habitants se trouvant dans plusieurs carrières en provinces Orientale.¹⁴⁰ Il y a également des tensions entre le territoire de Wamba et le poste d'Etat de Nia-Nia à cause d'un groupement de Wamba qui se trouve totalement enclavé par le poste d'état de Nia-Nia. Ces conflits de limite administrative semblent être inspirés par le contrôle des ressources naturelles, rendant ainsi les différents segments de gouvernement en compétition mutuelle.

Connaissance de droit

Il y a une grande ignorance de la loi par la population. La population n'est pas bien au courant du code foncier, du code minier, du code forestier ou autres codes. Vu la méconnaissance du droit il est difficile pour la population d'estimer si ces lois sont appliquées à tous de manière équitable, mais le sentiment est négatif. La population accuse les autorités d'être impliquées dans l'exploitation des ressources ce qui n'est pas permis selon la loi. Pour la population, il s'agit surtout des tribunaux coutumiers en qui elle a confiance.

L'accès à la justice

Il y a un Tribunal de Paix à Mambasa avec un juge Président et un Magistrat substitut du Procureur. Le tribunal fonctionne tant bien que mal avec les deux magistrats. Faute de juges, ce tribunal ne siège

¹³⁹ Dans le passé à plusieurs occasions Nord Kivu a essayé d'incorporer Bafwasende dans sa province

¹⁴⁰ Les carrières de Sun-city (± 300 personnes), Mapendano (± 500 personnes), Etabile (± 1000 personnes), Tshopo (± 1500 personnes). Toutes ces carrières sont en connexion avec les carrières Bodody et Isangi localisées au Nord-Kivu.(source : interview Opienge)

pas depuis une année et demie en matière pénale pour lesquels 3 juges doivent siéger.¹⁴¹ À Bafwasende il n'y a pas un tribunal de paix.

L'impunité ou la justice mal rendue a été mentionnée à beaucoup d'occasions. Parfois il y a des conflits de dossiers entre la TriPaix, la PNC et les tribunaux coutumiers à Mambasa. On cite aussi le « trafic d'influence militaire pour des dossiers d'ordre civil ». L'accès à la justice n'est pas possible pour tous les groupes. Kisangani est très loin d'Opienge par exemple. Aussi à Mambasa les distances sont très longues. De plus, la méfiance envers la justice est grande.

A Nia-Nia, par exemple, les femmes nous ont dit qu'en cas de viol, elles préfèrent arranger le problème à l'amiable que d'aller à la police car là le violeur et la violée sont tous passibles d'amende. A Bafwasende la commercialisation de la violence sexuelle par la police est mentionnée. La police est taxée de complicité dans certains cas des vols car, en cas d'arrestation d'un voleur, il est aussitôt libéré et le plaignant se trouve en insécurité.

L'imposition des OPJ¹⁴² à Baego, malgré leurs forfaits commis et en dépit des plaintes de la population. Ceci, parce que ces derniers produisent des recettes à leur hiérarchie et s'enrichissent eux-mêmes en rançonnant la population.

Encore à Nia-Nia, le jugement rendu par le tribunal coutumier est apprécié par rapport à celui de la police¹⁴³. La population trouve qu'au niveau de tribunal coutumier la corruption n'est pas encore pratiquée, et l'on finit par réconcilier les protagonistes. Tandis que à Nduye, on accuse le tribunal coutumier de collaborer dans le mal avec la police. A Biakato, le tribunal coutumier existe et il est apprécié par la population car jugé impartial et le jugement rendu aboutit à la réconciliation. À Baego, il existe un tribunal coutumier et traditionnel qui, du reste est non opérationnel pour deux raisons (selon les enquêtés) : la pauvreté de la population qui ne lui permet de payer des amendes et l'usurpation du pouvoir coutumier par les services de sécurité y affectés. Des plaidoyers sont faits par les acteurs des droits de l'Homme auprès de la PNC et des FARDC, mais en vain.

A Bafwasende les tribunaux coutumiers sont présents au niveau des localités et des groupements. Mais de plus en plus moins influents surtout dans les grands centres. Au chef-lieu du territoire et dans les grandes agglomérations leur pouvoir est étouffé par la présence de la PNC et des FARDC. Mais dans les villages reculés, les autorités coutumières exercent leur pouvoir. Elles se plaignent cependant de la misère de leurs administrés, laquelle misère ne leur permet pas de s'acquitter de leurs amendes et de faire ainsi fonctionner le tribunal coutumier.

A Bafwasende, le travail de la police dans le territoire est apprécié en partie. D'une part la population reconnaît son importance dans la stabilisation et le maintien de l'ordre dans le milieu. Cependant elle est confrontée à un problème d'effectif, un effectif faible (cas du secteur de Bekeni-Kondolole), et au problème de logistique (moyen de transport, bureau d'administration, maison de détention,...). En plus, les éléments de la PNC ne sont pas recyclés et permutés. Nombreux parmi eux sont recrutés localement sans aucune formation au préalable. D'autre part, la population accuse la police de certains abus tels que : la procédure dans l'arrestation des personnes, arrestations arbitraires, amendes exorbitantes, instrumentalisation de la loi, surtout la loi sur les violences sexuelles, non-respect du délai prévu par la loi de la détention à la police et finalement la complicité avec certains malfaiteurs, notamment les voleurs et même les voleurs à main armée.

Y a-t-il un sentiment d'insécurité ?

Il y a un fort sentiment d'insécurité physique, des moyens de subsistance, institutionnels. Tous les deux territoires sont sous menace directe des FARDC et des groupes armés. Pire est le cas d'Opienge qui est une zone gravement militarisée. Dans d'autres zones du territoire de Bafwasende où il n'y a aucune menace d'un groupe armé, l'insécurité est due aux tracasseries des forces de l'ordre.

Par rapport aux moyens de subsistance, soit il y a une dispute d'accès (aux parcs, aux chantiers d'exploitation aurifère, réglementation de chasse, voire les causes profondes) soit il y a un pillage chronique par les forces de l'ordre et l'Etat. Il y a des disputes par rapport à l'agrandissement de la concession de la RFO qui est perçue comme une menace des sources de subsistance par la population (voir les causes profondes). On signale aussi le bouclage et la tracasserie de la population en forêt au retour des champs, le pillage et l'extorsion des produits de la population dans les sentiers qui mènent vers les champs. Surtout les femmes souffrent de cette insécurité et se plaignent de manque d'accès.

¹⁴¹ Radio Okapi 4 nov 2014: <http://radiookapi.net/actualite/2014/11/04/ituri-le-tribunal-de-paix-de-mambasa-manque-de-juges/>.

¹⁴² Officiers de Police Judiciaire.

¹⁴³ Il s'agit ici des officiers de la police judiciaires.

Dans les opérations d'exploitation du bois, généralement aucun cahier de charge n'est signé. Il y a des cas signalés de vente forcée des produits par les militaires, chose qui se passe souvent dans les chantiers miniers gérés par eux. Surtout à Opienge, où il y a monopolisation des marchés par les militaires. Il y a aussi l'appropriation par force des trous d'or rentables par les militaires. À Opienge, la forte militarisation crée des frustrations, stress et peur au sein des habitants et il y a une pléthore des barrières militarisées dans les groupements.

La relation entre les rebelles et les FARDC sont devenues plus politiques que militaires.¹⁴⁴

La population avoue que la pérennisation de cette situation se fait sous la bénédiction de l'administration territoriale et provinciale. Chose qui est aussi confirmée dans les rapports publiés par le Groupe d'Experts de l'ONU.

Est-ce que la population a des moyens alternatifs afin d'assurer sa sécurité ?

Il y a peu de choses que la population peut faire contre toutes ces menaces. Une des recommandations est la création des unités autodéfense.¹⁴⁵ Les ONG de défense de Droits de l'Homme sont frustrées par la non prise en compte de ses recommandations (Baego). Dans la région de Nia-Nia et Nduye, la société civile essaye mais à la fin les membres finissent par se taire ou se cacher suite aux menaces.

Pour Biakato, le CLE (Comité Local d'Eveil), structure mise en place par le RHA pour le monitoring des violations des droits de l'Homme, pour les médiations et récolter les données du terrain liées à la sécurité essaye timidement, de s'impliquer dans les suivis des jugements rendus.

Est-ce que la population se sent représentée par les autorités locales ?

La population ne se sent généralement pas représentée à travers les autorités d'Etat. Partout on dit que les autorités sont en quête d'enrichissement. Le fait que la population avoue que la pérennisation de l'actuelle situation se fait sous la bénédiction de l'administration territoriale, provinciale et même nationale est exemplaire pour la méfiance.¹⁴⁶ Partout la population accuse les autorités (gouvernement, politiciens, FARDC, PNC, gardes de parcs) d'être à la base des conflits.

La population se sent plus représentée par les autorités coutumières. L'appréciation pour les autorités coutumières est meilleure mais n'est non plus automatique. Par exemple à Mambasa, les chefs sont accusés par la population d'avoir vendu leur héritage ancestral à l'ICCN. Aussi, l'appréciation de la Police diffère notamment entre les civils d'une part (qui se plaignent de la police) et les chefs coutumiers d'autre part.

Pour les focus groupes et les interviewés à Bafwasende, les acteurs coutumiers et leurs autorités sont à la base du sous-développement de la région. Ils bloquent les ressources naturelles avec leur pouvoir traditionnel et découragent les initiatives de développement.

Nous devons aussi tenir compte du fait que les chefs coutumiers sont obligés de gérer un terrain extrêmement vaste sans moyens aucun.

Existe-t-il des groupes armés ?

Il y a le groupe armé de Jean Luc Habili à Bafwasende. Les Mai-Mai combattent tout en se reconnaissant comme défenseurs de l'intégrité territoriale et des richesses de la RDC, amplement convoitées à travers le monde. Comme dit dans le chapitre sur l'évolution sécuritaire Jean Luc a voulu à plusieurs occasions réintégrer les FARDC dont il a fait partie antérieurement, mais les FARDC n'ont pas voulu collaborer. Il est à noter que le groupe rebelle de Jean Luc fait des menaces auprès de la population mais est malgré tout mieux apprécié par la population que les forces de l'ordre de l'Etat. À la longue, Jean Luc est un garçon du milieu qui était durant ces jeunes années chasseur et les atrocités commises par les forces de l'ordre sont perçues plus lourdement.

À Mambasa, il y a le groupe armé de Morgan. Morgan est succédé par son frère Mangaribi. Morgan a dit que ces actions sont motivées politiquement contre le parc. Il trouve qu'il limite les droits et opportunités de la population locale. Il a même écrit une lettre à un chef de localité. Mais il n'explique pas comment ces plaintes justifient la tuerie, pillages, viols, mise en feu des êtres humains et l'enlèvement des personnes pour les travaux forcés et l'esclavage sexuel.¹⁴⁷ Mangaribi continue cette approche de Morgan. Récemment, Mangaribi a recruté 200 jeunes pour sa milice suite à l'annonce d'une opération militaire avec l'objectif le déguerpissement des chantiers miniers au sein du parc.

¹⁴⁴ Surtout cas de Bafwasende

¹⁴⁵ focus groupe des femmes à Mambasa

¹⁴⁶ Confirmé par le Groupe d'Experts de l'ONU

¹⁴⁷ Dan Fahey (2012) 'Conservation and Conflict in the Ituri Rainforest, Democratic Republic of the Congo' page 27-29

Il y a aussi un groupe armé sous commandement d'un pygmée appelé Manu. Dans le passé il a collaboré avec le groupe Morgan.

Les groupes armés résident régulièrement dans les deux parcs (l'alternative est la région de Bakaeko). Les parcs sont une zone relativement sécurisée étant très peu habitée et plein d'accès à la viande de brousse et d'autres ressources naturelles.

Existe-t-il une importante présence des FARDC ?

À Mambasa, une pléthore de contingents différents des FARDC a été ou est active (Isiro, Bafwasende, Wamba, Djugu, N Kivu, Dungu, etc.). Actuellement il y a des compagnies/pelotons FARDC cantonnés dans et autour de la RFO qui répondent à 4 secteurs différents, notamment : Mambasa – Badengaido/Adusa dépendent de Bunia, Bafwakoia – NiaNia dépendent de Bafwasende, le 51 Wamba dépendent d'Isiro et Mungbere dépend de Gombari-Watsa. Il n'y a pas une synergie des opérations. Pourtant il y a une forte implication dans l'exploitation des minéraux.

Bafwasende est une zone d'opération militaire. Deux bataillons des FARDC, le 103^{ème} et le 908^{ème} de la 10^{ème} brigade intégrée sont déployés dans le territoire de Bafwasende pour des raisons sécuritaires. Bafwasende reste une zone opérationnelle, mais les forces armées congolaises n'y ont lancé aucune opération de combat au cours des deux dernières années. Les FARDC constituent un grand risque pour la population (aussi citées, la PNC et les gardes de parcs). Il y a un système de collaboration des segments des FARDC avec les groupes rebelles dans les deux territoires. Les FARDC constituent un réseau criminel régional.

Au sein du territoire de Bafwasende, il y a des zones qui ne connaissent pas une présence d'un groupe armé comme à Baego. Malgré l'absence des groupes armés, les FARDC sont présents se livrant à des tracasseries de tout genre et à gérer des dossiers ne relevant pas de leur compétence.

3.2.4.2 Mobilisation autour de la terre et de l'identité

Le territoire de Mambasa est le plus grand territoire du district de l'Ituri, couvrant plus de la moitié de la superficie du district de l'Ituri. Le territoire est composé de sept chefferies et il est situé dans une zone de forêt tropicale. La composition de la population de Mambasa diffère profondément des autres territoires de l'Ituri. Les Bantous constituent la majorité 70%, à côté d'un autre grand groupe environ 30% des Mbute ou pygmées. En outre, il y a un afflux des Nande de la région de Beni-Butembo (province du Nord-Kivu). Leur migration vers la région est due à l'immense pénurie des terres dans le Nord-Kivu, mais les Nande sont également attirés par les possibilités de l'exploitation (illégal) du bois dans la forêt.

Bafwasende est plus grand que le Rwanda et a une population évaluée à 208000 habitants. La densité est au tour de 2 habitants par km². Les conflits fonciers enregistrés, sont plutôt liés à l'exploitation des ressources naturelles. L'aspect identitaire joue entre les autochtones et les immigrés, notamment les Nande du Nord Kivu, mais à peine entre les autochtones.

Généralement la problématique foncière à Mambasa et surtout à Bafwasende est d'une envergure limitée.

Mambasa

La grande majorité des conflits fonciers dans ce territoire sont liés à deux facteurs : l'exploitation illégale des ressources naturelles notamment la forêt et l'immigration Nande. L'accès limité et réglementé par le gouvernement pour la population est perçu par la population comme un conflit important de jouissance.

Dans l'anarchie violente de l'exploitation forestière illégale, les droits des communautés et des intérêts opportunistes individuels se heurtent de plus en plus. Les chefs coutumiers individuels sont dressés les uns contre les autres dans un jeu qu'ils ne saisissent pas pleinement. Les chefs locaux et les notables se basent sur les bénéfices individuels à court terme en vendant les terres sans en connaître la valeur. Cela va contre les traditions coutumières et ne prend pas en compte les intérêts de la communauté dans son ensemble. En même temps, la présence d'immigrants Nande complique davantage la situation. Initialement, les Nande pourraient acquérir les droits d'utilisation de la terre assez facilement, souvent par un prix symbolique versé au chef coutumier, mais des problèmes se posent une fois que ces nouveaux venus commencent à commercialiser la terre - ou ses arbres alors qu'il leur a été accordé que le droit d'utilisation.¹⁴⁸

¹⁴⁸ Ansoms et van Puijenbroek (2011) *A legacy from the past hindering the future : land conflicts in Ituri (RDC)*.

Dans: Ansoms et Marysse: Natural resources and local livelihoods in the Great Lakes Region of Africa, a political economy perspective.

Lors d'une recherche en 2009¹⁴⁹, sur les 158 conflits enregistrés dans le territoire de Mambasa, la majorité a eu lieu dans et autour de la ville de Mambasa et dans la chefferie de Babila Babombi. Sur les 51 conflits recensés en 2009 à Babila Babombi, 33 cas sont situés dans le groupement de Teturi. Teturi est reconnu pour l'exploitation du bois et immigration Nande.¹⁵⁰

Il y avait plusieurs conflits de limite administrative, par exemple entre la chefferie Bombo et celle de Bandaka. La chefferie de Bandaka réclame la rétrocession de ses villages (Bandengaido, Molokai et Salate) qui sont actuellement administrés par la chefferie de Bombo. Bandengaido était cédé à la chefferie de Bombo suite à l'insécurité causée par les braconniers dans le groupement de Basiri et à la demande du chef de Bombo d'avoir un lieu sécurisé. La chefferie de Bombo a étendu son administration sur les villages Salate et Molokai et menace d'aller plus loin, en administrant même le village PK 47 axe Wamba.

Il y a également tension entre le territoire de Wamba et le Poste d'Etat de Nia-Nia, à cause d'un groupement de Wamba (Baberu) qui se trouve totalement enclavé dans le poste d'Etat de Nia-Nia.

Il y a aussi de conflits de limite entre les exploitants miniers, exploitants forestiers et entre les individus pour de délimitation parcellaire.

Bafwasende

A Bafwasende il semble que les conflits fonciers jouent uniquement en relation avec l'exploitation des ressources naturelles. De plus, comme à Mambasa, à Bafwasende la population réclame les droits de jouissance au sein du parc.

Les conflits fonciers à Bafwasende sont plus tôt des conflits de limite administrative. Il s'agit de Bafwasende – Mambasa avec les Ndaka, Bafwasende – Wamba avec les Baberu, Balika et Budu, Bafwasende – Poko avec les Medje, Bafwasende – Banalia avec les Popoy, Ngelema et Manga et finalement Bafwasende – ville de Kisangani et Bafwasende – Lubutu.

A Baego, dans le secteur de Bekeni-kondolole il existe des petits conflits fonciers intra-ethniques principalement entre les Bali du groupement Baego et les Bali du groupement Bangupa. Ceux-ci sont en conflit à cause de l'exploitation industrielle du bois par la société LA FORESTIERE. Les Bali de Bangupa réclament à la société, qui exploite dans le groupement de Baego, des droits communautaires estimant qu'elle a dépassé les limites ancestrales de leur groupement.

Néanmoins dans ce coin du territoire, on note un conflit foncier interethnique sérieusement politisé qui il y a moins de 5 ans avait donné lieu des affrontements armés (armes blanches et armes de guerre). Il s'agit des communautés Dombi, Manga et Bali se disputant la propriété de la forêt Alibuku exploitée actuellement par la société COTREFOR, autrement TRANS-M-BOIS.¹⁵¹

3.2.4.3 Exploitation des Ressources Naturelles

3.2.4.3.1 Exploitation aurifère dans les territoires de Mambasa et Bafwasende

Mambasa

Mambasa est très riche en minéraux, variant des diamants, cassitérite, coltan, wolframite et surtout l'or. L'exploitation est principalement artisanale surtout autour de Nia-Nia et dans le groupement Bakaiku. Dans le territoire de Mambasa, l'exploitation aurifère se retrouve dans 5 chefferies sur 7 que compte le territoire¹⁵². Mais la vaste concentration est dans la chefferie de Babila Babombi. Dans les deux chefferies de Walese aucun site n'a été identifié. Au total, il y a 343 sites miniers dans le territoire de Mambasa dont 26 sites dans la chefferie de Mambasa, 24 dans la chefferie Bombo, 20 sites dans la chefferie Babila Bakwanza, 34 sites dans la chefferie de Bandaka et 239 sites dans la chefferie de Babila Babombi.¹⁵³ Un recensement des activités minières à l'intérieur de la RFO en septembre 2013 fait état de plus de 30 chantiers avec campement et de plus de 20 chantiers sans campements. D'autres chantiers et campements sont relevés en bordure immédiate des limites de la

¹⁴⁹ IKV Pax Christi et Réseau Haki na Amani (2009): conflits fonciers en Ituri, poids su passé et défis pour l'avenir de la paix

¹⁵⁰ Ansoms et van Puijenbroek (2011).

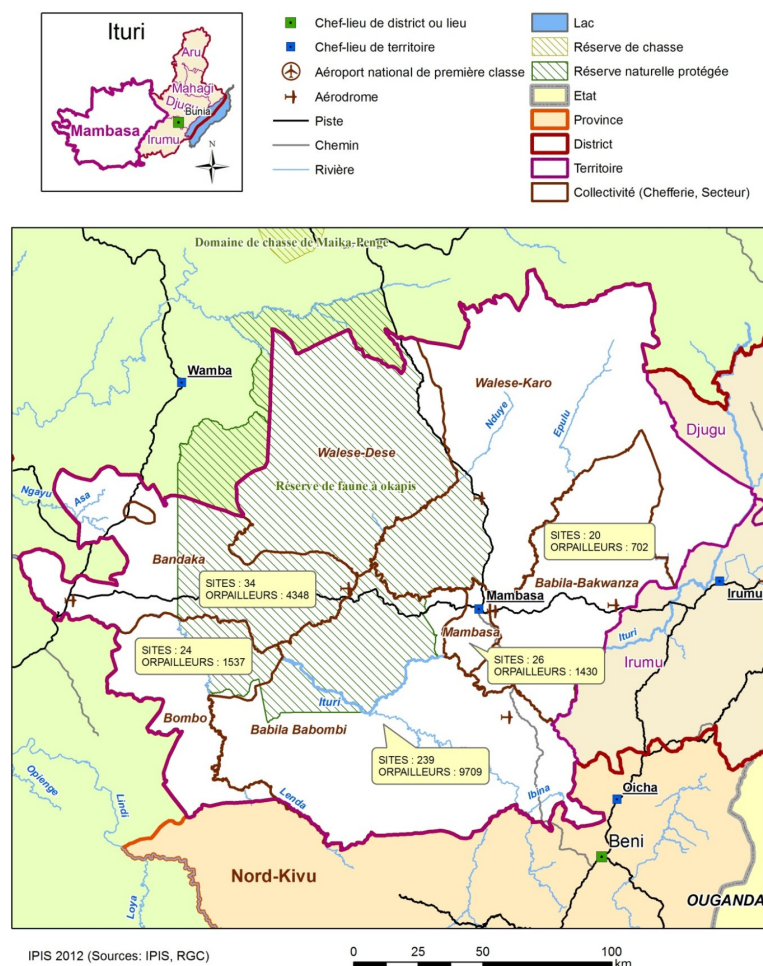
¹⁵¹ Interviews focus group et individuels à Baego et Bafwasende.

¹⁵² Les dernières informations indiquent qu'il y a aussi l'exploitation artisanale dans la chefferie Walese Karo.

¹⁵³ IKV Pax Christi et Réseau Haki na Amani (2012) *Un Avenir en Or pour Ituri?*

Réserve. Les plus grands campements comptent plusieurs centaines de personnes et incluent divers commerces et services aux creuseurs. Tous les carrés miniers illégaux qui avaient été évacués suite aux opérations conjointes ICCN/FARDC ont été réoccupés et de nouveaux chantiers ont été ouverts. Cette situation a été favorisée par la situation incontrôlée qui s'est développée après l'attaque d'Epulu en Juin 2012. On rapporte qu'elle a été favorisée par certains chefs coutumiers locaux, par certains militaires et même par certains éléments de l'ICCN.¹⁵⁴

Mambasa



Dans la chefferie de Babila Babombi, l'exploitation n'a lieu que dans quatre groupements : Teturi (91 chantiers), Bakaiku (76 chantiers), Bapongomo (62 chantiers) et Mambembe (10 chantiers). Dans les autres groupements, il n'y a pas d'exploitation de l'or. Autres groupements importants sont Nyangwe (22 chantiers) dans la chefferie de Mambasa, Bafawambaya (24 chantiers) dans la chefferie Bombo et Bapwele (20 chantiers) dans la chefferie Babila Bakwanza.¹⁵⁵

Le nombre d'orpailleurs est difficile à estimer. Ça change avec les saisons (beaucoup de puits sont fermés lors de la saison des pluies) et il y a beaucoup d'orpailleurs qui combinent l'orpaillage avec d'autres activités.¹⁵⁶ Les données disponibles sont contradictoires à ce sujet.¹⁵⁷ Il est estimé qu'il y a un effectif variant entre 25000 et 35000 orpailleurs actifs à Mambasa.

Ce qui est remarquable est que sur le plan communautaire à Mambasa, le nombre des Nande est nettement supérieur par rapport aux originaires de la région. Relativement, ils représentent 31% de tous les orpailleurs actifs dans les sites, pourtant, ils ne sont pas originaires du territoire. La plus grande communauté originaire du territoire, les Bila, ne constituent que 14% de l'effectif des

¹⁵⁴ D'Huart et Maziz (IUCN et UNESCO) (2014) *Rapport de mission de suivi réactif de la réserve de faune à Okapis*.

orpailleurs. A part des Nande, il y a des orpailleurs de tout côté de la Province Orientale et du Nord Kivu.¹⁵⁸

L'exploitation artisanale de l'or constitue effectivement un espace de brassage des cultures qui dépasse les identités ethniques. La vie dans les sites et les camps se développe dans une dynamique propre liée au développement des relations « professionnelles » et « commerciales » stimulées par une solidarité dépassant les identités tribales. Cependant, cela paraît constant, la frontière entre les autochtones et les allochtones s'amointrit. L'orpaillage devient la nouvelle identité pour chacun d'eux. Mais à l'intérieur de ce nouvel espace s'établissent des rapports de force qui naissent du pouvoir de l'avoir : les AFM/PDG, les orpailleurs et les tenanciers des activités commerciales périphériques.¹⁵⁹

Dans le Sud dans le groupement de Bakaiku, les sites miniers sont gérés soit par la milice Simba de Morgan soit par les FARDC et la PNC. En général, Bakaiku est une zone de haut niveau de militarisation des foyers miniers.¹⁶⁰ Bakaiku n'est accessible qu'à pied et ça prend 5 à 12 jours.¹⁶¹ À Biakato, l'exploitation artisanale de l'or est pratiquée aux environs de Biakato par un exploitant (Ets SOMALUCATCH).¹⁶²

En Novembre 2012, le Groupe d'Experts de l'ONU a rapporté que « *Les Mai-Mai Morgan collectent par ailleurs de l'or deux fois par semaine dans les sites miniers de Pangoi et Elota et vendent des "droits d'accès" à des puits individuels. Sadala garde l'or et le vend à des marchands de Butembo. Enfin, les rebelles ont établi un monopole du commerce des cigarettes dans la même zone.* »¹⁶³
À la fin de 2012 et au début de 2013, le groupe de Morgan a attaqué des mines à proximité de Biakato, Elota et Pangoy, volé de l'or aux mineurs et tué au moins deux éléphants pour leurs défenses ». ¹⁶⁴

ICCN signale qu'il y a des éléments des FARDC actifs dans et autour de la RFO venant de Bunia, Bafwasende, Isiro et Watsa. Les poches d'insécurité dues à la présence des bandes armées dans certaines zones de forte biodiversité dans la RFO (secteur Sud et Nord-ouest) avec comme conséquence l'exploitation anarchique des minerais avec complicité des militaires FARDC basés dans différentes localités, notamment la 2ème compagnie FARDC basée à Badengaido et Adusa est impliquée dans le braconnage de primates et vente de cigarettes dans certaines carrières¹⁶⁵ d'or et diamant.¹⁶⁶

Déjà, en 2010, les FARDC en provenance du Nord-Kivu, Isiro et Bunia ont été signalées¹⁶⁷ ainsi que de Wamba¹⁶⁸ et Bafwasende.¹⁶⁹ Bakaiku ne peut pas être visité mais il est fort probable que des

¹⁵⁵ IKV Pax Christi et Réseau Haki na Amani (2012) *Un Avenir en Or pour Ituri?*

¹⁵⁶ Par exemple le matin on travaille le champ ou on est enseignant et l'après midi on fait l'orpaillage.

¹⁵⁷ Le bureau de Mines estime en 2010 qu'il y a 2500 creuseurs (IKV Pax Christi et Réseau Haki na Amani p. 53) et la même année qu'il y a 10.000 orpailleurs (Mathijssen, Schouten, Hilgert et Mabolia (2011)). SAESSCAM dit qu'il y a au tour de 2450 creuseurs (IKV Pax Christi et Réseau Haki na Amani et Mathijssen, Schouten, Hilgert et Mabolia (2011)). IKV Pax Christi et Réseau Haki na Amani ont inventorié 17726 orpailleurs active à Mambasa mais l'enquête s'est déroulé durant la saison de pluies.

¹⁵⁸ IKV Pax Christi et Réseau Haki na Amani (2012) *Un Avenir en Or pour Ituri?*

¹⁵⁹ Ibid.

¹⁶⁰ Ibid; IPIS et Int. Alert (2010) *The complexity of resource governance in a context of state fragility: an analysis of the mining sector in the Kivu Hinterlands*; Ils citent le chef de poste qui dit que Bakaiku est un monde tout à fait a part.

¹⁶¹ Spittaels (2010) *The complexity of resource governance in a context of state fragility: an analysis of the mining sector in the Kivu Hinterlands*.

¹⁶² interview

¹⁶³ UNSC, *Report of the Group of Experts on the Democratic Republic of the Congo, S/2012/843* 15 novembre 2012, p. 37, numéro 132

¹⁶⁴ UNSC, *Report of the Group of Experts on the Democratic Republic of the Congo, S/2013/433* 17 Juillet 2013 p. 20, # 77

¹⁶⁵ Mutchatcha, Penge, Zala na Mbangu.

¹⁶⁶ Mémoire de l'ICCN du 3 Mars 2014 à l'attention du commandant de la zone opérationnelle de Bunia, signé par ICCN, GIC et WCS.

¹⁶⁷ IPIS et Int. Alert (2010) *The complexity of resource governance in a context of state fragility: an analysis of the mining sector in the Kivu Hinterlands*.

¹⁶⁸ Schouten, P. (2011) *International Mining corporations and Socio-Political Conflict in the DRC – A case study of the Nia-Nia area, Ituri district, Province Orientale*. Utrecht: IKV Pax Christi.

¹⁶⁹ Fahey (2012).

éléments des FARDC du Nord Kivu continuent d'être présents dans cette zone dont la production de l'or est commercialisée vers Butembo-Beni.

Malgré les nuances par rapport au niveau de militarisation dans les différentes chefferies à Mambasa, lors de la recherche en 2012 les études de cas montrent une image quand même unanime où les forces de l'ordre sont structurellement impliquées dans toute sorte de tracasserie : l'imposition des marchandises aux orpailleurs, paiement des taxes ou contributions illégales en nature, privations de libertés, arrestation arbitraire, des traitements inhumains et dégradants, du non respect de la mercuriale des prix, etc. En pratique, il n'y a pas de rapports sur ce genre d'incidents, mais c'était le message partout et unanime¹⁷⁰. Aussi IPIS et Int Alert signalent-ils qu'il y a une grande frustration parmi tous les acteurs sur le comportement prédateur ainsi que l'intimidation par les FARDC et la PNC. Profitant de la situation de l'impunité dans un territoire comme Mambasa, ces forces de l'ordre se permettent de faire tout ce qu'elles veulent dans ce domaine.¹⁷¹

En Septembre 2011 SAESSCAM a enregistré 193 négociants dans le territoire dont 33 à Mambasa, 63 à Baikato et 97 à Nia-Nia. La grande majorité des négociants sont des Nandes de Butembo. Les autres sont des Hema Gegere. Ce qui est remarquable est le double statut des propriétaires des carrières (PDG) et des administrateurs des foyers miniers qui sont à la fois exploitants artisanaux, négociants et souvent aussi commissionnaires de vente des substances minérales.¹⁷² En outre, il y a la pratique du troc dans la vente de l'or avec soit les propriétaires des carrières qui vendent des articles de petit commerce au sein des carrières, soit avec les commerçants qui exercent les activités de petit commerce aux sites d'exploitation.

Les données par rapport à la production de l'or à Mambasa sont (non plus étonnant) incomplètes et parfois contradictoires. Peu de confiance peut être donnée aux statistiques des agences gouvernementales. Le bureau de mine rapporte une production annuelle de 144,2 kg en 2010 et en 2011 une moyenne entre 4 et 6 kg par mois. Eux-mêmes estiment que cela ne s'agit que 10 à 50%. Ils estiment que seulement à Bakaiko durant la saison pluvieuse il y a une production de 18 kg par mois. Selon SAESSCAM, les dragues produisent 5 à 8 gr partout de 3 heures. Il est estimé qu'une drague produit 450 gr par mois ce qui signifie 120 kg par an pour 22 dragues actifs. Dans l'ensemble, il est estimé que le territoire de Mambasa produit un minimum de 850 kg de l'or par an.¹⁷³

Pour la grande majorité des sites, Butembo est la destination principale. Parfois, mais pas souvent, Kisangani et Bunia sont aussi mentionnés et même Isiro.¹⁷⁴ L'or est ensuite vendu en Ouganda, mais il manque des statistiques fiables.

Exploitation industrielle¹⁷⁵

Loncor Ressources

Loncor Resources Inc est une entreprise minière de droit canadien constitué des directeurs de la société Banro (également Canadienne) pour leurs opérations au Kivu et Ituri. Loncor a acquis un permis d'exploration sur la concession Ngayu en Province Orientale en RDC qui couvre partiellement le territoire de Mambasa et celui de Wamba et ayant une envergure de 4.550 km².

Kilo Gold

Kilo Gold est une compagnie de droit canadien qui détient un permis d'exploration (recherche, prospection) en Province Orientale, autour d'Isiro (avec la compagnie Rio Tinto), autour de Beni (projet Masters) et le projet Somnituri dans la région de Nia-Nia.

La compagnie a débuté ses activités d'exploration en janvier 2010, principalement dans les sites d'Adumbi, Manzako et Kobe¹⁷⁶. La concession de Kilo Gold est partiellement au sein de la RFO.¹⁷⁷

¹⁷⁰ IKV Pax Christi et Réseau Haki na Amani (2012) *Un Avenir en Or pour Ituri?*.

¹⁷¹ Spittaels (2010) *The complexity of resource governance in a context of state fragility: an analysis of the mining sector in the Kivu Hinterlands*.

¹⁷² IKV Pax Christi et Réseau Haki na Amani (2012) *Un Avenir en Or pour Ituri?*; Voir aussi IPIS et Int. Alert (2010: 52). Sur 35 sites enquêtés uniquement l'AFM pouvait acheter de l'or.

¹⁷³ Mathijssen, Schouten, Hilgert et Mabolia (sous coordination de IPIS) (2011) *A detailed analysis of Orientale Provinces Gold sector*.

¹⁷⁴ IKV Pax Christi et Réseau Haki na Amani (2012) *Un Avenir en Or pour Ituri?*; Mathijssen, Schouten, Hilgert et Mabolia (2011) : *a detailed analysis of Orientale Provinces Gold sector* Voir aussi: IPIS et International Alert (2010) page 52; Aybeka (2010) 55-56.

¹⁷⁵ IKV Pax Christi et Réseau Haki na Amani (2012) *Un Avenir en Or pour Ituri?*

¹⁷⁶ IKV Pax Christi et Réseau Haki na Amani (2012) *Un Avenir en Or pour Ituri ?*;

L'exploitation à petite échelle

Rappelons que par exploitation minière à petite échelle, il faut entendre toute activité par laquelle une personne se livre à une exploitation de petite taille et permanente, exigeant un minimum d'installations fixes en utilisant des procédés semi-industriels ou industriels, après la mise en évidence d'un gisement.¹⁷⁸

Dans le territoire de Mambasa, la petite mine est menée à travers les activités d'exploitation semi-industrielle qui se déroulent généralement dans les lits des rivières et essentiellement dans le lit de la rivière Ituri aussi bien dans l'axe Mambasa – Teturi – Mayuano- Biakato que dans l'axe Mambasa-Nia-Nia. Cette exploitation s'exécute au moyen des dragues dont les propriétaires se sont constitués en association dénommée « ATEDRAPO » (Association des Tenanciers des Dragues de la Province Orientale).

Les données disponibles sont (comme d'habitude) contradictoires et incomplètes. De plus, la présence des semi industriel change très fréquemment. Contrairement à l'industrie (qui a une stratégie de 10 à 30 ans), le sémi industriel peut venir et partir en quelques journées. Ils utilisent des grosses machines, mais des machines qui peuvent être transportées. Selon les données recueillies au Saesscam de septembre 2011, l'exploitation minière à petite échelle est assurée par 7 exploitants (Kalubamba, Kasongo, Somibaf, Eundu, Dede, Tchekabo et Mokili). L'absence des statistiques de production de ce type d'exploitation ne permet pas de déterminer l'ampleur de l'exploitation et son impact socioéconomique. SAESSCAM a mentionné en 2010 qu'il y avait 18 dragues autour de Mambasa et 4 dragues à Biakato et 4 dragues à L'ouest de Mambasa¹⁷⁹

L'exploitation semi industrielle fait souvent changer le lit de rivière. Sur le plan administratif, les limites sont les rivières. Quand le lit de rivière change, la limite administrative change aussi. Cela influence les droits coutumiers ou l'accès à la terre ; ce qui crée souvent des conflits. L'inaccessibilité des compagnies étrangères semi industrielles rend une solution de ce genre de conflit pas évidente.

BAFWASENDE

Le territoire de Bafwasende est très riche en ressources naturelles. Parmi les minerais exploités, on cite l'or, le diamant, le coltan, le fer, la cassitérite et le wolframite. L'exploitation aurifère et diamantifère est généralement artisanale.¹⁸⁰ Dans la partie sud à Bafwasende en 2010, 34 sites miniers ont été inventoriés dans le chef-lieu de Bafwawsende et travaillant leur route et selon l'axe vers Mambasa et vers le Parc National de Maiko.¹⁸¹ Quatre sites recèlent les cassitérites (dont 2 aussi wolframite), trois l'or et wolframite et six coltan. Deux mines de diamants ouest d'Opienge sont encore actives. De 34 mines inventoriées, il y avait 23 dans des zones volatiles sous contrôle soit de Major Luc soit des FARDC. Il est estimé qu'au tour de 5000 orpailleurs travaillaient dans les sites en 2008.¹⁸²

Dans les foyers miniers, on signale la présence pléthorique des militaires qui constituent une source d'insécurité pour les exploitants.¹⁸³

Les Maï-Maï Luc, dirigés par le commandant Luc Yabili, opèrent dans le territoire de Bafwasende dans la Province Orientale et de l'autre côté de la frontière du Nord-Kivu à Walikale. Il contrôle des sites miniers, dont ceux d'Angumu et d'Elonga, où il procède à la vente de l'or à des hommes d'affaires de Butembo et Beni.¹⁸⁴

Nous avons déjà expliqué que les FARDC sous les ordres du général Kifwa, qui est basée à Opienge et Bafwasende, dirige un réseau criminel qui collabore avec les Maï-Maï Luc. En Novembre 2012, le Groupe d'Experts de l'ONU a rapporté que « *La 10ème brigade intégrée des forces armées*

¹⁷⁷ D'Huart et Maziz (IUCN et UNESCO) (2014) *Rapport de mission de suivi réactif de la réserve de faune à Okapis*.

¹⁷⁸ art.1 du Code Minier.

¹⁷⁹ Mathijssen, Schouten, Hilgert et Mabolia (sous coordination de IPIS) (2011) *A detailed analysis of Orientale Provinces Gold sector*.

¹⁸⁰ Interviews focus groupe et interviews individuel Bafwasende et Opienge

¹⁸¹ Tout les deux axes étaient des zones d'opération militaire

¹⁸² Spittaels (2010) *The complexity of resource governance in a context of state fragility: an analysis of the mining sector in the Kivu Hinterlands*.

¹⁸³ Interviews focus groupe et interviews individuel Bafwasende et Opienge.

¹⁸⁴ UNSC, *Report of the Group of Experts on the Democratic Republic of the Congo, S/2012/843* 15 november 2012, p. 38, numéro 135

congolaises, sous les ordres du général Kifwa, dirige un réseau criminel qui collabore avec les Mai-Mai Luc pour le braconnage et l'extraction minière. Le réseau criminel réalise des bénéfices considérables à Opienge, où le commandant des forces armées congolaises, Sammy Biakya Baguma, contrôle la mine d'étain de Ndonga et un certain nombre de mines d'or, organise une partie de l'exploitation lui-même et impose aux équipes de mineurs une taxe de 2 grammes d'or par semaine. Il fait également le commerce de munitions de chasse de calibre 12. Il réalise des profits supplémentaires en vendant des « autorisations de voyage » et dirige une prison connue localement sous le nom de « Guantanamo » où il incarcère des civils. Précédemment, Baguma avait renvoyé plus de 40 membres de la Police nationale civile qui devaient être déployés à Opienge afin de maintenir son contrôle sur la population. La 10e brigade a également le monopole de l'approvisionnement en cigarettes et d'autres activités commerciales dans la région, ce qui ne l'incite guère à suspendre ses opérations. Le réseau criminel réalise des bénéfices considérables à Opienge.»¹⁸⁵

Spittaels estime qu'à Bafwasende 13 sites appartenant à un seul opérateur (Marc Ndjoka) produisent 1 kg de l'or par semaine. La production d'autres mines est estimée entre 11 et 145 gr par semaine. La compagnie Ndjokam (propriété de Marc Ndjoka) était propriétaire de la majorité des chantiers miniers à Bafwasende mais a dû fuir de la région en 2008.¹⁸⁶

A Bafwasende se trouve des mines très riches où les Belges avaient produit des cartes. Ces cartes sont dans les mains de gouvernement et semblent diriger ses intérêts.¹⁸⁷

Par rapport à Bafwasende, il y a trois routes utilisées : une traverse le long de la limite du parc de Maiko avant d'atteindre Butembo. C'est la route utilisée par les Mai-Mai qui gèrent la majorité des chantiers. Il prend 10 jours à pied pour arriver à Manguredjipa au Nord Kivu, un village qui sert de point de transit pour les commerçants de l'or. La deuxième route sert les chantiers sous contrôle des FARDC. Il s'agit de Kisangani-Mambasa. Cette route mène vers soit Bunia soit Butembo. Une troisième route concerne Lubutu dans la province de Maniema, proche du côté Ouest du Parc. Cette route sert les chantiers dans le parc de Maiko et est historiquement liée à la Simba MaiMai depuis sa création en 1964. Les minéraux sont acheminés vers Kisangani avant d'arriver à Butembo ou même à Goma.¹⁸⁸ A Butembo, le plus grand comptoir s'appelle Congo Com qui appartenait au Dr Kisoni Kambala¹⁸⁹. Il disposait même d'une fonderie de l'or en lingots.¹⁹⁰

A Bafwasende, il y a aussi des opérations semi industrielles avec les dragues. Ils sont basés surtout à Bomili et Avakubi, respectivement à 89 km et à 66 km du chef-lieu du territoire.

3.2.4.3.2 Le braconnage

Comme écrit dans le chapitre sur la sécurité dans la RFO, le braconnage a atteint une ampleur considérable dans et autour de la RFO.

En 2002, il était estimé que 6,5 tonnes d'ivoire ont quitté la RFO en une année. La chasse était particulièrement sévère dans la partie Nord de la RFO. Lors de la décennie passée, la perte d'éléphants était de 3151, de 6439 à 3288 éléphants.¹⁹¹ Il est estimé que 23 tonnes d'ivoires ont été trafiquées¹⁹². La tendance s'est confirmée par la comparaison des chiffres de 2007 et de 2011, où une nouvelle diminution de 43% a été estimée.¹⁹³

¹⁸⁵ UNSC, *Report of the Group of Experts on the Democratic Republic of the Congo, S/2012/843* 15 november 2012, p. 38, nombre 135

¹⁸⁶ Spittaels (2010) *The complexity of resource governance in a context of state fragility: an analysis of the mining sector in the Kivu Hinterlands*.

¹⁸⁷ Focus Group Kisangani

¹⁸⁸ Spittaels (2010).

¹⁸⁹ Assassiné en Juillet 2007.

¹⁹⁰ Albert Kabuya Muyeba, *Impact de l'exploitation de diamant et de l'or dans la reconstruction socio-économique de la Province Orientale*, IPIS/Cenadep, Anvers 2009.

¹⁹¹ Beyers, Hart, Sinclair, Grossmann, Klinkenberg, Dino (2011) *Resource Wars and Conflict Ivory: The Impact of Civil Conflict on Elephants in the Democratic Republic of Congo - The Case of the Okapi Reserve*; d'Huart (UICN) et Maziz (UNESCO)(2014) *Rapport de mission de suivi réactif de la réserve de faune à Okapis*.

¹⁹² Base sur le moyenne de 6,9 kg d'ivoire par éléphant.

¹⁹³ D'Huart (UICN) et Maziz (UNESCO)(2014) *Rapport de mission de suivi réactif de la réserve de faune à Okapis*.

Des informations des hommes d'affaires, commerçants d'ivoire et journalistes indiquaient que l'ivoire était transportée vers Ouganda et la République Centre Africaine. Aussi bien les commandants rebelles que des commerçants étaient impliqués dans le trafic. Surtout durant la période 2002-2004, l'Ituri était un fournisseur important d'ivoire au marché global. L'avenir de la population des éléphants est menacé par le développement des routes, une population croissante entre autres dû à une immigration forte du Nord Kivu et la demande sans cesse de viande de brousse. Le développement de l'exploitation artisanale et illicite minière et forestières combiné avec une forte prolifération des armes légères constituent une forte menace. La complicité des autorités dans le braconnage est contre le recouvrement des éléphants.¹⁹⁴ À Mambasa, le braconnage prospère encore car soutenu par les militaires qui sont souvent accusés de ravitailler les braconniers. Ce braconnage se pratique aussi bien au sein de la RFO qu'en dehors de celle-ci. En Mars 2014, l'ICCN a accusé la compagnie d'intervention FARDC basée à Bandisende et Zunguluka d'être impliquée dans le braconnage des éléphants¹⁹⁵ et des primates.¹⁹⁶

La chasse continue à alimenter le commerce de viande de brousse dans les villages et les centres urbains avoisinants (Wamba, Nia-Nia, Mambasa) ainsi que certaines localités plus éloignées (Bafwasende, Bunia, Beni). Par manque de suivi régulier, le niveau de piégeage n'est pas bien connu mais il est certainement élevé et largement répandu dans la RFO. Il est fortement probable que le produit de la chasse au filet pratiquée par les pygmées Mbuti ainsi que la pose de collets métalliques ont participé au commerce et contribué à la réduction des populations de faune.¹⁹⁷

En Novembre 2012, le Groupe d'Experts de l'ONU a rapporté que « À plusieurs reprises, Kifwa est intervenu dans des cas de braconnage et des arrestations. En décembre 2011, il a ordonné l'envoi de Bunia à Kisangani d'importantes quantités d'ivoire confisquées. Le prix de l'ivoire a augmenté de manière spectaculaire au cours des deux dernières années. En 2007, un kilo se vendait 30 dollars à Kisangani, en 2009, il en valait 80 et en 2012 le prix variait de 100 à 150 dollars. Dans la seule réserve d'okapis, l'ICCN a relevé qu'au moins une tonne d'ivoire a été braconnée chaque année depuis 2008, dégageant un profit annuel d'au moins 250 000 dollars. Toutefois, les marchands locaux ont affirmé qu'en août 2012, 3 tonnes d'ivoire étaient stockées à Elota. »¹⁹⁸

Le problème de l'implication des militaires dans le braconnage (diminué en 2009) est progressivement réapparu avec le retour de l'armée en raison de l'augmentation de l'insécurité causée par les groupes rebelles. L'ICCN rapporte que les militaires présents dans la périphérie sud-ouest de la RFO et qui relèvent de la région militaire de Kisangani se comportent de façon beaucoup moins disciplinée que le contingent à l'Est de la RFO qui dépend la région militaire de Bunia.¹⁹⁹

La majorité des chasseurs d'éléphants sont subventionnés par les commanditaires ; ce qui est un encouragement pour les chasseurs comme leurs investissements sont très bas. Il y a une chaîne entre chasseurs, commanditaires et les commerçants intermédiaires.²⁰⁰

A Bafwasende la chasse a été l'activité la plus pratiquée par la population, les milices et les militaires venus de Kisangani. Ces militaires exploitent sous la bénédiction de leur hiérarchie et à l'insu des autorités du secteur et du groupement.²⁰¹ De plus, au départ, les milices ont été généralement braconniers avant de se muer en milice. Les profils de quelques élites Maï-Maï de Bafwasende

¹⁹⁴ Beyers, Hart, Sinclair, Grossmann, Klinkenberg, Dino (2011) *Resource Wars and Conflict Ivory: The Impact of Civil Conflict on Elephants in the Democratic Republic of Congo - The Case of the Okapi Reserve*.

¹⁹⁵ Un cas de braconnage d'éléphant et commerce d'ivoire est cité par le capitaine Dominique, commandant de la compagnie le 13/02/2014.

¹⁹⁶ Mémoire de l'ICCN du 3 Mars 2014 à l'attention de du commandant de la zone opérationnelle de Bunia signé par ICCN, GIC et WCS.

¹⁹⁷ D'Huart (UICN) et Maziz (UNESCO)(2014) *Rapport de mission de suivi réactif de la réserve de faune à Okapis*.

¹⁹⁸ UNSC, *Report of the Group of Experts on the Democratic Republic of the Congo, S/2012/843* 15 novembre 2012, p. 37, numéro 131

¹⁹⁹ D'Huart (UICN) et Maziz (UNESCO)(2014) *Rapport de mission de suivi réactif de la réserve de faune à Okapis*.

²⁰⁰ Daniel Stiles (2011) *IUCN: Elephant meat trade in Central Africa*.

²⁰¹ Interviews focus group et individuels à Baego et Bafwasende.

montrent que tous les leaders Mai-Mai avaient un faible niveau d'éducation et ont été tous des chasseurs.²⁰²

3.2.4.3.3 Exploitation du bois dans les territoires de Mambasa et Bafwasende

Avec le retour progressif de la sécurité après la période guerre, l'exploitation du bois a repris. Après la réhabilitation de la route nationale n°4, cette exploitation dans les deux territoires a pris une ampleur importante. De plus, on rapporte un volume croissant de charbon de bois produit pour alimenter les centres urbains à l'Est. Cependant, le taux de déforestation entre 2000 et 2010 à l'intérieur de la RFO reste relativement bas²⁰³

Mambasa

L'exploitation a lieu dans un contexte de gouvernance très fragile et une mainmise de ce même gouvernement dans l'exploitation du bois²⁰⁴. Lors d'une enquête en 2007²⁰⁵ à Mambasa, 102 exploitants ont été identifiés qui ont tous des titres différents ayant été délivrés par les instances différentes.²⁰⁶ Notons que le permis d'exploitation et le permis de coupe sont délivrés par le Gouverneur de Province pour une superficie n'excédant pas 50 ha.²⁰⁷ 15 Exploitants étaient donc en règle selon la loi et 87 n'étaient pas en conformité en rapport à la loi. En ce qui est de superficie exploitée, pour 29 exploitants, il fut impossible de trouver le nombre exact d'hectares en question, mais pour les 79 autres, la superficie de leur zone totalise presque 70 000 ha.

Il y a une abondance des taxes dont la bonne partie n'est pas conforme à la loi²⁰⁸. En pratique, à Mambasa, sur l'axe Mambasa-Beni, les taxes et redevances sont perçues par tous les services de l'Etat à partir du moment où le bois scié est stocké sur le lieu de coupe.²⁰⁹ D'après l'étude, les sommes perçues n'arrivent pas à la caisse de l'Etat et ne profitent qu'à une poignée de personnes depuis les chefs coutumiers jusqu'aux autorités politico-administratives et militaires du Territoire. Certains camions n'ont même pas à payer des « taxes », selon les interviewés. Ces camions opèrent sous la totale protection et sont gérés par des autorités politico-administratives et militaires locales.²¹⁰

Les conflits majeurs liés à l'exploitation du bois à Mambasa ont été établis à plusieurs niveaux²¹¹:

- Conflit entre communautés locales et exploitants (qui sont dans la plupart des cas non originaires) en matière d'absence de cahiers de charges, importation de la main d'œuvre, de la destruction des champs, de l'environnement, de l'habitat des Pygmées (qui sont refoulés et confinés dans des milieux qui leur sont moins adaptés et qui réclament leur droit de possession des terres et forêts).
- Conflit interne aux communautés autour de non-respect des limites administratives de leurs entités respectives ;
- Conflit entre communautés au sujet de non-respect des limites des propriétés, concessions;

²⁰² Edocin Ponea Tekpibele Masudi, *Guerres et circulation des élites politiques en province orientale de la République Démocratique du Congo*, Université de Kisangani - Diplôme d'Etudes Supérieures (DES) en sciences politiques, Kisangani, 2009

²⁰³ D'Huart (UICN) et Maziz (UNESCO)(2014) *Rapport de mission de suivi réactif de la réserve de faune à Okapis*.; Il s'agit de 4,2% sur l'étendue des 27 zones agricoles soit 0,2% sur toute l'étendue de la RFO.

²⁰⁴ Lors de la période que Autsai était gouverneur de la Province Orientale il avait nommé par exemple son neveu chef des affaires environnementale et responsable de l'exploitation et de la gestion forestière.²⁰⁴ (ICG, 2008, p.8).

²⁰⁵ Nkoy D. (2007) *Exploitation du bois, paradoxe de la pauvreté et conflits dans le territoire de Mambasa* IKV Pax Christi; Nkoy et van Puijenbroek (2012) 'La pratique de l'exploitation artisanale du bois et ses conséquences conflictuelles en territoire de Mambasa RD Congo', dans *Le bois à l'ordre du jour*, Tropenbos International RD Congo.

²⁰⁶ Il y avait 10 exploitants qui avaient la demande de permis délivré par le superviseur d'environnement, 74 qui avaient l'attestation de vacance de terrain dont 53 délivré par l'AT, 15 par le superviseur d'environnement, 1 par le gouverneur de province et 5 cas non signé. 17 avaient un permis d'exploitation dont 15 délivré par le gouverneur de province et 2 délivré par le superviseur d'environnement. 5 exploitants n'avaient aucun titre.

²⁰⁷ Code forestier 2002.

²⁰⁸ L'article 121 du code forestier stipule qu'il y a une redevance de la superficie concédée, une taxe d'abatage, une taxe d'importation, une taxe déboisement et une taxe reboisement. L'article 122 donne la clé de répartition.

²⁰⁹ L'étude a trouvé ANR, Environnement, Hygiène, FARDC et la PNC tout impliqué dans la taxation.

²¹⁰ Nkoy et van Puijenbroek (2012) 'La pratique de l'exploitation artisanale du bois et ses conséquences conflictuelles en territoire de Mambasa RD Congo', dans : *Le bois à l'ordre du jour*. Tropenbos International RD Congo.

²¹¹ Ibid.

- Conflit entre les communautés locales et les autorités. Les communautés ont l'impression que le Pouvoir tant Public que coutumier soutient et défend les intérêts des exploitants contre elles dans le règlement des litiges qui les opposent aux exploitants (il y a des cas où certains préposés de l'Etat sont impliqués eux-mêmes dans l'exploitation de bois);
- Conflit entre les exploitants qui sont le plus souvent en désaccord au sujet des concessions ; ils se les disputent.
- Conflit entre exploitants et autorités en ce qui concerne le paiement des taxes qui sont imposées et réclamées à toute occasion, mais d'une manière générale, ce genre de conflit trouve rapidement des résolutions ;
- Conflit entre différents services de l'Etat surtout sur la perception des taxes liées à l'exploitation de bois.

À Mambasa, la société ENRA est la seule entreprise qui pratique l'exploitation industrielle ; elle détient une concession de 80.990 ha.²¹² Pour ce qui est de la quantité produite, il n'y a pas de données faute d'une publication. Avant, il s'agissait d'une concession forestière très peu peuplée. Mais avec la réhabilitation de la route Beni-Mambasa début des années '90 a résulté d'une intrusion dans la concession suite à une densité fortement élevée et une dégradation de la forêt. Il s'agissait surtout des Nande ainsi que quelques Bila et les pygmées.

Il y a une collaboration entre la société ENRA et le WCS par rapport à la gestion de la concession.²¹³ La concession ENRA est vue comme la seule concession qui fonctionne correctement par rapport à la loi dans l'Est de la RDC.²¹⁴

Bafwasende

A Bafwasende, les études ont démontré que dans chaque village coexistent quatre types de propriétaires des forêts et des arbres contenus dans ces forêts : le village lui-même, le clan, la famille et les membres des familles. Les exploitants artisanaux négocient ainsi les forêts avec l'un de ces propriétaires, selon que la forêt revient de droit au village, au clan, à la famille ou à un membre de famille. Ainsi dit, « pour le village, seul le chef du village a le droit de vendre les arbres, après consultation et approbation du conseil des sages, y compris le chef coutumier. Dans le clan, c'est le chef du clan qui en a le droit, après bien entendu une consultation préalable avec tous les chefs des familles concernées par ledit clan. Par contre, pour les familles, ce sont les chefs des familles qui décident de la vente de bois, avec ou sans consultation familiale, alors que les membres des familles en ont le droit et le bénéfice pour leurs propres arbres dans les parties de forêts qui leur sont affectées »²¹⁵.

La conclusion qui se dégage de cette logique de propriété est que, les accords sont signés à l'insu des communautés locales qui sont plutôt victimes de l'exploitation de leurs forêts car le marché est conclu entre individus. Ces responsables coutumières, plutôt que de représenter les intérêts communautaires aux exploitants, ils cherchent à assouvir leurs besoins égoïstes. Les conséquences qui en découlent sont les conflits internes au sein de la famille, au sein du clan et dans le village.²¹⁶

A Bafwasende l'exploitation industrielle s'est effectuée par la société FORESTIÈRE, la société COTREFOR (vers la zone Alibuku), AMEX BOIS et TRANS-M-BOIS²¹⁷. L'exploitation artisanale est faite par une multiplicité d'exploitants artisanaux dont la majorité échappe au contrôle de l'administration territoriale. Le constat qui se dégage est que ces exploitants artisanaux ne sont généralement pas les fils du terroir. La plupart sont des commerçants et des hommes d'affaire, ainsi que des autorités militaires et politico-administratives. Les communautés locales décrient le non respect des cahiers des charges par COTREFOR et l'indifférence de l'administration forestière et des

²¹² Central African Regional Program for the environment.

http://carpe.umd.edu/Documents/2010/lessons_learned_chapter3_case_study2.pdf.

²¹³ Ibid.

²¹⁴ WWF (2012) *Timber movement and trade in Eastern Democratic Republic of Congo and destination markets in the region*.

²¹⁵ Jean Denis Likwandjandja, Charlotte Benneker et Dieu-Merci Assumani (2012) 'Les modes de négociation entre exploitants artisanaux et communautés locales sur l'exploitation artisanale de bois d'œuvre. Étude menée dans les territoires d'Ubundu, d'Isangi, de Banalia et de Bafwasende, province Orientale, RD Congo' dans: *Le bois à l'ordre du jour*. Tropenbos International, p 189.

²¹⁶ Ibidem.

²¹⁷ AMEX BOIS et TRANS-M-BOIS ont été cités dans la publication de Likwandjandja, Benneker et Assumani (2012) mais n'ont pas été cités par les enquêteurs de terrain.

politiques vis-à-vis des abus commis et dénoncés en charge de celle-ci. Les exploitants sont surtout de Beni et de Kisangani.²¹⁸

Comme exprimé plus haut, généralement les communautés locales ne tirent pas profit de l'exploitation de bois, qu'elle soit industrielle ou artisanale. Par exemple, à Bafwasende, l'axe Alibuku, longtemps occupé par des entreprises d'exploitation de bois, est caractérisé par des conditions de vie précaires qui certifient que la présence de ces entreprises n'a contribué presque à rien à l'amélioration des conditions de vie des communautés locales.²¹⁹ Pas d'eau potable, pas d'électricité, les infrastructures publiques rudimentaires (poste de santé, école, marché, routes de desserte agricole...), et pourtant, la signature de cahiers des charges par les industries d'exploitation ainsi que les exploitants de bois et les communautés locales revêt aujourd'hui un caractère obligatoire²²⁰. Très souvent les cahiers de charges proposés par la population ne sont pas respectés par les exploitants ou s'ils sont respectés, c'est en partie, parfois au profit des autorités coutumières. Et ce qui est plus déplorable est qu'actuellement, dans le territoire de Bafwasende, ce sont les officiers militaires et policiers, ainsi que les agents administratifs qui s'investissent de plus en plus dans l'exploitation artisanale des bois. Or ceux-ci n'ont souvent des comptes à rendre à personne car considérés comme des intouchables. Et donc un manque à gagner pour le trésor public et pour la population locale.²²¹

Les bois exploités dans les territoires sont évacués sur deux axes : Kisangani et Beni ou Bunia. De Beni et de Bunia ces bois sont acheminés en Ouganda.²²²

WWF estiment que 42000 m³ du bois sont exportés à Ouganda²²³. Ce bois vient principalement de la forêt de l'Ituri.²²⁴ WWF estime que 180.000 ha de forêt primaire dans la Province Orientale ont été perdus avec un rythme de 20.000 ha par an.²²⁵

La figure ici bas donne une illustration de la progression de la déforestation dans la portion sud de la RFO. Les pixels rouges représentent la perte de forêt entre 2000 et 2010.²²⁶

²¹⁸ Jean Denis Likwandjandja, Charlotte Benneker et Dieu-Merci Assumani (2012) 'Les modes de négociation entre exploitants artisanaux et communautés locales sur l'exploitation artisanale de bois d'œuvre. Étude menée dans les territoires d'Ubundu, d'Isangi, de Banalia et de Bafwasende, province Orientale, RD Congo', dans: *Le bois à l'ordre du jour*, Tropenbos International; interviews focus groupe Bafwasende.

²¹⁹ Ibid.

²²⁰ Arrêté 023/2010.

²²¹ Jean Denis Likwandjandja, Charlotte Benneker et Dieu-Merci Assumani (2012) 'Les modes de négociation entre exploitants artisanaux et communautés locales sur l'exploitation artisanale de bois d'œuvre. Étude menée dans les territoires d'Ubundu, d'Isangi, de Banalia et de Bafwasende, province Orientale, RD Congo', dans: *Le bois à l'ordre du jour*, Tropenbos International, p. 193.

²²² Entretien local.

²²³ Nkoy et van Puijenbroek (2012) 'La pratique de l'exploitation artisanale du bois et ses conséquences conflictuelles en territoire de Mambasa RD Congo', dans: *Le bois à l'ordre du jour*. Tropenbos International RD Congo.

²²⁴ WWF (2012) *Timber movement and trade in Eastern Democratic Republic of Congo and destination markets in the region*.

²²⁵ Estimation basée sur les données de World Resources Institute; WWF (2012) *Timber movement and trade in Eastern Democratic Republic of Congo and destination markets in the region*.

²²⁶ Hansen et al. (2014) *Global Forest Change*, University of Maryland, cité à D'Huart et Maziz (IUCN et UNESCO) (2014) *Rapport de mission de suivi réactif de la réserve de faune à Okapis*.



3.2.4.4 Dynamiques régionales

Il n'existe pas une dynamique transfrontalière proprement dit. Il n'existe pas des intérêts sur le plan sécuritaire, politique, économique et/ ou sociaux internationaux, régionaux ou transfrontaliers. Il n'y a non plus des communautés socioprofessionnelles ou identitaires perçues par une partie de la population comme ayant des allégeances transfrontalières. Il n'y a pas d'indication que les FARDC présent dans les deux territoires reçoivent un soutien transfrontalier.

3.2.4.5 Conclusion

L'Etat ne prend pas sa responsabilité pour la sécurité de la population. Les différentes entités étatiques sont fragilisées et fragmentées, ne collaborent généralement pas bien entre elles mais sont plutôt en compétition entre elles et sont surtout à la recherche d'un enrichissement.

Le rôle notamment des FARDC ayant constitué un réseau criminel qui, systématiquement, s'impliquent dans l'exploitation de toutes les ressources naturelles, qui assure que le statut d'une zone d'opération militaire continue, qui assure que la problématique des groupes armés ne soit pas résolu est un blocage pour toute normalisation de la situation. Dans cette situation, les groupes armés sont attaqués et appuyés à la fois. Cette situation fait que la population vit sous une menace imminente d'insécurité quasi-continue. Le dilemme sécuritaire est que la présence des FARDC (et donc la maintenance du statut de zone d'opération militaire) ne résulte pas à une résolution de la question des groupes armés mais à une souffrance élevée de la population, au moins à court terme. Un renforcement éventuel de l'Etat va dans la même logique.

La population a un accès limité à tous ses moyens de subsistance. Les parcs lui limitent, dans son accès à la terre, à la chasse, à l'exploitation aurifère et forestière. Dans les environs du parc, la population a également un accès limité surtout aux chantiers comme il s'agit principalement des zones militarisées. De plus, le maigre produit agricole est sujet de tracasserie en route.

La population n'a pas d'accès à la justice. A Mambasa le TriPaix n'est pas fonctionnel et à Bafwasende elle n'existe pas. Les tribunaux coutumiers marchent souvent sur un pied. La police est appréciée faute d'autres options et critiquée au même moment.

Mais si jamais les tribunaux seraient entièrement fonctionnels, ils ne peuvent pas servir de réponse immédiate à un contexte militarisé.

L'exploitation des ressources naturelles notamment l'or et le bois se fait dans un contexte d'illégalité (surtout dans le parc) et militarisé (partout mais surtout à Bafwasende et notamment Opienge et à Bakaeko) le rendant très opaque. Mais tout le monde enquêté est au courant de la manière que les ressources naturelles sont exploitées et le réseau qui y est derrière. Cette exploitation illégale se fait

tous les jours en pleine journée le rendant très clair. L'exploitation forestière se fait dans un contexte moins militarisé mais aucune règle n'y est respectée.

La population se voit confrontée à une réalité qu'elle ne peut pas gérer. Elle se retrouve en face des pouvoirs qu'elle ne peut influencer sans aucun droit de recours. Il en résulte une marginalisation et paupérisation des populations autochtones.

3.2.5 Dynamiques positives

Processus de paix locaux

A Mambasa le Réseau Haki na Amani en collaboration avec PAX a un programme d'établissement des comités communautaires de paix. Ces comités ont comme tâche de faire le monitoring des violations des droits de l'Homme et les incidences sur la sécurité, faire la médiation en cas des conflits dans la communauté ou avec une autre communauté, récolter des données et faire le plaidoyer en cas de nécessité auprès des autorités locales. Ces comités s'appellent les Comités Locaux d'Eveil (CLE).

Parmi les initiatives les plus anciennes dans la région, viennent le Réseau Haki na Amani, PAX et la Commission Paroissiale Justice et Paix de la Paroisse Catholique de Mambasa²²⁷. Avec le projet de Sécurité Communautaire et réconciliation ils ont mis en place les CLE.

Présentement nous avons les CLE dans les localités suivantes :

Axe routier	CLE en place	CLE à installer	chefferies
Mambasa – Niania	Mambasa	Mandima	Chefferie de Mambasa
		Banana Cité	Chefferie Babila BaBombi
	Bandengaido		Chefferie de Bombo
	Nia – Nia	Nia – Nia 2	Chefferie de Bandaka
	51 km Bafwabango		Chefferie de Bandaka
Axe Mambasa – Beni	Mayuwano		Chefferie de Babila Babombi
	Bella Makiki		
	Byakato		
Axe Nduye	Nduye		Walese Karo
Axe Komanda -	Lolwa		Babila Bakwanza
	Bahaha		Babila Bakwanza
Total	10	3	

Les CLE sont mis en place à l'issue d'un barza communautaire.²²⁸ Normalement, à la fin de cette rencontre après avoir analysé tous les problèmes qui existent dans la région, les communautés sont invitées à choisir parmi les participants les personnes qui peuvent les représenter en exécutant les tâches suivantes :

- Suivre la situation sécuritaire et des conflits dans les communautés ;
- Mobiliser et sensibiliser les communautés par rapport à leurs droits et devoirs dans les domaines foncier, forestier et minier,
- Plaidoyer auprès des autorités locales pour certaines violations des Droits des communautés ;
- Médiations des conflits au niveau des communautés.

Les élections des membres des CLE se font selon les critères suivants :

- Les CLE doivent être une bonne représentation de toutes les parties prenantes au cours de la rencontre du barza : un représentant des chefs locaux (chefs des villages), des représentants des associations des femmes, les représentants des écoles, les représentants des hôpitaux, les représentants des associations locales, des représentants des églises locales, les représentants des peuples autochtones comme les pygmées, des représentants des groupes des jeunes ;
- Ces personnes doivent être des gens qui vivent dans les villages ;
- Il faut au total une représentation d'un minimum de 4 femmes dans l'équipe et pour le territoire de Mambasa aussi 2 pygmées.

²²⁷ La paroisse de Mambasa appartient au diocèse de Wamba

²²⁸ Il s'agit d'une rencontre au cours de laquelle 200 personnes représentant toutes les diverses couches de la population se mettent ensemble pour discuter sur les principaux problèmes qui existent dans la région.

Les membres des CLE se réunissent au moins une fois par mois pour évaluer et planifier leurs interventions. Mais dans la pratique ils travaillent sur la sollicitation des membres de la communauté qui les invitent pour identifier ou intervenir sur un cas. Il peut s'agir de la sensibilisation sur un thème, le plaidoyer pour résoudre un problème, la médiation entre les différentes parties ou encore la documentation des cas à présenter au RHA. Les membres des CLE produisent mensuellement un rapport d'activités à présenter au RHA. Dans la pratique, la planification des différentes interventions du RHA dépend plus des rapports présentés par les membres des CLE.

Ils font un travail volontaire, mais si les tâches exigées sont très précises et méritent une certaine compétence, ils bénéficient d'une rémunération de façon ponctuelle (cas de travail d'enquêtes ou certains monitorings précis).

A Bafwasende, l'acte le plus important par rapport à la pacification a été la réouverture de la paroisse d'Opienge par l'Archevêque de Kisangani en 2013. Cette ouverture permet une action justice et paix avec une légitimité sociale forte par le biais de l'Archevêque. PAX en collaboration avec la CDJP de l'Archidiocèse a commencé un programme de formation sur l'exploitation des ressources naturelles.

Dans les deux territoires, il y a des ONG de Droits de l'Homme actives et leur présence a été mentionnée dans toutes les enquêtes. Partout, il a été souligné pourtant leur faible capacité d'agir et la non prise en compte de leurs recommandations par les autorités.

PAX vient de faire une formation sur l'exploitation aurifère à Bafwasende en collaboration avec la CDJP Kisangani.

Par rapport aux ressources naturelles PAX fait cette année une étude sur la sécurité et les droits de l'homme dans la concession de Loncor et Kilo Gold ainsi que sur les activités des entreprises semi industrielles à Mambasa. Ces études seront suivies par une conférence/débat au niveau de la concession.

PAX a programmé une recherche sur l'exploitation des ressources naturelles (surtout sur l'or et bois) à Bafwasende début de l'année prochaine. PAX a planifié de faire une étude de monitoring sur la sécurité à Bafwasende chaque année.

Structure de la société civile

Il y a environ 11 associations membres de la société civile de Bafwasende, dont 2 associations des femmes et 2 associations des jeunes, sans compter les associations tribales qui ne sont pas membres de la société civile.

Il y a une structure de coordination de la société civile à Mambasa.

Provision de services par les ONG

Généralement le territoire de Mambasa n'a reçu que très peu d'initiatives et des actions en provenance des acteurs humanitaires et de développement. C'est pratiquement depuis 2010, qu'il y a un intérêt de plus en plus grandissant des acteurs humanitaires et de développement vers le territoire de Mambasa.

A Bafwasende il n'y a à peine ou pas du tout des ONG humanitaires actives. Il a eu au mois d'août, une visite par hélicoptère de 3 ONGI sous la coordination de OCHA à Opienge. À Bafwasende il s'agit surtout de Caritas Kisangani qui est venue au secours de la population à Opienge.²²⁹

Les autorités de la RFO sont appuyées par UNESCO, WCS et GIC.

WCS encadre depuis 5 ans cinq mille cultivateurs pour la production du cacao.²³⁰

Il y a plusieurs ONG(I) actives sur la question de l'exploitation forestière dans les deux territoires. Nous citons ici surtout l'ONGI Tropenbos et l'ONG OCÉAN, les deux sont basées à Kisangani. OCÉAN est entre autre actif avec un Forum de Dialogue Sociétal pour le suivi de légalité de bois à Bafwasende, un programme de promouvoir et défendre les droits des pygmées, un programme de gestion communautaire de la forêt, un programme sur la culture de cacao et un programme d'investissement forestier. Tropenbos est entre autre actif avec des interventions connectées au programme FLEGT (Forest Law Enforcement, Governance and Trade). Tropenbos fait aussi une étude sur la relation entre la RFO et la population. WCS a une collaboration avec l'entreprise ENRA sur l'exploitation durable forestière.

Il y a plusieurs ONG actives sur la promotion et défense des droits des pygmées.

²²⁹ Eastern Province 2012: Caritas and the German Government assist 17,000 displaced persons from Bafwasende in the diocese of Wamba

²³⁰ <http://radiookapi.net/environnement/2014/11/10/province-orientale-long-wildlife-encadre-5000-producteurs-du-cacao-mambassa/>

Conclusion

Les actions les plus importantes pour les thèmes de cette recherche selon nos informations sont les suivantes:

- L'intervention Haki na Amani/PAX/Paroisse Mambasa avec l'établissement des CLE's ;
- L'appui au parc des ONGI WCS et CIG ;
- L'encadrement des 5000 cultivateurs cacao par WCS ;
- L'intervention de Caritas Kisangani à Bafwasende ;
- L'ouverture de la paroisse d'Opienge
- L'intervention PAX et de la CDJP Kisangani à Bafwasende (exploitation des ressources naturelles, sécurité)
- Recherches sur les concessions industrielles et semi-industriel à Mambasa par PAX
- Etude de monitoring de sécurité par PAX à Mambasa et Bafwasende
- L'intervention Tropenbos
- L'intervention OCÉAN

Nous soulignons pourtant que notre inventaire d'interventions des ONG n'est pas complet, probablement, il y a aussi d'autres ONG et d'autres interventions.

3.3 Faisabilité

3.3.1 Degré de présence de l'État

FARDC

A Mambasa l'armée est normalement déployée dans certains sites clés notamment Mambasa (chef-lieu du territoire) et Nia-Nia. Depuis l'année 2012 aussi dans certains points clés de la RFO en appui aux gardes parcs comme Epulu, Adusa, Badengaido, Nia-Nia, 51 Km, etc.

Les FARDC qui travaillent à Mambasa dépendent des 4 commandements différents²³¹ :

- la zone opérationnelle « SAFISHA », elle a placé ses militaires de Mambasa à Badengaido. Ces militaires dépendent de Bunia
- Le commandement militaire d'Isiro envoie des militaires qui interviennent dans la zone allant de Badengaido à 51 km sur la route de Wamba en passant par Nia-Nia.
- Bafwakoa – NiaNia dépendent de commandement de Bafwasende
- Mungbere dépend de commandement de Gombari-Watsa

A Bafwasende, il s'agit du 103^{ème} et du 908^{ème} bataillon qui sont basés à Bafwasende. Ils sont sous le commandement de Kisangani.

PNC

À Mambasa, la PNC est déployée dans les principaux points suivants avec un nombre limité des effectifs. Il y a un sous commissariat à Nduye, Lolwa, Nia – Nia, 51 km sur la route Wamba, Biakato, Bella Makiki et deux sous commissariat à Mambasa. Par rapport aux moyens mis à sa disposition, la police est sous équipée et comme abandonnée à elle-même dans la forêt.

À Bafwasende il y a l'état major de district et l'état major du commissaire du territoire. Il y a à l'intérieur du territoire 14 sous-commissariat et 4 positions de la police et 3 positions en prévision.

ANR

L'ANR est présente dans les deux territoires de Mambasa et Bafwasende.

DGM

La DGM est présente dans les deux territoires de Mambasa et Bafwasende.

Justice civile et militaire

Il existe un tribunal de paix à Mambasa, avec un juge président et un magistrat de procureur sur place. Dans le passé, pour faire avancer le fonctionnement de la Justice, les partenaires ont appuyé la réalisation de plusieurs audiences foraines avec des magistrats qui viennent de Tribunal de Grande Instance de Bunia.

²³¹ Mémorandum de ICCN du 3 Mars 2014 à l'attention de du commandant de la zone opérationnelle de Bunia signé par ICCN, GIC et WCS ; données Haki na Amani

A Bafwasende il n'y a pas encore un Tribunal de Paix. Il y a des OPJ (Officiers de Police Judiciaire).

Services correctionnels

A Mambasa, l'ancienne prison construite par l'administration coloniale s'est écroulée, et on ne sait où mettre les prisonniers. Quelques vieilles personnes de l'administration pénitentiaires sont encore en place mais elles sont complètement amorties.

Administration civile

À Mambasa, il y a administration de territoire avec un AT et un ATA²³². Il y a quatre poste d'Etat d'encadrement dans le territoire de Mambasa : Lolwa, Nduye, Biakato et finalement Nia-Nia. Le territoire de Mambasa compte 7 chefferies: le chefferie de Babombi (avec 7 groupements), le chefferie de Bakwanza (avec 3 groupements), le chefferie Bandaka (avec 5 groupement), le chefferie Bombo (avec 5 groupements), la chefferie Mambasa (avec 3 groupements), la chefferie Walese-Dese (avec 3 groupements) et la chefferie Walese-Karo (avec 5 groupements). De plus il y a la cité de Mambasa. Il n'y a aucun secteur dans le territoire. Plusieurs endroits dans le territoire de Mambasa sont sous administrés ou encore la présence de l'Etat est faible, et ces endroits ne sont presque jamais visités par les autorités du territoire. Il s'agit notamment du groupement de Bakaiko dans la chefferie de Babila Babombi. Cette zone ne peut être atteinte qu'après 5 jours de marche à pied. Tout dernièrement, le chef rebelle Manu a établi une administration parallèle dans cette zone.²³³ Il y a aussi les régions qui ne sont pas bien dirigées à cause de la difficulté d'accès liées aux mauvais états des routes, les Walese, Karo et Walese Dese, la région de Byakato, et aussi la région de 25km et de 51 Km. Dans ces sites, les services étatiques existent, mais souvent ces services ne sont pas suivis par le territoire et ne rendent aucun compte à la hiérarchie vue l'isolement. À Bafwasende il y a également administration de territoire avec un AT et un ATA²³⁴. Il y a 4 poste d'Etat d'encadrement dans le territoire de Bafwasende : Bemili, Opienge, Avakubi et Batama. Bafwasende comprend 6 secteurs. Il y a le secteur de Bafwandaka avec 7 groupements, le secteur Bakumu Angumu avec 2 groupements, Bakundumu avec 8 groupements, le secteur Barumbi avec 4 groupements, le secteur Bekeni/Kondolole avec 11 groupements et finalement le secteur de Bemili avec 5 groupements. Il n'y a aucune chefferie à Bafwasende (contrairement à Mambasa). Tous les deux territoires ont un bureau de mines ainsi qu'un bureau de SAESSCAM.

3.3.2 Interventions en cours (humanitaire, stabilisation, développement)

Nous ne connaissons pas l'intervention du STAREC/ISSSS dans les deux territoires.

Comme il s'agit des territoires qui ont reçu très peu d'attention les capacités locaux sont aussi très limité. Les enquêtés apprécient les ONG sur place, mais ont indiqué aussi lors de l'enquête leur faible impact. Il y a peu de coordination. OCHA fait une coordination par rapport à l'action humanitaire. La coordination de la société civile locale coordonne les actions mais sa capacité est limité.

Les interventions sont déjà mentionné dans la chapitre sur les dynamiques positives

3.3.3 Environnement

Accès/sécurité

Les opérations militaires sont en cours dans et au tour la RFO, à Bakaeko et dans la partie sud de Bafwasende. Les groupes armés et notamment les deux groupes armés à Mambasa sont très hostile à ces interventions des FARDC. L'évolution sécuritaire dans les deux territoires a résulté à une grande prolifération des inconnus armés et des braconniers dans les deux territoires. Souvent il y a une collaboration entre ces groupes et les FARDC. La moitié du territoire de Mambasa est bien accessible ainsi que la partie nord de Bafwasende. La partie sud de Bafwasende (la zone d'Opienge) est accessible mais difficilement. Le groupement de Bakaeko dans la chefferie de Babila Babombi n'est pas accessible.

Impact

L'impact sur la sécurité des personnes et notamment des femmes est catastrophiques. Dans les zones militarisé la population et notamment les femmes vivent dans une insécurité chronique. Il n'est

²³² AT=Administrateur de Territoire, ATA= Administrateur de Territoire Adjoint

²³³ <http://radiookapi.net/actualite/2014/11/03/ituri-les-mai-mai-ont-installe-une-administration-parallele-babila-babombi/>

²³⁴ AT=Administrateur de Territoire, ATA= Administrateur de Territoire Adjoint

pas pour rien que les femmes ont été le plus négatif dans leur analyse de conflit, aussi bien à Mambasa qu'à Bafwasende. Dans un échelle de 1 à 3 nous donnons le 3.

L'impact sur la cohésion sociale a été également désastreuse. Dans une contexte d'insécurité et de paupérisation chronique toute relation devient sujet de stress où chacun et chacune essaye à survivre. Dans ce contexte des relations intercommunautaire deviennent tendue malgré tout. De plus, l'immigration massive des Nande qui gèrent maintenant la commerce dans les deux territoires a un grand impact sur les relations intercommunautaire. Autrement il n'a pas eu de problèmes majeurs. Dans un échelle de 1 à 3 nous donnons le 3.

L'impact sur le niveau économique est également catastrophique. Toute exploitation des ressources naturelles est fait par des gens d'extérieurs soit fait à leurs ordres. La bénéfice n'est jamais investi dans les deux territoires mais ailleurs. Les Nande qui sont fortement impliqué dans l'exploitation des ressources et qui gèrent la commerce locale investissent tout revenu dans leur villes d'origines Beni-Butembo. Le réseau criminel des FARDC n'investit non plus dans la région. Les quelques industries qui sont active dans l'exploitation forestière ne contribue pas au majorité au développement local. Les entreprises semi industriel n'ont aucun cahier de charge avec les communautés, sont difficilement accessibles et viennent et partent sans aucune communication. Les deux sociétés industrielles d'exploitation aurifère sont encore au phase d'exploration. Ils ont eu quelques actions sociales, mais leur impact reste encore à voir. Le taux de chômage est très élevé. Surtout les femmes ont exprimé le besoin d'accès au moyens de subsistance. Généralement, le niveau de militarisation et le niveau de tracasserie freine tout développement socio-économique. Dans un échelle de 1 à 3 nous donnons le 3.

4. Conclusion et recommandations

Les enquêtés ont présenté les besoins suivants lors des interviews:

Par rapport aux FARDC, les recommandations des enquêtés sont les suivantes:

- Le besoin d'une réorganisation des FARDC (identifier, recycler et muter les militaires; système de relève ; recrutement des gens de bonne moralité ; prise en charge par l'Etat des militaires; rétablir l'unité de commandement);
- Déplacer les FARDC (beaucoup ont mentionné, surtout à Bafwasende, le besoin de casernement des FARDC; déplacer les militaires; démilitariser Opienge et y déployer la police de proximité);
- Réglementation des FARDC (réglementer les barrières; établir un seul poste de contrôle au lieu de 9 postes comptés actuellement (Opienge);
- Le besoin d'une démilitarisation de l'exploitation des ressources naturelles.

Presque tout le monde a mentionné le besoin d'une restauration de l'Etat. Ce besoin se pose partout, mais surtout à Opienge. Par rapport au rétablissement de l'Etat, les recommandations des enquêtés sont les suivantes :

- Besoin d'un fonctionnement de l'Etat amélioré (payer convenablement les agents de l'Etat ; faire respecter les rôles des différents services ; renforcer le contrôle de la part de l'Etat ; payer convenablement les agents de l'Etat ; élaborer et faire respecter le code de conduite des agents de l'Etat ;
- Besoin en infrastructure (entre autres construire un bureau de l'Administration Publique et de la PNC (à Nia-Nia) ;
- Besoin d'accès correct lors des élections (cas d'Opienge surtout)
- Besoin d'une amélioration du rapport entre population et Etat (associer les communautés originaires du territoire aux grandes décisions politiques les concernant ; dialogue entre Etat et population ; informations correctes et complètes de l'Etat pour la population ;

Il y a un grand besoin de pacification.

- Besoin de pacification de la zone d'Opienge par l'organisation d'une table ronde, mis en route d'un processus de paix et de stabilité participatif.²³⁵
- Besoin d'amorcer les négociations démocratiques et sécurisées avec le Major Luc
- Sensibiliser les miliciens et les groupes armés à se démobiliser qui doit se faire à travers une force neutre (MONUSCO ?)
- Besoin d'une table ronde à Mambasa

Le besoin en justice est énorme. Les points suivants ont été mentionnés :

- Besoin des Tribunaux de Paix fonctionnels (accélérer avec la mise en place du Tribunal de paix à Bafwasende ; fonctionnement du Tribunal de Paix à Mambasa) ;
- Besoin de justice (poursuivre judiciairement les violeurs et les criminels ; lutter contre la corruption et l'impunité ; démanteler les maisons de vente et consommation du chanvre) ;
- Besoin de réparation (Indemniser les communautés victimes du territoire) ;

En ce qui concerne le développement, la liste des besoins est très large.

- Besoin d'infrastructure (installer des postes de radio et de télévision à Bafwasende et Opienge ; installer les réseaux de communication à Opienge ; construire et réhabiliter les infrastructures scolaires et sanitaires ; construire les infrastructures routières [sur l'axe Bafwasende - Opienge jusqu'à la rivière Loya, cas de Bakaiko, cas de Nduye et Basiri dans la Chefferie de Bombo et Nia-Nia vers Ngambi]) et des ponts métalliques ; construire des marchés (Opienge) ;
- Besoin en compétences (sensibiliser les populations aux actions de développement ; lutter contre l'analphabétisme ; sensibiliser la population en matière des lois (droits, devoirs, sanctions) ;
- Besoin immense d'emploi (donner du travail aux enfants du milieu) ;
- Besoin de renforcement de la société civile (renforcer le leadership communautaire ; Impliquer les femmes dans le secteur de la société civile et de droit de l'homme)

²³⁵ Interview focus Group Kisangani.

En ce qui concerne les parcs nous, nous sommes concentré sur la RFO. Pourtant lors de l'enquête à Bafwasende, des remarques ont été formulées aussi par rapport au parc de Maïko. Généralement les besoins dans les parcs sont :

- Besoin d'amélioration du rapport entre population et ICCN (presque tout le monde, mais surtout à Mambasa, a exprimé le besoin d'un dialogue franc, ouvert et sincère. Pour le parc de Maïko, il est aussi demandé que le bureau de la section centrale soit établi à Opienge afin d'assurer un accès régulier) ;
- Besoin de moyens de subsistance (dans la RFO souvent le besoin de « arranger la situation de la RFO » a été levé. « Arranger la situation de la RFO » est selon les enquêtés retourner dans ses limites antérieures. Aussi bien à Mambasa qu'à Bafwasende, le besoin d'emploi a été mentionné et que les parcs engagent les fils et filles originaires dans le parc mais aussi aux postes de commandement. Pour Maïko, les enquêtés ont aussi mentionné le besoin de zonage ou sa délimitation claire)
- Besoin de renforcement des capacités humaines par la création des écoles, bourses d'études, etc.

De notre part, nous voulons signaler que la population vit dans un contexte très grave et sans perspective. Lors des enquêtes les femmes étaient le plus négatif, indicateur qu'elle se sentent pas ou peu protégé par l'état. Sur base des analyses présentées dans ce rapport, nous distinguons quelques recommandations qui sont à notre avis fondamentales.

Dans les deux territoires, la diminution du rôle et de la présence des militaires est nécessaire et ceci devra être accompagné par une présence policière plus forte. L'armée devrait résider dans les casernes sauf pour des interventions précises. De plus, l'unité de commandement devra être rétablie (le cas de Mambasa).

A notre avis, aucune solution durable ne peut être trouvée sans le consentement de la population. Afin de rétablir les relations de confiance entre l'état et la population, l'organisation des tables rondes aussi bien à Mambasa qu'à Bafwasende est nécessaire. Vu le contexte et vu les relations de méfiance, il est à notre avis nécessaire que la société civile prenne ses responsabilités afin de tout organiser en étroite collaboration avec l'état et les autorités des deux parcs. L'organisation de ces tables rondes devra être la plus vaste possible, elle devra traiter tous les problèmes de sécurité dans chaque territoire et devra apporter de possibles solutions convenant à tout le monde.

Suite à la mort de Morgan, ce ne sera plus évident de convaincre les groupes armés d'entrer dans un processus de DDR.²³⁶ Il est indéniable que les engagements de toutes les couches de l'état, de l'armée et de la population soient nécessaires afin d'obtenir un résultat. C'est pour cela aussi que le rétablissement de la confiance de la population vis-à-vis de l'état est fondamental. Nous proposons aussi à la MONUSCO d'examiner si une présence permanente dans les deux territoires pourrait contribuer à la confiance des groupes armés et faciliter leur accès à un trajet DDR. Nous pensons qu'il vaut vraiment mieux essayer de convaincre les groupes armés de s'intégrer que d'opter pour une nouvelle opération militaire qui par le passé s'est avérée peu convaincante.²³⁷

Pour les deux territoires, un schéma directeur de développement devra être établi. Ce schéma directeur s'occupera de l'infrastructure et notamment de l'inaccessibilité des zones militarisées et d'exploitation des ressources (notamment Opienge et Bakaeko). Un renforcement de la police et de la justice devra également en faire partie. Une restructuration profonde du secteur de l'exploitation aurifère est nécessaire. Le dilemme qui se pose ici est que cette restructuration ne peut être faite que par l'Etat mais nous avons vu son implication dans l'exploitation des ressources. Afin de prévenir une situation chaotique, il est nécessaire d'accompagner ce processus de restructuration avec un programme fort et étendu de monitoring et d'évaluation par la société civile.

Afin d'améliorer la situation, une évaluation annuelle des besoins de sécurité et des perceptions de sécurité s'avère nécessaire. En faisant une telle évaluation annuelle, la population est en mesure de s'exprimer et de montrer au gouvernement s'il est sur la bonne voie et ce qui doit être amélioré.

²³⁶ Démobilisation, Désarmement et Réintégration

²³⁷ De plus, il s'agit d'une zone de 85000 km² (soit deux fois les Pays Bas) rendant toute opération militaire de ce genre très exigeant.

5. Bibliographie

Amboya Apobo, Christian (2004) *Rapport sur le Braconnage d'Éléphant et sur le Commerce de l'Ivoire dans et à la Périphérie de la Réserve de Faune à Okapis (RFO), Ituri, RDC*. Kinshasa: ICCN.

Ansoms et van Puijenbroek (2011) 'A legacy from the past hindering the future : land conflicts in Ituri (RDC)', dans: Ansoms et Marysse, *Natural resources and local livelihoods in the Great Lakes Region of Africa, a political economy perspective*. Palgrave Macmillan

Beyers, Hart, Sinclair, Grossmann, Klinkenberg, Dino (2011) *Resource Wars and Conflict Ivory: The Impact of Civil Conflict on Elephants in the Democratic Republic of Congo - The Case of the Okapi Reserve*.

D'Huart et Maziz (2014) *Rapport de mission de suivi réactif de la réserve de faune à Okapis*. IUCN et UNESCO.

Fahey, Dan (2012) *Conservation and Conflict in the Ituri Rainforest, Democratic Republic of the Congo*

Forest Monitor (2007) *The timber trade and poverty alleviation, upper Great Lakes Region*.

Hilgert et Spittaels (2010) *Cartographie des motivations derrière les conflits : Province Orientale (RDC)*. IPIS et Fatal Transactions.

ICCN *Mémoire de ICCN du 3 Mars 2014 à l'attention de du commandant de la zone opérationnelle de Bunia signé par ICCN, GIS et WCS*.

IKV Pax Christi et Réseau Haki na Amani (2012) *Un Avenir en Or pour Ituri?*

IKV Pax Christi et Réseau Haki na Amani (2009) *Conflits fonciers en Ituri, poids du passé et défis pour l'avenir*.

International Crisis Group (2008) *Congo, four priorities for sustainable peace in Ituri*. Africa Report no. 140.

Lagrange, Marc-André (2005) 'Intervention humanitaire en zone milicienne : deux expériences congolaises' dans: *Afrique contemporaine*.

Likwandjandja, Jean Denis, Charlotte Benneker et Dieu-Merci Assumani (2012) 'Les modes de négociation entre exploitants artisanaux et communautés locales sur l'exploitation artisanale de bois d'œuvre. Étude menée dans les territoires d'Ubundu, d'Isangi, de Banalia et de Bafwasende, province Orientale, RD Congo', dans: *Le bois à l'ordre du jour*, Tropenbos International.

Mathijssen, Schouten, Hilgert et Mabolia (2011) *A detailed analysis of Orientale Provinces Gold sector*. IPIS, GIZ et la CIRGL.

Muyeba, Albert Kabuya (2009) *Impact de l'exploitation de diamant et de l'or dans la reconstruction socio-économique de la Province Orientale*. Anvers: IPIS/Cenadep.

Nkoy, D., ed. (2007) *Exploitation du bois, paradoxe de la pauvreté et conflits dans le territoire de Mambasa*. IKV Pax Christi et Réseau Haki na Amani.

Nkoy, D. et van Puijenbroek (2012) 'La pratique de l'exploitation artisanale du bois et ses conséquences conflictuelles en territoire de Mambasa RD Congo', dans: *Le bois à l'ordre du jour*. Tropenbos International RD Congo.

OCHA/Orientale - *Rapport hebdomadaire du 12 au 18 juillet 2011*.

OCHA/Orientale - *Rapport hebdomadaire du 01 au 07 novembre 2011*.

Ponea Masudi Edocin Tekpibele (2009) *Guerres et circulation des élites politiques en province orientale de la République Démocratique du Congo*. Kisangani : Université de Kisangani - Diplôme d'Etudes Supérieures.

Réponse Rapide aux Mouvements de Population (RRMP), *Rapport d'Evaluation Sectorielle AME-EHA, Opienge*.

Schouten, P. (2011) '*International Mining corporations and Socio-Political Conflict in the DRC – A case study of the Nia-Nia area, Ituri district, Province Orientale*'. Utrecht: IKV Pax Christi.

Spittaels, Steven (2010) '*The complexity of resource governance in a context of state fragility: an analysis of the mining sector in the Kivu Hinterlands*'. IPIS et International Alert.

Stiles, Daniel (2011) *Elephant meat trade in Central Africa*. IUCN.

UNSC, *Report of the Group of Experts on the Democratic Republic of the Congo, S/2012/843*, 15 November 2012, p. 37, # 129.

UNSC, *Report of the Group of Experts on the Democratic Republic of the Congo, S/2013/433*, 19 Juillet 2013, p. 19-20, # 76.

UNSC, *Report of the Group of Experts on the Democratic Republic of the Congo, S/2014/42*, 14 Janvier 2014, p. 19-20, # 65-66.

UNSC, *Report of the Group of Experts on the Democratic Republic of the Congo, S/2014/428* 25 Juin 2014, p. 69 - 76.

WWF (2012) *Timber movement and trade in Eastern Democratic Republic of Congo and destination markets in the region*.

Websites

<http://www.rdc-humanitaire.net/attachments/article/4897/Note%20d'info%20opienge%2022082014.pdf>

http://carpe.umd.edu/Documents/2010/lessons_learned_chapter3_case_study2.pdf

<http://www.irinnews.org/report/97314/rainforest-riches-a-curse-for-civilians-in-northeast-drc>

<http://www.theguardian.com/world/2013/mar/31/gold-poaching-murder-congo-wildlife>

<http://www.enoughproject.org/blogs/questions-remain-in-death-congo-rebel-leader;>

<http://radiokapi.net/actualite/2014/04/15/mort-de-morgan-depute-de-mambasa-soutient-la-dassassinat/>

<http://radiokapi.net/tag/bafwasende/>

<http://radiokapi.net/actualite/2014/04/15/mort-de-morgan-depute-de-mambasa-soutient-la-dassassinat/>

<http://radiokapi.net/actualite/2014/11/15/province-orientale-plus-de-4-000-personnes-fuient-les-exactions-des-mai-mai-bafwasende/>

[http://radiokapi.net/actualite/2014/11/04/ituri-le-tribunal-de-paix-de-mambasa-manque-de-juges/.](http://radiokapi.net/actualite/2014/11/04/ituri-le-tribunal-de-paix-de-mambasa-manque-de-juges/)

<http://radiokapi.net/environnement/2014/11/10/province-orientale-long-wildlife-encadre-5000-producteurs-du-cacao-mambassa/>

<http://radiokapi.net/actualite/2014/11/03/ituri-les-mai-mai-ont-installe-une-administration-parallele-babila-babombi/>

Radio okapi 4 Août 2014 Province Orientale les habitants craignent une interdiction d'accès à la RFO

Annexe 1 questionnaire

Méthodologie de la recherche I4S a Mambasa-Bafwasende

1. Termes de Référence

Analyse de conflit et évaluations des besoins en stabilisation dans les zones prioritaires pour la deuxième phase du STAREC/ISSSS

Objectif principal : Fournir les fondements analytiques pour le développement des Stratégies Provinciales de Stabilisation et des Plans d'Actions Prioritaires associés, y compris la définition des zones géographiques prioritaires de stabilisation, ainsi que les grandes lignes de la réponse programmatique.

Objectifs spécifiques :

- Effectuer l'analyse de conflit spécifique à chaque zone prioritaire (causes profondes, multiplicateurs, acteurs et leur motivations et dynamiques de conflit – les dilemmes sécuritaires, la mobilisation autour de la terre et de l'identité, l'exploitation des ressources naturelles et les dynamiques régionales) et les liens avec un système de conflit plus large (autres zones de conflit connexes, centres d'intérêt et de pouvoir)⁴ ;
- Identifier l'ampleur de chaque dynamique de conflit et son importance relative dans le système de conflit ;
- Identifier les dynamiques positives sur lesquelles capitaliser pendant la phase de programmation, y compris les mécanismes existants de résolution de conflits, les solutions aux conflits identifiées par les communautés, et les raisons de leur succès/échecs ;
- Evaluer l'environnement sécuritaire et l'accessibilité, et identifier les interventions en cours et les partenaires présents, ainsi que la présence gouvernementale.

Missions d'évaluations terrains

L'objectif principal de ces missions d'évaluations de terrain est de (a) qualifier, développer et compléter l'information recueillie, ainsi que de (b) obtenir de différentes données permettant de compléter l'analyse (données de perception notamment), et de (c) corroborer/infirmer les premières conclusions de l'analyse documentaire.

Cette phase d'évaluation de terrain se déroulera de la manière suivante :

- Recensement des interlocuteurs et détermination de la méthode de collecte des données (entretiens ou *focus group*/groupes de discussion)
- Élaboration de guides d'entretiens ciblés et définition de focus groups thématiques
- Réalisation des entretiens et focus groups ;
- Compte-rendu des entretiens et focus groups ;
- Analyse et synthèse des informations collectées.

Cette évaluation de terrain devra consister en un recueil de données quantitatives et qualitatives auprès des acteurs institutionnels et non-institutionnels de la zone, y inclus des hommes, femmes, et jeunes.

Au-delà de la mesure de l'impact « statistique », il s'agira d'enquêter auprès des acteurs identifiés pour avoir leur perception des dynamiques de conflits et des mécanismes en place pour leur résolution.

2. Planning de l'enquête

Dans chaque territoire, nous faisons 2 sites d'enquête. Dans chaque site, il y a une interview focus group avec les associations féminines du milieu, une interview focus group avec les associations des jeunes du milieu, une interview focus group avec les membres de la communauté, une interview avec le chef de groupement, une interview avec le chef de chefferie et une interview avec le commandant de la Police. Au total, il s'agit de 6 interviews tenues par 2 personnes chaque fois. Les enquêteurs font le rapport de l'enquête le jour de la tenue de l'interview. Le compte rendu de chaque grande étape de l'interview focus group est mis sur un tableau à feuilles soit un tableau noir d'école permettant au groupe à comprendre la synthèse de ses propres réponses et de comprendre que ses réponses guident aussi la suite de l'interview. Les enquêteurs font une photo de chaque feuille mais ils gardent

aussi la feuille même avec eux. Par rapport aux interviews individuelles, ils résument chaque étape de l'enquête sur place.

De chaque interview, les enquêteurs font un rapport la même journée. Ils présentent à la fin du rapport leurs observations. Il se peut par exemple qu'ils aient essayé de poser une question sensible à multiples occasions mais sans résultat et que dans leur observation un aspect important constitue une gêne pour le dire publiquement. Les enquêteurs font rouler une liste des personnes présentes à l'interview focus groupe. Dans le rapport de l'interview, les rapporteurs rendent compte du nombre de personnes présentes mais ne présentent pas tous les noms. Le compte rendu de l'interview est le plus détaillé possible.

La méthodologie est élaborée de manière à ce qu'à la fin de la recherche, tous les rapports des interviews seront comparables et synthétisables.

Le questionnaire se concentre sur les besoins en sécurité et stabilité de la population et en terme de ce qui marche et qui ne marche pas comme intervention.

Les informations seront classées en 6 thèmes :

- a. sécurité (dynamique, tendances d'incidents, acteurs et motivations, centres d'intérêts et de pouvoir)
- b. foncier et l'identité (dynamique, foncier et l'identité, volatilité [lien avec sécurité], instrumentalisation politique)
- c. ressources naturelles (dynamique, matière impliquée, mode d'exploitation, acteurs et motivations, position des jeunes)
- d. dynamiques régionales
- e. causes profondes (complexes d'infériorité et supériorité, acteurs et motivations, histoire)
- f. interventions (acteurs d'intervention présents, dynamiques positives dans les programmes existants, mécanismes de résolution de conflit, présence gouvernementale).

Le niveau d'informations disponibles diffèrent entre Ituri et Mambasa / Bafwasende.

Planning Mambasa – Bafwasende

- Sécurité : infos de documentation disponible ; par rapport à la systématique de conflits et l'implication du gouvernement et des FARDC une interview focus groupe avec personnes ressources à Kisangani ville est prévue
- foncier et l'identité : données disponibles pour Mambasa²³⁸ ; l'importance du thème à Bafwasende n'est pas évident ; questions sont intégrées dans le questionnaire
- ressources naturelles : informations disponibles partiellement (les données du Réserve de Faune Okapi et du sud Bafwasende ne sont pas complètes). Questions sont dans le questionnaire.
- dynamiques régionales : l'importance de ce thème n'est pas évident ; intégré à interview groupe focus personnes de ressources à Kisangani.
- causes profondes : dans le questionnaire, dans la littérature, dans interview groupe focus personnes de ressources à Kisangani.
- interventions : dans le questionnaire.

3. Besoins en sécurité à l'intérieur de la communauté, niveau de ménage

*Cible : associations des mamans
associations des jeunes*

Méthode : interview groupe focus

Questions principales

Qu'est ce que la sécurité signifie pour vous ?

Y a-t-il quelqu'un ou quelqu'une ou une agence qui travaille pour votre sécurité ?

a. Qu'est ce que la sécurité signifie pour vous ?

Il est important que le groupe exprime ce qu'il entend par la sécurité. Il peut que le groupe s'exprime en donnant des choses qui n'existent pas ou manquent ou en donnant des réponses ce que d'autres parties devraient faire. Mais dans tous les cas il est important de rester sur leurs réflexions ce que la

²³⁸ Haki na Amani et PAX ont fait une étude en 2009 et ont fait une étude en 2014, rapport à venir.

sécurité signifie. Faites votre question formulée d'une manière ouverte sans suggestion aucune de votre part. Laissez-les débattre et réfléchir ensemble. Il ne faut alors pas intervenir, laissez-les réfléchir et répondre. Il faut éviter de faire des suggestions comme « avez-vous aussi un problème avec a, b ou c ». Cela mettrait le groupe dans une réflexion qui n'est pas la leur. Une telle question ou suggestion peut être faite à la fin de l'interview mais pas plus tôt. Dans tous les cas, restez dans leur monde d'expérience. La question est donc nettement différente à la question « quels sont vos problèmes de sécurité ».

b. Y a-t-il quelqu'un ou quelqu'une ou une agence qui travaille pour votre sécurité?

Ici le groupe doit dire tout le monde selon son point de vue qui s'occupe de sa sécurité. Faites votre question formulée d'une manière ouverte sans suggestion aucune de votre part. Laissez-les débattre et réfléchir ensemble. Dans tous les cas, il faut éviter de faire des suggestions comme « vous n'avez pas mentionné les vieux sages » ou « vous n'avez pas mentionné la MONUSCO » ou n'importe qui. Cela va changer leur réflexion, le fait qu'ils ont mentionné quelques acteurs et pas mentionné d'autres acteurs est une information importante. Les acteurs oubliés peuvent être mentionnés à la fin de l'interview, mais pas plus tôt.

Après ces questions de fond ouvertes, qui vont guider votre interview, les questions suivantes peuvent être posées. Il est important d'assurer que la discussion soit ouverte. Il peut que la majorité de ces questions de détails sont déjà répondues lors de la question de fond. Parfois, on peut aussi poser une question afin de débloquent un silence dans le groupe.

Questions de détails par rapport à la question « Qu'est ce que la sécurité signifie pour vous? »

Est-ce que votre concept de sécurité est réalisé ?

Ou y a-t-il des lacunes ou y a-t-il des problèmes de sécurité ? Qu'est-ce qui n'est pas bon ?

Si oui, lesquelles ?

Quelle est la cause profonde de ce problème ?

Qui sont impliqués dans ce problème ?

Quelles sont leurs motivations ?

De quelle manière pensez-vous que le problème pourrait être arrangé ?

Qu'est ce que vous faites afin de résoudre le problème ?

Avez-vous eu des cas d'insécurité ?

Il s'agissait de quel problème ?

Qu'est ce que vous avez fait ?

Peut-on présenter un ou plusieurs cas ?

Y a-t-il quelqu'un ou quelqu'une ou une agence qui travaille pour votre sécurité ?

A qui vous vous adressez afin de résoudre un problème de sécurité?

Pourquoi cette personne ou agence ?

Qu'est ce qui se passe après ? Est-ce que le problème a été résolu après votre appel ?

Prend/prennent il/ils sa/leur responsabilité ?

Est-ce que le service rendu est satisfaisant ?

Si oui, pourquoi et comment ?

Si non : de quelle manière sont- ils défailants ?

Est-ce que vous vous êtes adressé après chez quelqu'un d'autre ? Qui et pourquoi ? Même question : est-ce que le service rendu est satisfaisant ou défailant ?

Qu'est ce qui devrait être fait afin d'améliorer le service demandé ?

Qu'est-ce que vous faites maintenant afin d'améliorer la situation ?

Cette partie est la plus importante partie de l'enquête et devra réaliser à un mapping de ce que les femmes/jeunes pensent de leur sécurité, ce qu'elle doit être, de quelle manière elle est assurée, qui sont les acteurs à qui ils font appel et si leur intervention est satisfaisante. Dans la discussion, il faut essayer de comprendre aussi que faire si une réponse d'une personne ou agence n'est pas satisfaisante.

a. questions d'appréciation d'acteurs

Ensuite il y a quelques questions d'appréciation d'acteurs:

Y a-t-il de la police dans votre entité ? Si oui, combien ?

Avez-vous jamais introduit une demande d'enquête chez elle ? oui ou non? Pourquoi ?

Qu'est-ce que la Police fait tout le temps selon vous ? (résoudre des conflits dans la communauté, battre les milices, gérer les postes de contrôle, faire la sieste, corruption, actes criminel, etc.)

Qu'est ce que la police devrait faire selon vous ?

Dans une échelle de 1 à 10, comment se situe votre appréciation de la Police ? Pouvez-vous exprimer votre appréciation pour la Police ? A quel niveau ils peuvent traiter vos problèmes.²³⁹

Y a-t-il un tribunal de Paix dans votre territoire ?

Est-ce que vous avez jamais introduit des demandes ?

Si non, pourquoi pas ? Si oui, comment cela s'est passé ?

Dans une échelle de 1 à 10, comment se situent votre appréciation du tribunal de paix?¹

Y a-t-il un tribunal coutumier (vieux sages) dans votre chefferie ? Est-ce que vous avez jamais introduit des demandes ?

Si non, pourquoi pas ? Si oui, comment cela s'est passé ?

Dans une échelle de 1 à 10, comment se situe votre appréciation du tribunal coutumier?¹

Y a-t-il une structure locale, communautaire, pour l'approvisionnement de sécurité (une autre structure que le chef, la police, etc.) ? quelle structure ?

Depuis quand cette structure existe ?

Qui participent dans cette structure et pourquoi ces personnes ?

Que sont les responsabilités de cette structure et comment sont elles réalisées ?

Dans une échelle de 1 à 10, comment se situent votre appréciation du structure communautaire de sécurité?¹

Ensuite, il y a un espace de poser des questions sur des sujets qui n'ont pas été mentionnés par les enquêtés. Par exemple si lors d'une interview groupe focus avec une association des mamans nulle part les mamans n'ont fait mention des violences sexuelles, on peut poser cette question de la manière suivante : « dans un autre village, les mamans ont parlé beaucoup de la violence sexuelle, vous ne l'avez pas mentionnée, est ce que cela joue pourtant ? ». Essayer de trouver la réponse pourquoi elles ne l'ont pas mentionnée. Il se peut qu'il s'agit de la violence sexuelle dans la famille ou dans la communauté et qu'il y a une gêne d'en parler. Il peut aussi qu'ils ne parlent nulle part du chef, là aussi il y a une question sur le pourquoi. Il faut compléter les réponses venant de leur monde d'expérience avec les sujets suivants :

- violence sexuelle
- milice
- FARDC
- MONUSCO
- Chef de groupement, Chef de chefferie
- AT

2. Besoins en sécurité au niveau de la communauté

Cible : membres des communautés y compris les femmes et les jeunes

Méthode: interview groupe focus

Cible : chef coutumier, commandant de la Police

Méthode: interview personnelle

Questions principales

Qu'est ce que la sécurité signifie pour vous ?

Y a-t-il quelqu'un ou quelqu'une ou une agence qui travaille pour votre sécurité ?

²³⁹ Il faut expliquer comment répondre cette question. 1 à 3 est très mauvais, 4 à 5 est mauvais, 6 à 7 est bien et 8 à 10 est très bien. Éventuellement encore expliquer que 4 est mauvais et 5 un peu mauvais, 6 est un peu bien et 7 est bien.

b. Qu'est ce que la sécurité signifie pour vous?

Il est important que le groupe exprime ce qu'il entend par la sécurité. Il peut que le groupe s'exprime en donnant des choses qui n'existent pas ou manquent ou en donnant en réponses ce que d'autres parties devraient faire. Mais dans tous les cas, il est important de rester sur leurs réflexions ce que la sécurité signifie. Faites votre question formulée d'une manière ouverte sans suggestion aucune de votre part. Laissez-les débattre et réfléchir ensemble. Il ne faut alors pas intervenir, laissez-les réfléchir et répondre. Il faut éviter de faire des suggestions comme « avez-vous aussi un problème avec a, b ou c ». Cela mettrait le groupe dans une réflexion qui n'est pas la leur. Une telle question ou suggestion peut être faite à la fin de l'interview mais pas plus tôt. Dans tous les cas, restez dans leur monde d'expérience. La question est donc nettement différente à la question « quels sont vos problèmes de sécurité ».

c. Y a-t-il quelqu'un ou quelqu'une ou une agence qui travaille pour votre sécurité?

Ici le groupe doit dire tout le monde selon leur point de vu qui s'occupe de leur sécurité. Faites votre question formulée d'une manière ouverte sans suggestion aucune de votre part. Laissez-les débattre et réfléchir ensemble. Dans tous les cas, il faut éviter de faire des suggestions comme « vous n'avez pas mentionné les vieux sages » ou « vous n'avez pas mentionné la MONUSCO » ou n'importe qui. Cela va changer leur réflexion, le fait qu'ils ont mentionné quelques acteurs et pas mentionné d'autres acteurs est une information importante. Les acteurs oubliés peuvent être mentionnés à la fin de l'interview, mais pas plus tôt.

Après ces questions de fond ouvertes, qui vont guider votre interview, les questions suivantes peuvent être posées. Il est important d'assurer que la discussion soit ouverte. Il peut que la majorité de ces questions de détails sont déjà répondues lors de la question de fond. Parfois on peut aussi poser une question afin de débloquent un silence dans le groupe.

Questions de détails par rapport à la question « Qu'est ce que la sécurité signifie pour vous ? »

Est-ce que votre concept de sécurité est réalisé ?

Ou y a-t-il des lacunes ou y a-t-il des problèmes de sécurité ? Qu'est ce qui n'est pas bon ? Quelles sont les menaces à la sécurité communautaire ?

Si oui lesquelles ?

Quelle est la cause profonde de ce problème ?

Qui sont impliqués dans ce problème ?

Quelles sont leurs motivations ?

De quelle manière pensez-vous que le problème pourrait être arrangé ?

Qu'est ce que vous faites afin de résoudre le problème ?

Avez-vous connu des cas d'insécurité ?

Il s'agissait de quel problème ?

Qu'est ce que vous avez fait ?

Peut-on présenter un ou plusieurs cas ?

Quels sont les dilemmes sécuritaires

Y a-t-il des menaces de sécurité au sein de la communauté ?

Y a-t-il quelqu'un ou quelqu'une ou une agence qui travaille pour votre sécurité ?

Quelle piste de solution marche et quelle piste ne marche pas ?

A qui vous vous adressez afin de résoudre un problème de sécurité?

Pourquoi cette personne ou agence ?

Qu'est ce qui se passe après ? Est-ce que le problème a été résolu après votre appel ?

Prend/prennent-il/ils sa/leur responsabilité ?

Est-ce que le service rendu est satisfaisant ?

Si oui, pourquoi et comment ?

Si non : de quelle manière sont-ils défaillant ?

Est-ce que vous vous avez adressé après chez quelqu'un autre ? Qui et pourquoi ? Même question : est ce que le service rendu est satisfaisant ou défaillant ?

Qu'est ce qui devrait être fait afin d'améliorer le service demandé ?

Qu'est ce que vous faites maintenant afin d'améliorer la situation ?

Cette partie est la plus importante partie de l'enquête et devra réaliser à un mapping de ce que les femmes/jeunes pensent de leur sécurité, ce qu'elle doit être, de quelle manière elle est assurée, qui sont les acteurs à qui ils font appel et si leur interventions est satisfaisante. Dans la discussion il faut essayer de comprendre aussi que faire si une réponse d'une personne ou agence n'est pas satisfaisante. Mettez tout les données de la discussion sur un tableau à feuilles soit un tableau noir d'école.

b. Questions par rapport aux sujets spécifiques:

Foncier

Y a-t-il des conflits autour de la terre?
Entre communautés ou entre individus ?
Ces conflits au tour de la terre sont-ils violents ?
Comment s'articulent-ils avec le contexte de conflit général ?
Qu'est ce qui est fait afin de résoudre ces conflits ?

Ressources naturelles

Y a-t-il des opérations d'exploitation des ressources naturelles ?
Quelle ressource ? Le Bois ? L'or ?
Où ?
Qui sont les parties prenantes dans ces chantiers?
Comment leur relation se structure-t-elle avec la communauté ?
Comment leur sécurité est-elle organisée ? Qui sont les acteurs de sécurités dans l'exploitation des ressources naturelles ?
Y a-t-il des conflits entre la communauté et l'exploitant des ressources naturelles ?

Causes profondes

Depuis quand y a-t-il des problèmes sécuritaires présentés par vous ?
Selon vous, quelle est la cause de ces problèmes ?

c. Questions d'appréciation d'acteurs

Ensuite il y a quelques questions d'appréciation d'acteurs:

Y a-t-il la présence de la police dans votre entité ? Si oui, combien d'éléments ?
N'avez-vous jamais introduit une demande d'enquête chez elle ? Oui ou non? Pourquoi ?
Qu'est-ce que la Police fait tout le temps selon vous ? (résoudre des conflits au sein de la communauté, battre les miliciens, gérer les postes de contrôle, faire la sieste, corruption, actes criminels, etc.)
Qu'est ce que la police devrait faire selon vous ?
Dans une échelle de 1 à 10, Quelles sont vos appréciations sur la Police ?²⁴⁰

Y a-t-il un tribunal de Paix dans votre territoire ?
Est-ce que vous n'avez jamais introduit des demandes ?
Si non, pourquoi pas ? Si oui, comment cela s'est passé ?
Dans une échelle de 1 à 10, comment se situent votre appréciation du tribunal de paix?

Y a-t-il un tribunal coutumier (vieux sages) dans votre chefferie ? Est-ce que vous n'avez jamais introduit des demandes ?
Si non, pourquoi pas ? Si oui, comment cela s'est passé ?
Dans une échelle de 1 à 10, comment se situent votre appréciation du tribunal coutumier?

Y a-t-il une structure locale, communautaire, pour l'approvisionnement de sécurité (une autre structure que le chef, la police, etc.) ? quelle structure ?
Depuis quand cette structure existe ?

²⁴⁰ Il faut expliquer comment répondre cette question. 1 à 3 est très mauvais, 4 à 5 est mauvais, 6 à 7 est bien et 8 à 10 est très bien. Éventuellement encore expliquer que 4 est mauvais et 5 un peu mauvais, 6 est un peu bien et 7 est bien.

Qui participent dans cette structure et pourquoi ces personnes ?
Que sont les responsabilités de cette structure et comment sont elles réalisées ?
Dans une échelle de 1 à 10, comment se situent votre appréciation du structure communautaire de sécurité?¹

d. Questions à la fin

Ensuite, il y a un espace de poser des questions sur des sujets qui n'ont pas été mentionné par les enquêtés. Par exemple si lors d'une interview groupe focus avec une association des mamans nulle part les mamans n'ont fait mention des violences sexuelles on peut poser cette question de la manière suivante : « dans un autre village les mamans ont parlé beaucoup de la violence sexuelle, vous ne l'avez pas mentionnée, est-ce que cela joue pourtant ? ». Essayez de trouver la réponse pourquoi elles ne l'ont pas mentionnée. Il se peut qu'il s'agit de la violence sexuelle dans la famille ou dans la communauté et qu'il y a une gêne d'en parler. Il se peut aussi qu'elles ne parlent nulle part du chef, là aussi il y a une question sur le pourquoi. Il faut compléter les réponses venant de leur monde d'expérience avec les sujets suivants :

- violence sexuelle
- milice
- FARDC
- MONUSCO
- Chef de groupement
- Chef de chefferie
- AT

2. Interview spécifique

Interview groupe focus avec personnes de ressources à Kisangani sur :

- Dynamique de conflit et implication des agences et acteurs gouvernementaux
- Causes profondes de la dynamique
- Dynamiques régionales

Points d'attention :

Historique du Mai-Mai Morgan et du MaiMai Jean Luc

Disputes autour des parcs

Amplitude des l'exploitation illicite de forêt

Amplitude des l'exploitation illicite de l'or

Implication des FARDC dans cette exploitation, quel commandement

Implication du gouvernement dans cette exploitation, et quels segments du gouvernement

Conséquences du meurtre de Morgan pour la sécurité dans la région ; implication des FARDC

Relation et contacts entre Mai-Mai et FARDC/Gouvernement